



Rapport final de fouilles programmées 2004

Florence Guillot, Nicolas Portet

► **To cite this version:**

Florence Guillot, Nicolas Portet. Rapport final de fouilles programmées 2004. 2004. <hal-00537320>

HAL Id: hal-00537320

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00537320>

Submitted on 18 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Programme Montréal-de-Sos Mairie d'Auzat - Ariège



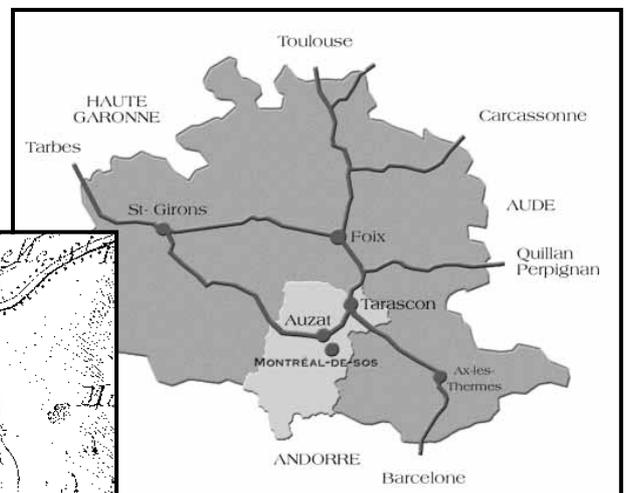
Rapport final fouilles programmées 2004

Flo GUILLOT

Sommaire

Le site : ouvrage fortifié (*pour éviter des répétitions vous trouverez cette étude dans l'Etat de la question 2005, ou en introduction du rapport des sondages 2002*).

| | |
|--|------------|
| Informations générales | 3 |
| Remerciements | 4 |
| Fonctionnement | 5 |
| Historiographie | 6 |
| Travaux 2004 | 9 |
| Situation et objectifs | 9 |
| Résultats stratigraphiques | 13 |
| Etude du bâti | 48 |
| Le matériel | 65 |
| Conclusion | 69 |
| Annexes | |
| Analyse de la documentation écrite | 75 |
| Sources et bibliographie | 78 |
| Etude du mobilier archéologique | 81 |
| (M. COMMELONGUE et N. PORTET) | |
| Etude du mobilier en Bronze | 115 |
| (M. BARRERE) | |



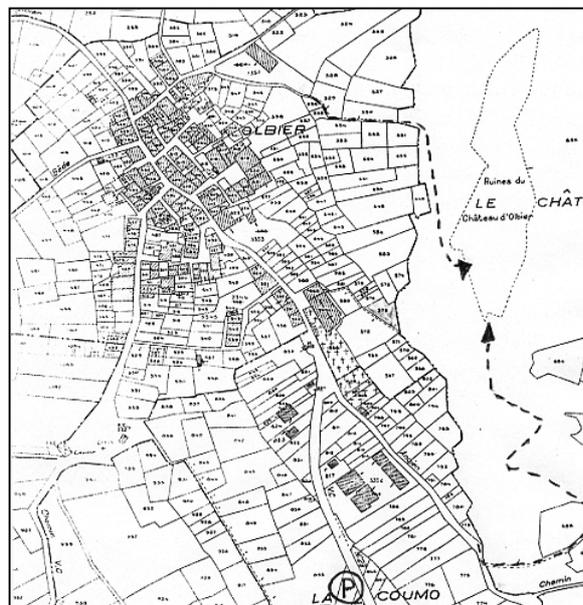
Dans le cadre d'un projet communal de valorisation du patrimoine culturel sur la commune d'Auzat, un programme a été lancé concernant un ouvrage fortifié peu connu en tant que tel, sauf localement et à titre de balade. Cette fortification se nomme Montréal-de-Sos et est construite au-dessus du village d'Olhier, village de la commune d'Auzat

C'est dans le cadre de ce projet qui inclut des objectifs tant pédagogiques que scientifiques qu'une enquête archéologique et des sondages ont été réalisés au cours des étés 2001 et 2002. Au début de l'été 2004 eut lieu une dernière opération de sondages consacrée au dégagement d'un morceau du parement externe de la tour centrale dite « donjon ». Vous en trouverez ci-dessous le rapport.

Nom du site : Montréal-de-Sos
Commune : Auzat
n° Insee : 09 030
Cadastre : année 1832 revu en 1957, commune Auzat, feuille unique F, parcelle unique n°656.
Propriétaire : Commune d'Auzat. Accès en propriété communale ou sous conventionnement : maîtrise foncière des accès et du site réalisée.
Coordonnées Lambert du sondage :
X : 530,5875 Y : 3051,9375 Z : 981
N° Service Régional de l'Archéologie du site : 09 030 001 AH
Archivage des informations (textes et iconographie) :
Carte I.G.N. 1/25000^e Top 25 Vicdessos



Dépôt du rapport : Archives de la mairie d'Auzat, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Archives départementales de l'Ariège. Iconographie numérisée.
Dépôt des objets dégagés lors du sondage :
Pendant l'étude : mairie d'Auzat.
Dépôt final : musée départemental de l'Ariège.



Plan cadastral d'Olhier

Cette fouille programmée est le produit du travail de très nombreuses personnes. Elle a pu avoir lieu grâce aux opérations archéologiques antérieures et aux personnes qui les ont menées en 2001, 2002 et 2003.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une longue liste de remerciements : l'importance de cette énumération démontre de la quantité et de la qualité de l'aide qui fut apportée au projet.

En premier lieu, il me faut remercier la mairie d'Auzat et tout le conseil municipal, source, ressort et direction de tout le projet, notamment Mr PIQUEMAL, maire d'Auzat, Nicole DENJEAN responsable du comité de pilotage qui m'a tant apporté tout au long de cette année et Aimé MAURY, toujours présent pour aider, souriant et efficace.

Mais aussi la DRAC Midi-Pyrénées et notamment le Service Régional de l'Archéologie, son directeur Mr. VAGINAY et ses ingénieurs Christine DIEULAFIT et Michel BARRERE, pour leur aide et leurs conseils, le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Nicolas PORTET et Marc COMELONGUE, archéologues, m'ont aussi apporté de très nombreux conseils, avant et pendant mes recherches, recommandations qui ont été très importantes dans la réalisation des différentes étapes de cette recherche.

C'est aussi grâce à l'association des amis d'Olbier, par la présence et l'action des ses membres et son aide matérielle que ce chantier a pu se réaliser dans de bonnes conditions.

Tandis que grâce au musée départemental de l'Ariège, nous allons pouvoir conserver le matériel.

Mais je voudrais terminer par quelqu'un qui fut physiquement peu présent et donc peu visible lors des travaux de terrains et qui pourtant est la personne grâce et avec les conseils de laquelle tout a pu se faire. Je veux nommer ici et remercier chaleureusement Alain LEPLUS, directeur de l'office de Tourisme d'Auzat/Vicdessos et de celui du Pays de Tarascon.

L'équipe de fouilles 2004 :

Joëlle ARCHES, Daniel, Céline et Marie BARRACHET, David et Charlotte BLANCHE, Philippe, Jacky et Louis BRIENNE, Simon CALVET, Céline CARRON, Claire CHATELUS, Edwige DANJOU-MARTINEZ, Aurore et Sylvie FAVRE, Sébastien FAURY, Claudine DECAUP-FRAGNEAU, Anne-Claire DEJEAN, Jean Jacques DELBOUSQUET, Cécile DUFAU, Nicole DENJEAN, Sébastien FAURY, Gilbert FILLOUS, Emmanuelle et Muriel FUSTEC, Christine JANIN, Maud GAUZENS, Frédérique GILLY, Pascal GENTIE, Jean-Louis GUILLEMARDET, Flo GUILLOT, Yves KRETTLY, Anne-Julie LAFAYE, Marie-Laure LAFFONT, Geoffroy LECHEVALIER, Audrey LUTIN, Laurène MATERN, Mireille, Cédric et Jean-Claude MARTIN, Claude MARTINEZ, Patrick MAZA, Joëlle MERTES, Aurélien MITENNE, Samantha MOSKAL, Jean-Jacques PETRIS, Roger PENHOAT, René PAUDELEUX, Guylène PICQ, Caroline PIQUEMAL, Nicolas PORTET, Michèle RAYMOND, André RAYNAUD, Marie-Agnès RAYNAUD, Guillaume SCHROEYERS, Hélène TEISSEIRE-BOURDONNIE, Frédéric TEISSEIRE, Charlotte TERRET et Lélian VEAUX.

Assistés par **Jean-Luc GUIRAUD** et ses mules.

Et par toute l'équipe d'**Aquariège**.

Le rapport vous présente les objectifs et les résultats archéologiques 2004. Pour une présentation globale du site, veuillez vous référer aux rapports précédents ou à l'Etat de la question 2005 diffusé à l'Office du Tourisme d'Auzat-Vicdessos.

L'étude du matériel céramique et métallique a été réalisée par A.C.T.E.R. et notamment **Nicolas PORTET** et **Marc COMELONGUE**. Les monnaies ont été déterminées par **Francis DIEULAFIT**. L'étude du matériel en bronze a été réalisé par **Michel BARRERE**.

FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité de M. le Maire d'Auzat.

- Comité de Pilotage : élus, techniciens et membres de l'association « Olbier en fête »

Responsable du projet : Nicole DENJEAN, adjointe à la Mairie d'Auzat.

- Chargée de mission du programme, salariée par la mairie : Flo GUILLOT.

CONTACT

Mission « Montréal-de-Sos », Mairie d'Auzat 09220 Auzat.

Chargée de mission du programme « Montréal-de-Sos » :

Florence GUILLOT

77, cité Péchiney 09220 AUZAT,

05 61 64 87 53 / 06 08 76 96 30

e-mail : flo.guillot@libertysurf.fr

Responsable de la fouille :

Florence GUILLOT (voir ci-dessus)

Intervenants : Nicolas Portet, Catherine Maissant (matériel antique), Hélène Teisseire-Bourdoncle, Claude Dubois (pour métallurgie).

PCR « Naissance, évolutions et fonctions du château médiéval dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens »

Participants en 2004 : Carine CALASTRENC (*vallée d'Aure - 65*), Christine DIEULAFAIT (*motte de Labatut - 09*), Cécile DUFAU (*Sauveterre-de-Béarn - 64*), Françoise GALES (*haut Béarn - 64*), Thibaut LASNIER (*haut Couserans - 09*), Nicolas PORTET (*Montréal-de-Sos*), Hélène TEISSEIRE (*motte d'Hagedet – 65 et haut Couserans*), Flo GUILLOT (*Montréal-de-Sos et haut Couserans*). Avec les conseils de M. Benoît CURSENTE.

Historiographie

Les premiers historiens du comté de Foix, Michel de VERNIS¹, Arnaud ESQUERIER² et MIEGEVILLE³, rémunérés par les comtes de Foix ou leur proche famille durant le XV^e siècle, se sont plus attachés à l'histoire des comtes eux-mêmes qu'à celle du territoire. Leurs successeurs, tels LAPERRIERE⁴ ou OLHAGARAY⁵, n'ont souvent opéré qu'une relecture des premiers historiens, restant, par là-même, ciblés sur les mêmes centres d'intérêts.

Mais dès les premières études de terrain sur la haute Ariège, le site de Montréal a retenu l'attention des érudits. C'est pourquoi, on le découvre dans les premières descriptions de prospections archéologiques. En 1852, l'abbé POUECH, réalise le premier relevé de la grande peinture. Relevé en couleur, il garantit que celle-ci est antérieure et permet de remarquer que les hachures sur le cercle ont été rajoutées postérieurement.

Il retourne sur ce site en 1887 et réalise une description succincte des ravages opérés par la foudre sur une des tours du château, aujourd'hui disparue.

Peut-être d'autres chercheurs se sont-ils déjà rendus sur ce site, puisque l'on connaît, en 1820, un compte-rendu de fouille d'une grotte proche de Videssos⁶.

Puis le château est mentionné dans des études plus documentaires, comme celles d'Adolphe GARRIGOU⁷ en 1845, ou trente ans plus tard par l'abbé DUCLOS, auteur d'une Histoire des Ariégeois, publiée à Paris entre 1885 et 1887. En 1896, dans son étude sur les Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, Charles BAUDON de MONY cite lui aussi à plusieurs reprises cette fortification maîtresse. Mais Montréal n'est pas le centre de ses études dont le but était de broser une histoire régionale déjà plus fouillée que dans les premiers ouvrages.

S'intéressent aussi au site, mais pour des raisons différentes, et tout au long du XIX^e siècle⁸, les habitants des villages aux alentours. Le but est d'en soustraire des pierres taillées, mais surtout de rechercher un mythique trésor. Les incursions durent être fréquentes. On raconte ainsi que les mineurs descendirent un jour de Goulier pour fouiller frénétiquement pendant une journée à coups de pelles et de pioches, avant de se lasser.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, le souci des chercheurs se porte plus vers les archives documentaires et Montréal n'apparaît que rarement et rapidement, inséré dans des études plus larges sur les comtes et le comté de Foix et uniquement dans un cadre diplomatique.

La première véritable monographie entièrement écrite sur le sujet est l'œuvre de Joseph DENGARMA, érudit, auteur auquel on doit aussi une monographie avant-guerre sur la commune de Suc-et-Sentenac. Son ouvrage sur le château ne paraît qu'en 1963. Adelin MOULIS décrit ensuite plusieurs fois le château, notamment dans son célèbre ouvrage en 1979, L'Ariège et ses châteaux féodaux. Montréal y est abordé -comme les autres ouvrages castraux décrits- à travers un mélange d'histoire et de légendes non dissociées.

Mais après la guerre, le goût pour l'histoire médiévale locale se développe et les incursions sur le site sont plus fréquentes : Messieurs REULLE, GUAL et CASTELLE entreprennent,

¹ Copie et traduction par Doat, volume 165.

² Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 392 et Doat, volume 164.

³ Historiographe du cardinal Pierre de Foix. Ms fr XVI^{ème} siècle, Bibliothèque Nationale, n° 3920, f° 6-23.

⁴ LAPERRIERE G., *Annales de Foix*, Toulouse, 1539. Il était historiographe officiel des Capitouls au milieu du XVI^{ème} siècle.

⁵ OLHAGARAY P., *Histoire de Foix, Béarn et Navarre, diligemment recueillie ...*, Paris, 1609.

⁶ A.D.A., non coté.

⁷ Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix, Toulouse, 1845.

⁸ Peut-être même depuis longtemps.

dans les années 1960, les fouilles de la grotte du Campanal et certainement d'autres sur le sommet, dont il ne reste que bien peu d'informations.

Tandis que le développement de la mystique autour du catharisme et de son histoire associe Montréal comme toutes les grandes forteresses à cet épisode. Les peintures de la grande grotte sont alors juste suffisamment mystérieuses pour pouvoir être imaginées d'origine cathare et des études paraissent dans ce sens. En 1979, par exemple, les Cahiers d'Etudes Cathares publient un court article sur ce sujet⁹.

Parallèlement, à la fin des années 80, le renouveau des études universitaires d'histoire de l'occupation du sol permet une première étude sérieuse des terroirs montagnards ariégeois. Un D.E.A. paraît en 1990 sur les fortifications du Sabarthès et réalise une étude de Montréal¹⁰. Frédéric DA SILVA mène une maîtrise d'histoire médiévale sur le fonds documentaire ayant trait à la vallée et trouve de nombreuses mentions médiévales de cette fortification¹¹. Finalement, une thèse de Doctorat est publiée en 1997 sur la fortification sabarthésienne dans le cadre du peuplement et du paysage : Montréal y est étudié tout particulièrement, tandis que l'histoire architecturale et fonctionnelle des châteaux ariégeois est brossée¹².

Enfin, la mairie d'Auzat, dans le cadre d'une mise en valeur de son patrimoine historique, lance en 2000 un aménagement et une étude scientifique de ce site. Les moyens d'investigation de la recherche sont divers dans le but de pouvoir réaliser une monographie castrale la plus complète possible. L'objectif est avant tout de dessiner une histoire dynamique de Montréal-de-Sos, en tenant compte de ses formes et de ses fonctions mais aussi de ses rapports avec le milieu de vie des hommes. L'ouvrage est donc inséré dans le cadre d'une occupation du sol et d'une histoire politique régionale.

Les sources historiques ou archéologiques utilisées sont le plus diversifiées possible. C'est dans cette optique que le terme « enquête » s'applique particulièrement bien à ce type de recherche. Cette forme d'investigation qui utilise une palette de moyens, la plus large possible, vise à réduire les zones d'ombres et à éviter les erreurs. Cette méthodologie convient spécialement bien dans des régions comme le Sabarthès, et à Montréal, où le contexte documentaire médiéval est pauvre. L'enquête archéologique, sur les cadastres, les cartes, la mémoire collective, utilisant la prospection ou les sondages archéologiques complètent les études menées sur les fonds textuels disponibles.

Un premier sondage a eu lieu dans le donjon central et sommital en 2001¹³. Une seconde opération de sondages a été menée en 2002¹⁴. Tandis qu'une dernière opération – en 2003¹⁵ – s'est intéressée tout particulièrement au bâti très particulier du donjon quadrangulaire sommital. Un dégagement des unités de destruction a eu lieu sur un petit tiers du parement externe, face nord.

Ces opérations ont notamment mis en évidence la qualité du bâti enterré, la richesse archéologique globale du site sur des chronologies médiévales et antiques et les très

⁹ 2^{ème} série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

¹⁰ GUILLOT F., *Fortifications en Sabarthès du début du XI^{ème} siècle au début du XV^{ème} siècle*, mémoire de DEA, Université-Toulouse-le-Mirail, tapuscrit, 1990.

¹¹ *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

¹² GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XI^{ème} siècle au début du XV^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

¹³ Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2001.

Responsable : Flo GUILLOT, du 29/08/01 au 04/09/01. Mobilier recueilli actuellement stocké à la mairie d'Auzat 09220 Auzat, doit être transféré au musée de l'Ariège, service du Conseil Général de l'Ariège.

¹⁴ Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2002.

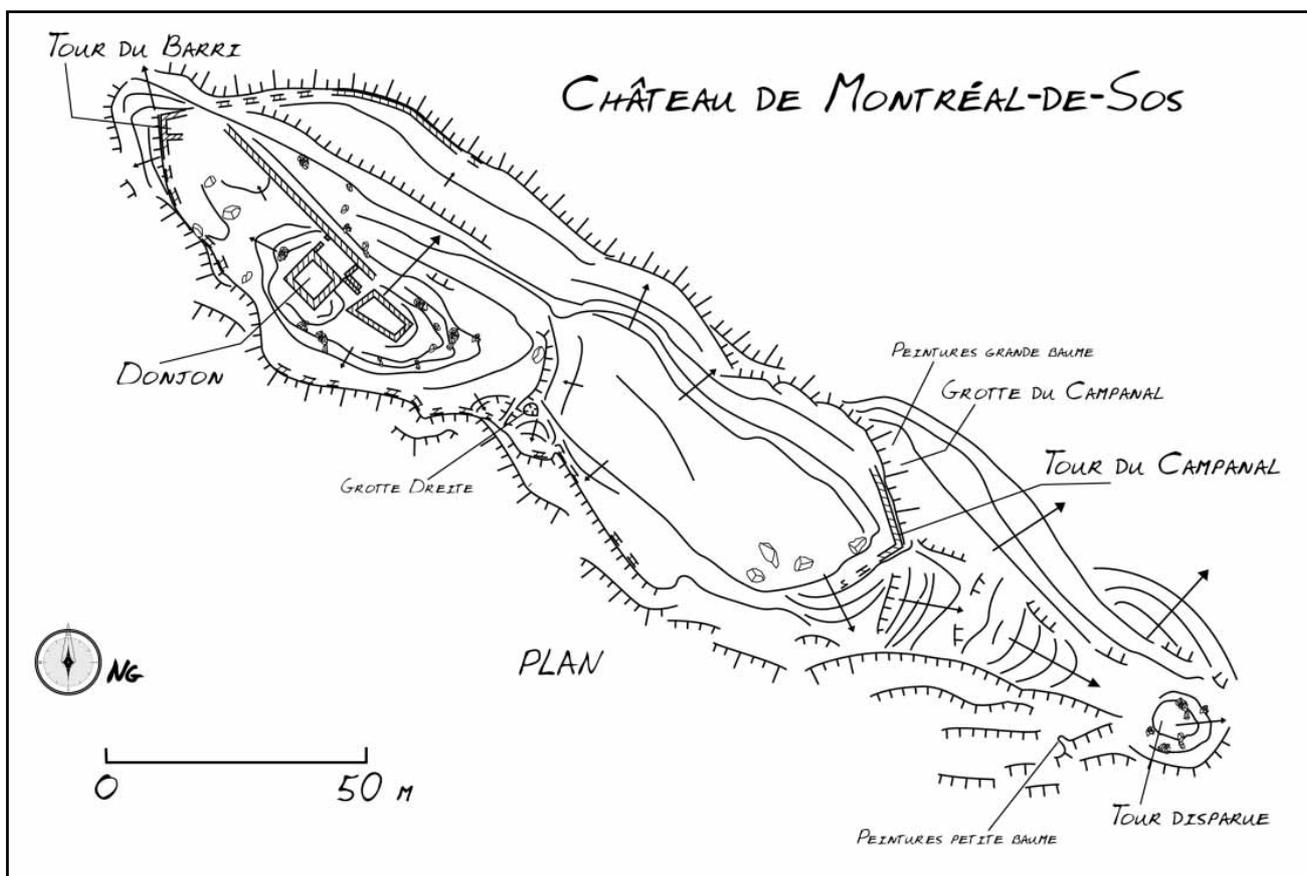
Responsable : Flo GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02. Mobilier recueilli actuellement stocké à la mairie d'Auzat 09220 Auzat, doit être transféré au musée de l'Ariège, service du Conseil Général de l'Ariège.

¹⁵ Voir rapports dactylographiés, envoyés au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02 et du 23/06/03 au 06/07/03. Mobilier recueilli actuellement stocké à la mairie d'Auzat 09220 Auzat, doit être transféré au musée de l'Ariège, service du Conseil Général de l'Ariège.

nombreuses problématiques qu'il génère du point de vue de l'histoire régionale, mais aussi pour l'étude des grandes fortifications des comtés montagnards nord-pyrénéens. La chronologie induite par l'étude du matériel lors des sondages cible deux périodes : les XIII-XIVe siècles ce qui correspond à l'enquête documentaire sur cet ouvrage et une indéniable occupation Ier siècle av. n. e. – début du IIe siècle ap. n. e. plus difficile à cerner.

Résultats 2004

Opération réalisée du 21 juin au 09 juillet 2004.



Situation et objectifs

Objectifs généraux :

La fouille a été concentrée sur la zone castrale seigneuriale, délaissant la portion paysanne sous-jacente. Dans le cadre des problématiques définies et d'une extension à partir des enseignements tirés des sondages réalisés précédemment, ont été définies trois aires d'intervention.

Les intérêts généraux de la campagne archéologique sur le site sont :

Historiques à l'échelle de la chaîne pyrénéenne pour préciser les fonctions et les évolutions de ce site en tant qu'ouvrage montagnard majeur et ouvrage de *castlan* d'un comté pyrénéen. Soulignons l'originalité du site : ouvrage majeur des comtes de Foix, ouvrage de garnison, situé en dehors de la zone concernée par la Grande Guerre méridionale. Il semble s'agir d'un type particulier de château qui n'a que peu été étudié jusqu'à aujourd'hui, la recherche archéologique s'orientant plus vers les châteaux seigneuriaux (œuvres de la potesta seigneuriale) ou des fortifications des régions touchées par des conflits de longue durée aux XIIe et XIIIe siècles.

Montréal est surtout situé dans une zone peu castralisée du fait de la prééminence des villages casaliers et donc dans un cadre d'occupation du sol atypique mais caractéristique de la montagne pyrénéenne, des comtés et vicomtés nord-pyrénéens¹⁶. En haute vallée de Vicdessos, le semis villageois est ancien et le paysage a été très peu modifié par les rares villages castraux. En résulte un cadre d'occupation du sol au Moyen Âge central original. L'insertion dans ce paysage -anciennement structuré- d'ouvrages comtaux d'importance stratégique capitale, fut elle, en l'absence de véritables conflits armés, comparable à la réalité architecturale et fonctionnelle des autres châteaux du même type dans d'autres seigneuries et dans la même chronologie ? Les premiers résultats de la recherche permettent de deviner des différences fondamentales, notamment topographiques et architecturales.

Dans ce cadre géopolitique et occupationnel très particulier, mis à jour par la recherche récente, il est intéressant d'étudier un ouvrage majeur, ses fonctions, son bâti pour jauger des adaptations à ce contexte et pour tenter de mettre à jour les particularités de ce type de site.

Or, parce que ces résultats de la recherche sont récents et parce que l'étude archéologique de châteaux médiévaux en vrai milieu montagnard est rare, ces sujets n'ont pas encore pu être explorés.

Chronologiques et techniques pour tenter de préciser les occupations antérieures à la fortification comtale, notamment à travers le bâti et résoudre la question très originale de l'origine de la tour centrale. Car les sondages archéologiques ont mis à jour un bâti unique en comté de Foix pour les parements internes et extérieurs du donjon quadrangulaire de l'ouvrage. C'est pourquoi la fouille en 2004 propose de concentrer une partie de l'intervention sur ce bâtiment hors du commun.

En outre, l'étude de la stratigraphie sur le parement externe de la tour centrale pourrait permettre –vu la diversité chronologique maximum du matériel archéologique récolté– une étude archéologique du site plus productive sur cet espace que dans d'autres espaces comme la zone dite du Barri ou celle dite de l'aula qui ont montré une moins grande diversité.

Un des objectifs majeurs était aussi de vérifier l'occupation antérieure -antique- qui a été mise en valeur par les sondages archéologiques.

En sus, les méthodes et techniques de constructions utilisées sont encore mal définies pour le donjon, dont on n'a pas précisé avec certitude la technique de fondation, ni défini d'éventuelles reprises dans le bâti.

Il est aussi intéressant d'étudier le binôme donjon/bâtiment sous-jacent, car ce dédoublement des bâtiments au centre des fortifications est une des caractéristiques souvent observées dans des ouvrages comtaux uniquement¹⁷.

Ensuite, existent de nombreuses problématiques sur l'organisation du bâti, notamment dans l'espace situé entre le donjon et le bâtiment sous-jacent, mais aussi proche du Barri autour d'une assise de mur dégagée en 2002. Dans le cas du Barri, il faut préciser la fonction du mur dégagé et des espaces encadrants, mais aussi celle du sol qui s'intercale sous ce mur, vers l'enceinte externe.

Enfin, une très forte concentration de scories de fer vers le Barri dans une tranchée réalisée en 2002, pose le problème de l'éventualité d'une activité métallurgique sur le site. Importance due à la proximité de la très grande mine du Rancié¹⁸, dont l'activité

¹⁶ D'après BERTHE M. – CURSENTE B., *Villages Pyrénéens, morphogénèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001

et CURSENTE B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse 1998.

¹⁷ Foix, Lordat, Bouan, etc.

¹⁸ L'opération archéologique menée par Cl. Dubois a mis en valeur une exploitation du IIIe siècle ap. n. é. La documentation médiévale ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle.

métallurgique était très importante au Moyen Âge, mais qui pourrait aussi expliquer l'existence d'un oppidum plus ancien. En effet, Robert SABLAYROLES¹⁹ a récemment mis en valeur l'intérêt des Romains dans l'exploitation métallurgique dans les vallées ariégeoises, bien avant la conquête théorique par *Domitius Ahenobarbus*.

Méthodologiques pour pouvoir préciser la chronologie de la céramique médiévale sur notre site mais aussi son évolution dans ce milieu montagnard et grâce aux possibles comparaisons avec des fouilles programmées comme celle qui a lieu à Montailou (limite Ariège-Aude) ou celle de Montségur.

Soulignons qu'une part non négligeable des tessons récoltés sont encore mal datés et semblent pouvoir se rattacher à la fin du Moyen Âge central, avec une dynamique très tôt de raréfaction –voire de disparition- des céramiques à cuisson oxydante au fur et à mesure que l'on remonte avant le XIVe siècle. Ces études permettront de pouvoir préciser les résultats des prospections archéologiques faites ou à faire dans notre vallée, où n'a jamais eu lieu ce type de recherches. Il en va de même pour le mobilier métallique dont une grande partie semble pouvoir être rattachée aux équidés et pose le problème des équidés sur ces sites montagnards.

Enfin, l'objectif est aussi de pouvoir croiser l'étude du matériel et de son contexte avec une étude du bâti très approfondie sur la zone fouillée. Notamment une mise en évidence des différences profondes entre les bâtis du donjon, de l'enceinte interne qui lui est proche, des tours et du bâtiment sous-jacent ; mais surtout une tentative d'explication du bâti tout à fait hors du commun (en Sabartès) du parement du donjon de Montréal.

Les zones fouillées ont été :

1. Une zone en face externe du donjon, dégagée par le sondage 2004, ce qui a permis d'avoir l'unité de démolition -très épaisse- déjà évacuée et de s'intéresser directement à des US inférieures. Ces US n'ont pas subi les perturbations qu'avait pu subir l'intérieur du donjon du fait de l'intervention de fouilleurs clandestins.

Cette fouille devait permettre d'atteindre le pied du parement externe du donjon donc de pouvoir étudier celui-ci mais aussi la stratigraphie qui s'y rattache, mais le sol géologique n'a pas été atteint malgré la grande puissance stratigraphique qui a été fouillée cette année du fait de l'énorme puissance stratigraphique en place. Malgré tout, les informations recueillies sont véritablement très riches sur ce secteur.

L'extension en zone 2 n'a pu avoir lieu faute de temps. La berme limitant la zone 2 et la zone 1 a été stabilisée sérieusement car sa hauteur est importante (plus de trois mètres).

2. Une extension d'un sondage réalisé en 2002 sur le terre-plein castral au pied du donjon²⁰. Ce sondage comportait une portion du mur d'enceinte séparant le *caput castr* de la zone villageoise. L'objectif 2004 était d'étendre l'emprise de cette fouille le long du mur d'enceinte vers le donjon (en interne du mur).

La portion externe du mur avait été décapée dans deux sondages en 2002, elle a été étudiée et il s'est avéré qu'il n'était pas nécessaire de dégager la portion externe du mur car il le mur présente un fruit qui impose le comblement des fouilles en face externe pour sa conservation

L'objectif de ce sondage était donc :

De vérifier l'organisation et la puissance stratigraphique dans cette zone (près de 2 m de puissance stratigraphique dans cette zone : unités supérieures contemporaines et

¹⁹ Voir ESCANDE-QUILLET J.M., MAISSANT C., Carte archéologique de la Gaule, Ariège, 1997.

²⁰ Tranchée C dite de l'enceinte.

postérieures au Moyen Âge/unités médiévales/remblais médiévaux mis en place après la construction du mur/unité antique ? préexistante au mur). Notamment de comprendre la fonction et la nature de l'U.S. 37 (médiévale) et de confirmer ou d'infirmer la présence d'aménagements du sol lapiazé ou d'unités d'occupations antiques antérieures à l'implantation du mur d'enceinte (U.S. 392 et 382).

En suivant le mur d'enceinte, de vérifier la possibilité qu'il y ait à cet endroit une entrée entre plateau villageois et château seigneurial (la topographie générale semble indiquer la présence d'un accès à cet endroit).

Il fallait aussi poursuivre l'étude du bâti du mur d'enceinte dans l'objectif de comprendre son raccordement à la zone du donjon et d'une étude comparative globale du bâti du site dans son entier.

3. Une extension d'un des sondages réalisés en 2002 à l'extrémité nord-ouest du terre-plein castral, dans la zone dite du Barri (contexte chronologique d'après le sondage 2002 purement médiéval)²¹.

Cette extension s'est finalement concentrée sur la zone centrale du côté est des fondations de mur dégagées, une zone dont la caractéristique est une très grande concentration en scories de fer. L'extension côté ouest n'a pas pu avoir lieu faute de temps. Mais les résultats de cette zone montrent que pour l'étudier sérieusement, il faudrait envisager – plutôt qu'une petite extension- un décapage de tout l'espace sur un triangle entre la zone 4 et la tour du Barri qui ne peut être envisagé que dans une opération spécifique à l'étude de cet espace.

²¹ Tranchée A dite du Barri.

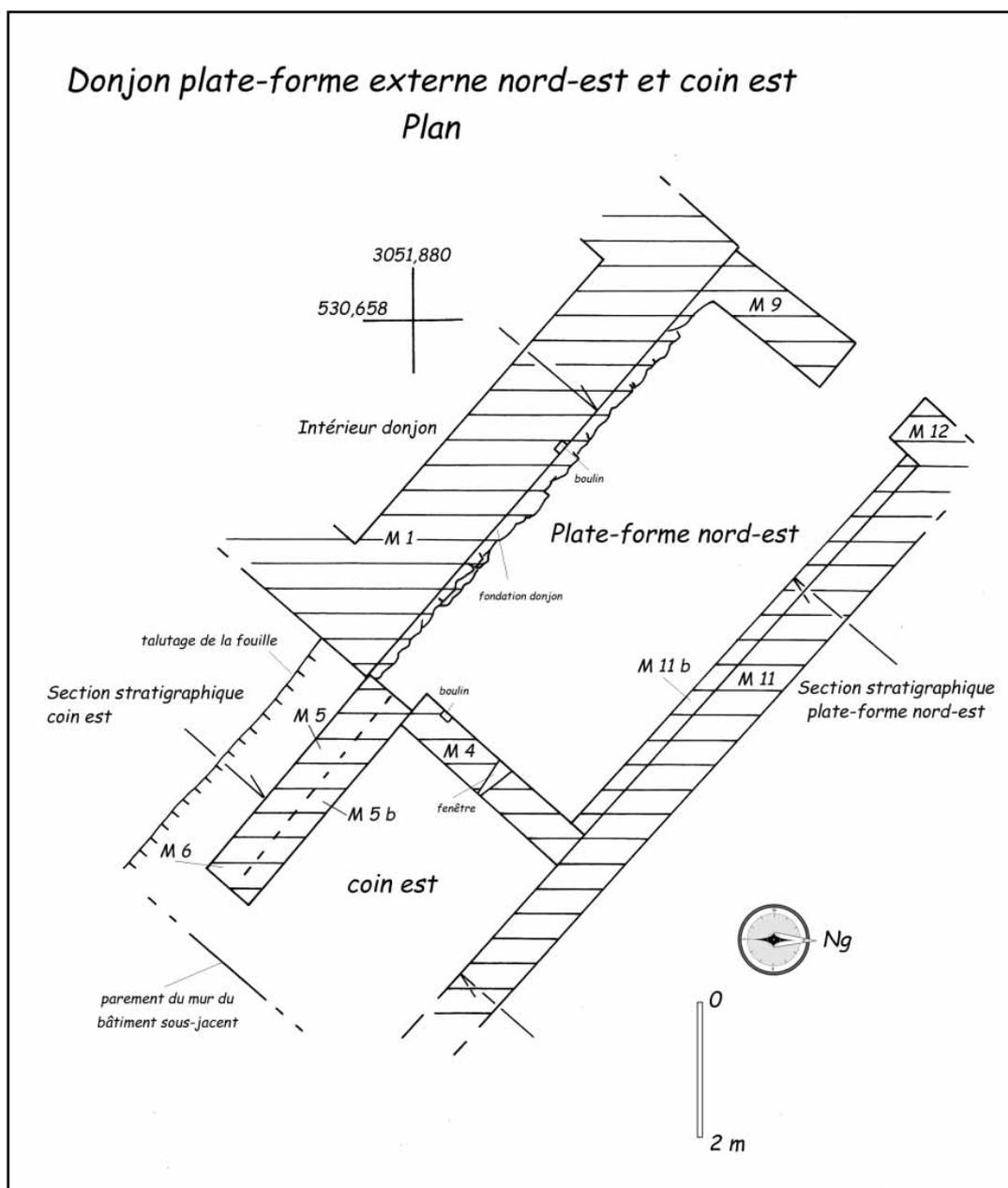
Résultats stratigraphiques

1. ZONE 1 : Extérieurs nord-est et sud-est du donjon

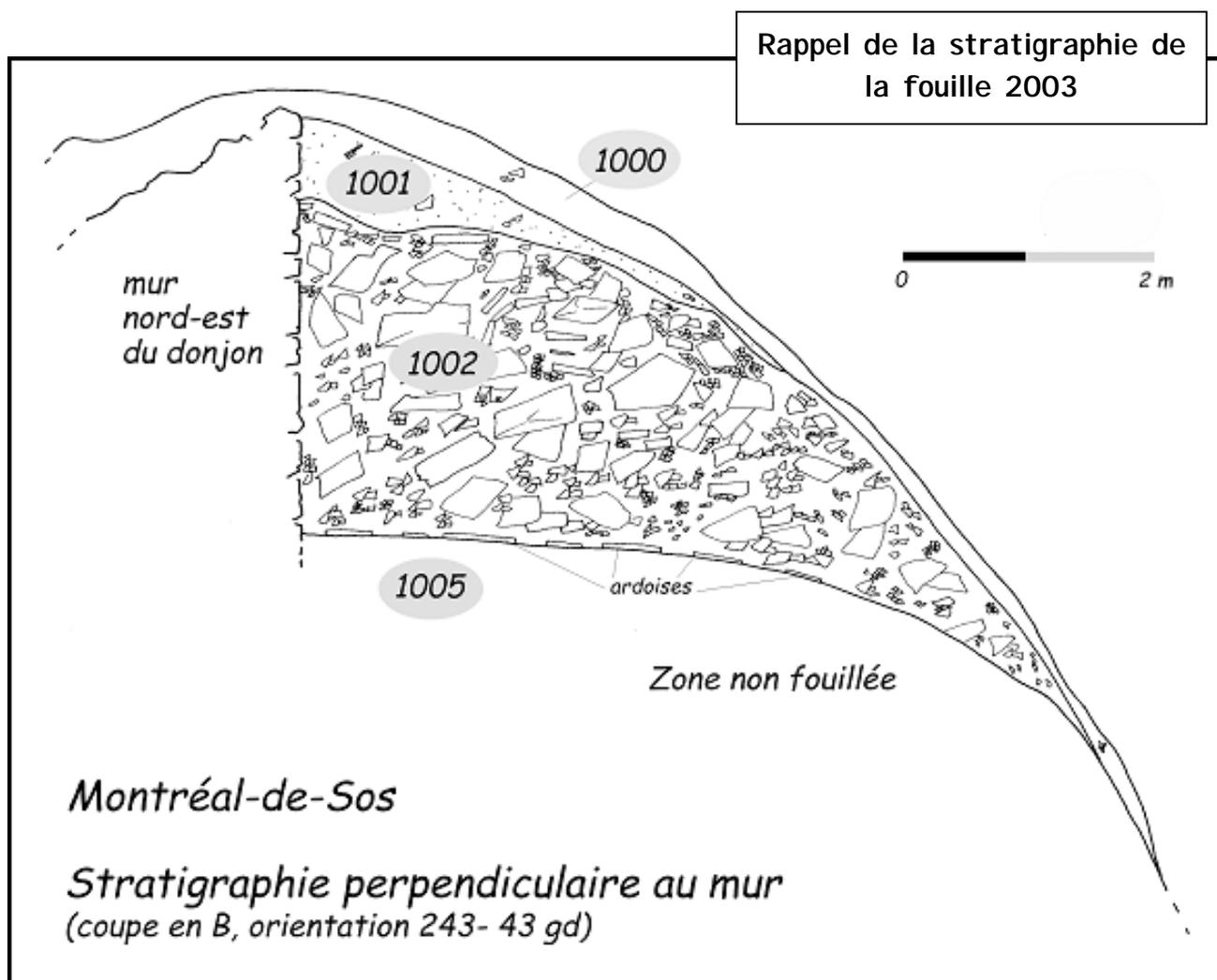
Les unités de démolition avaient été étudiées lors du sondage 2003 sur le côté nord-est et sur une portion du côté sud-est.

Sur le côté sud-est, il n'a pas été poursuivi au-dessous de ces unités, l'emprise de leur dégagement a juste été élargie pour permettre de stabiliser la berme et de dégager un mur pour la restauration. En effet, tous les murs dégagés ont été traités en septembre/octobre 2004 pour les stabiliser et permettre leur conservation.

Sur le côté nord-est, la fouille 2004 s'est attachée à descendre sur toute la plate-forme située sous la démolition.



1.1. La démolition médiévale tardive :



En 2003, les unités de démolition avaient été numérotées 1002, 1003 et 1004. Elles étaient surmontées d'une unité de dépôt de déblais de fouilles clandestines (1001) et de l'humus (1000).

L'unité 1002 était constituée quasiment essentiellement de blocs taillés et de mortier de chaux²². Elle correspondait à une démolition médiévale (fin XIV^e ou début XV^e siècles) révélant un arasement du donjon suite à la démobilitation de la forteresse par les comtes de Foix.

Les unités 1003 et 1004 correspondaient à des couches proches de l'unité 1002, mais dont le mortier était rosé²³ (rubéfaction probable). Elles étaient localisées dans les deux angles nord et est.

Début de fouille initiale (en 2003) à l'altitude : 981 m (au plus haut).

Début de fouille 2004 à l'altitude : 979 m.

U.S. 1001

En 2004, pour des raisons de stabilité des bermes, le décapage de l'unité de démolition 1002 a été élargi dans le coin nord, mais dans ce secteur d'élargissement la fouille s'est

²² (PANTONE © Process 4-7 ou 8-8).

²³ (PANTONE © Process 2-9 ou 1-9).

limitée à ce décapage, l'humus situé juste au-dessus de cette unité de démolition a été côté 1001.

On y a récolté une scorie, un clou et un fer de trait section carrée, 31 fragments d'os d'animaux et 6 tessons de céramique dont un fragment d'amphore antique, une céramique médiévale à cuisson réductrice et 5 céramiques médiévales à cuisson oxydante et tournées dont un bord à lèvre triangulaire du XIVe siècle.

U.S. 1002

L'unité de démolition observée correspond exactement dans ses critères physiques à l'unité 1002 observée en 2003.

On y a récolté 5 scories, 22 clous dont un de maréchalerie, 1 gond et 8 tiges en fer, 255 fragments d'os d'animaux et 112 tessons de céramique dont 67 tessons à cuisson réductrice semblant appartenir à une même forme, 39 d'éléments de céramiques à cuisson oxydante et montées au tour parmi lesquelles un bord avec lèvre en poulie de la deuxième moitié du XIVe siècle et deux fragments de trompe d'appel, l'une à facettes, l'autre circulaire.

Dans l'interface 1002/1011, on a dénombré 4 tessons de céramique, dont un antique.

Dans l'interface 1002/1005, on a dénombré un élément en fer et 15 fragments d'os d'animaux.

U.S. 1007

Toujours pour des raisons de stabilisation des bermes auxquelles s'ajoutent l'intérêt de l'étude et de la restauration d'un mur, le décapage de l'unité de démolition a été élargi sur une courte portion du côté sud-est du donjon.

L'unité de démolition a d'abord (en 2003) été numérotée 1002 ou 1003, puis lors de la découverte d'un mur s'appuyant à l'angle est du donjon, l'unité de démolition située du côté sud-est du mur a été numérotée 1007.

Les caractères physiques de l'U.S. 1007 sont exactement les mêmes que ceux de l'unité 1002. Néanmoins sa puissance est plus importante, puisqu'elle se poursuit jusqu'à l'altitude de 978,2 m alors que l'U.S. 1002 sur le versant nord-est du donjon ne se poursuit pas en dessous de 979,10 m. Du fait de la faible extension du décapage l'U.S. 1007, n'a pu être étudiée que sur une faible superficie (un peu moins de 4 m²).

Parmi les blocs taillés présents dans cette unité et qui proviennent de l'arasement du donjon, on dénombre un linteau d'ouverture taillé dans le calcaire autochtone comme la très grande majorité des autres blocs. Celui-ci mesure près 1,5 m de long. Plan sur trois côtés, il est arrondi régulièrement sur le quatrième et atteint au centre son maximum d'épaisseur vers 40 cm. Sa présence sur cette face sud-est du donjon suggère une ouverture sur cette face.

On a récolté dans l'unité 1007 : 2 scories, 12 éléments métalliques dont un fer de trait des XIIIe-XIVe siècles à longue pointe de section carrée et un couteau moderne à manche riveté, un fer d'équidé de la deuxième moitié du XIVe siècle et peut-être une dent de peigne à carder, 54 fragments d'os d'animaux et 33 tessons de céramique dont une grande majorité d'éléments à cuisson oxydante et montés au tour des XIIIe-XIVe siècles (parmi lesquels des éléments avec lèvres en poulie, deuxième moitié du XIVe siècle).

On y a aussi dénombré 17 fragments de meules à bras qui devaient être a priori réemployés dans le bâti.

13 de ces fragments sont en granite mais réalisés avec des roches différentes allant du granite rose²⁴ à des granites à gros éléments ou à cristaux fins, plus ou moins micassés. On repère 5 types de granites différents.

²⁴ Présence sur le massif de Bassiès en amont de la vallée de Vicdessos.

Les 4 derniers fragments sont réalisés dans un poudingue à inclusions de quartz nombreuses.

Ces fragments proviennent donc d'au moins 9 meules différentes.

L'épaisseur de ces meules varient de 5 à 11 cm. Il est probable que les différences d'épaisseur soient avant tout le fait de la partition entre les moitiés inférieures de meules plus fines et les moitiés supérieures mobiles²⁵. Un des fragments correspond avec certitude à la meule du dessus car il comporte l'encoche qui assurait la mobilité. L'encoche est de section quadrangulaire (3 cm de côté sur le seul côté conservé en entier) et d'une profondeur de 2,2 cm. Enfin, il faut souligner la concentration de ces fragments dans un seul secteur de la démolition, dans l'US 1007.

Plus on descend dans l'unité, plus on rencontre de lauzes de toiture du type des lauzes épaisses de grande taille avec trous accroches larges et taille des côtés en biseaux légers ou sans biseau. Elle sont du même type que celles qui sont présentes en 1002/1003/1004 et particulièrement concentrées sur l'interface entre ces unités de démolition et la première unité d'occupation médiévale sous-jacente 1005 (voir rapport du sondage 2003). Elle proviennent d'une carrière située entre Auzat et Saleix. Les véritables ardoises fines sont rares voire exceptionnelles dans l'U.S. 1007 comme dans les autres unités de démolition 1002/1003/1004, ce qui confirme que la toiture du donjon démoli à la fin du Moyen Âge était constituée de ces grandes lauzes quadrangulaires avec utilisation d'ardoises d'égout et de rives²⁶.

Les unités de démolitions observées depuis que nous fouillons sur ce secteur, 1002, 1003, 1004 et 1007 ont des caractères comparables étudiés dans les rapports des années 2002 et 2003. Ce sont des unités perturbées, comportant des matériels de chronologies diverses mais majoritairement de la fin du Moyen Âge. Ces unités sont composées essentiellement de blocs et de mortier, sans presque aucune matière organique et leurs épaisseurs sont importantes démontrant l'arasement du château en une seule opération, le désarmement de la fin du Moyen Âge.

²⁵ Correspondent à celles étudiées par LASSURE J.-M., *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles, Le mobilier du site archéologique de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Presse Universitaire du Mirail, 1998.

²⁶ Plus proches des couvertures béarnaises ou aspoises actuelles que de celle de l'Ariège.

1.2 Flanc sud-est du donjon, première unité d'occupation :

U.S. 1012

Juste sous l'U.S. 1002. Non fouillée. Z sup = 978,191 m, 84 cm sous la rehausse du parement externe du donjon présente sur cette face.

L'interface 1007/1012 comportait un clou et un tesson de céramique médiévale à cuisson oxydante.

1.3 Flanc nord-est du donjon entre le donjon et le mur d'enceinte interne :

Niveaux :

| | | |
|--|----------|----------|
| US 1000 inf / haut mur actuel M1 | 980,85 | |
| Fondations donjon parement externe NE M1 | 978,127 | 978,222 |
| Interface US 1002/1005 | 979,4 | 979,09 |
| Interface US 1005/1006 contre le M1 | 979,009 | 978,932 |
| Interface US 1006/1009 contre le M1 | 978,95 | |
| Interface US 1009/1011 contre le M1 | 978,82 | 978,59 |
| Interface US 1011/1016 contre le M1 | 978,37 | 978,43 |
| Interface US 1016/1018 contre le M1 | 978,34 | |
| Interface US 1018/1024 contre le M1 | 978, 28 | |
| Interface US 1024/1029 contre le M1 | 978, 110 | 978, 250 |
| Interface US 1029/1031 contre le M1 | 978,08 | |
| Interface US 1031/1037 contre le M1 | 977,999 | |
| Interface US 1037/1050 contre le M1 | 978,88 | |
| Inférieure US 1050 | 977,81 | |
| Haut vestiges M11 bis | 978,44 | |
| Haut M9 et 12 | 978,289 | |

1.3.1. Unités supérieures d'occupations médiévales : surface de destruction finale et unités sous-jacentes : occupations de la fin du Moyen Âge.

1.3.1.1. Dernières occupations fin XIVe siècle – début XVe siècle :

U.S. 1005/ U.S. 1006²⁷

En 2003, seule la surface de cette U.S. a été étudiée et encore pas sur toute la superficie du sondage car son enfouissement était profond vers le coin est et sur le flanc sud-est.

Unité composée de terre brune et fine (PANTONE © Process 315-1), présente sur tout le flanc nord-est du donjon. Elle comporte des charbons de bois et des nodules de mortier.

A la surface de cette unité, on rencontre un éparpillement quasi continu de fragments de lauzes de toiture.

²⁷ Les deux U.S ont été rassemblées après la fouille.

Sur la face nord-est du mur, la surface de cette unité présente un bombé culminant à une distance d'un peu plus de 2 m du coin nord. Le long du mur vers le coin nord, le pendage de cette surface n'excède pas 20°. C'est aussi le cas de l'autre côté vers le coin est sur 1,5 m de long (le pendage le long du mur n'excédant pas -25°). Mais passée cette distance, l'unité s'enfonce.



La zone la plus élevée de cette unité (sommet du bombement visible sur la photo) est située 1,40 m sous le haut du mur (Z le plus élevé = 979,4 m).

Son épaisseur varie d'une dizaine de centimètres à une trentaine. Elle est plus épaisse, là où elle est la plus élevée, réduisant ainsi l'effet de cône sur sa face interne.

En 2004, on y a récolté 7 scories, un dé à coudre et 2 aiguilles en bronze, 41 objets en fer dont un couteau moderne, 298 fragments d'os d'animaux et 75 tessons de céramique dont une majorité d'éléments à cuisson oxydante et montés au tour dont des formes en lèvres à poulie de la seconde moitié du XIVe siècle et un bord à lèvre triangulaire du XIVe siècle²⁸.

L'interface de cette US avec les unités de démolition supérieures recueille donc la première démolition de la toiture et des éléments de charpente et d'ouverture (huisserie).

Dans l'unité elle-même, les vestiges anthropiques se raréfient avec la profondeur, surtout en ce qui concerne la céramique et le matériel métallique, moins en ce qui concerne les ossements.

Dans sa superficie, vers l'est, elle s'efface vers les murs dégagés M4 et M5 (voir-cidessous). Ces murs étaient recouverts par les unités de démolition 1002/1003/1004/1007.

Vers le nord-est, c'est-à-dire en s'éloignant du donjon, elle s'affine nettement et se perd : elle ne recouvrait pas non plus le mur d'enceinte interne dégagé M11 et M11 bis (voir-cidessous) mais son altitude est supérieure aux vestiges actuels de ce mur d'enceinte.

Il s'agit donc sur cet espace -au nord-est du donjon- de la surface qui a recueilli la démolition. On doit souligner que son niveau est nettement supérieur (+ 1,20 m par rapport à l'interface 1007/1012 sur le flanc sud-est du donjon) à celui des autres surfaces du même type situées de l'autre côté des murs 4 et 5. Mais les vestiges d'occupation sont

²⁸ En 2003, cette unité avait déjà été fouillée. On y avait récolté 878 fragments d'os d'animaux. On y avait aussi récolté un fragment de verre et 166 tessons de céramiques, dont 5 tessons d'amphores, 3 fragments de céramiques antiques, 6 fragments de céramiques protohistoriques, le reste était des céramiques médiévales dont 8 fragments de trompes d'appel. Le matériel métallique était numériquement –et proportionnellement- important puisqu'on dénombrait 103 éléments, dont 84 éléments se rapportent au bâti, dont de très nombreux clous ou fragments et un certain nombre d'éléments d'outillage suggéraient une construction (vrille, fragment de pic, tiges de calage). Voir rapport du sondage 2003.

finalement peu nombreux à la surface de cette unité, ce qui suggère que lorsque la démolition a eu lieu, cet espace n'était plus ou peu utilisé.

U.S. 1015

Foyer adossé au mur du donjon, flanc nord-est externe (M1). Foyer ouvert encadré de quelques blocs calcaires et sans sole. Superficie : 70 cm le long du mur, 45 cm maximum perpendiculairement.

Situé en interface 1006/1009.

Extrémité du foyer située à 150 cm de l'angle est du donjon.

Aucun matériel n'était présent dans ce foyer.



U.S. 1009

Correspond en superficie à l'unité 1005, à laquelle elle est sous-jacente. Ces caractères physiques et notamment la couleur de la terre qui la compose sont analogues, mais elle s'avère plus aérée et comporte beaucoup plus de cailloutis et de galets calcaires et schisteux d'un module moyen de 4 à 5 cm de diamètre. Sa structure est très peu homogène et on rencontre à sa base des matériaux sableux mêlés au cailloutis.

Sa surface fluctue, elle est bombée dans le même sens (mais moins prononcée) que la surface de l'U.S. 1005. Sa base fluctue tout particulièrement du côté de l'angle est du donjon donc du M5 où elle est déprimée de plus de 40 cm.

Son épaisseur varie de 12 cm le long du mur du donjon à 20 cm vers l'extérieur.

On y a récolté 7 scories, un fragment de flûte en os, 53 éléments en fer dont un couteau à soie, une paumelle, deux pitons, un fragment de fer d'équidé et deux clous de maréchalerie (l'un à tête trapézoïdale, 2^{ème} moitié XIII^e-1^{ère} moitié XIV^e siècle, l'autre à tête carrée 2^{ème} moitié XIV^e-XV^e siècle, 640 fragments d'os d'animaux et 146 tessons de céramique.

L'interface 1005-6/1009 comportait aussi scories, une bouterolle en bronze, deux tiges en fer, une tête de clou et un clou de maréchalerie, 140 fragments d'os d'animaux et 23 tessons de céramique dont 19 à cuisson oxydante.

On note parmi les céramiques la présence de matériel d'origine antique et protohistorique (un élément). Les céramiques médiévales comportent des céramiques grises à cuisson réductrice tournées et à anses coudées des XIV^e et XV^e siècles, mais aussi d'éléments à cuisson oxydante et montés au tour dont des formes en lèvres à poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle et des bords à lèvres triangulaires du XIV^e siècle. Ces éléments correspondent à ceux récoltés dans l'U.S. 1016.

Les éléments ferreux comportent un fer de trait avec une pointe à section carrée, deux clous de maréchalerie à têtes trapézoïdales des XIII^e-XIV^e siècles et un clou de maréchalerie à tête carrée de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne.

Il apparaît probable que la surface 1005 était la dernière surface d'occupation médiévale, la plus récente qui a reçu la destruction finale, alors que 1009 ne diffère vraiment que par sa densité et l'augmentation du cailloutis avec la profondeur.

Il s'agit probablement d'un monticule de terre mal aplani (déblais ?). La présence d'un foyer en interface 1006/1009 indique que ce déblai fut peut-être progressif, ce qui expliquerait sa structure en trois unités différentes.

Néanmoins, du point de vue de la chronologie du matériel récolté, l'unité 1009 se rapproche plus aisément des unités inférieures, 1011 et 1016, ce qui suggère une séquence commune un peu plus ancienne sur la seconde moitié du XIV^e siècle que celle de la destruction finale sur 1005 (fin XIV^e ou début XV^e siècles).

1.3.1.2. Destruction ou remblais et occupation de la fin du Moyen Âge :

U.S. 1011

Située sous l'U.S. 1009, sa surface est irrégulière.



Son épaisseur varie de 18 à 24 cm.

Elle est composée de blocs taillés de petits modules, très majoritairement calcaires, mêlés à une terre brune (PANTONE © Process 315-1). On y rencontre de fréquentes ardoises schisteuses taillées (et non des lauzes comme dans les unités de la démolition finale). Le côté de ces ardoises est biseauté, à fort angle et elles comportent des trous à clous de petite taille (1 cm de diamètre). Leur épaisseur varie de 13 mm à 5 mm, mais elles sont plus souvent fines. Elle correspondent aux ardoises les plus schisteuses (marneuses) récoltées sur le site et forment un groupe homogène et unique dans les secteurs fouillés jusqu'à aujourd'hui.

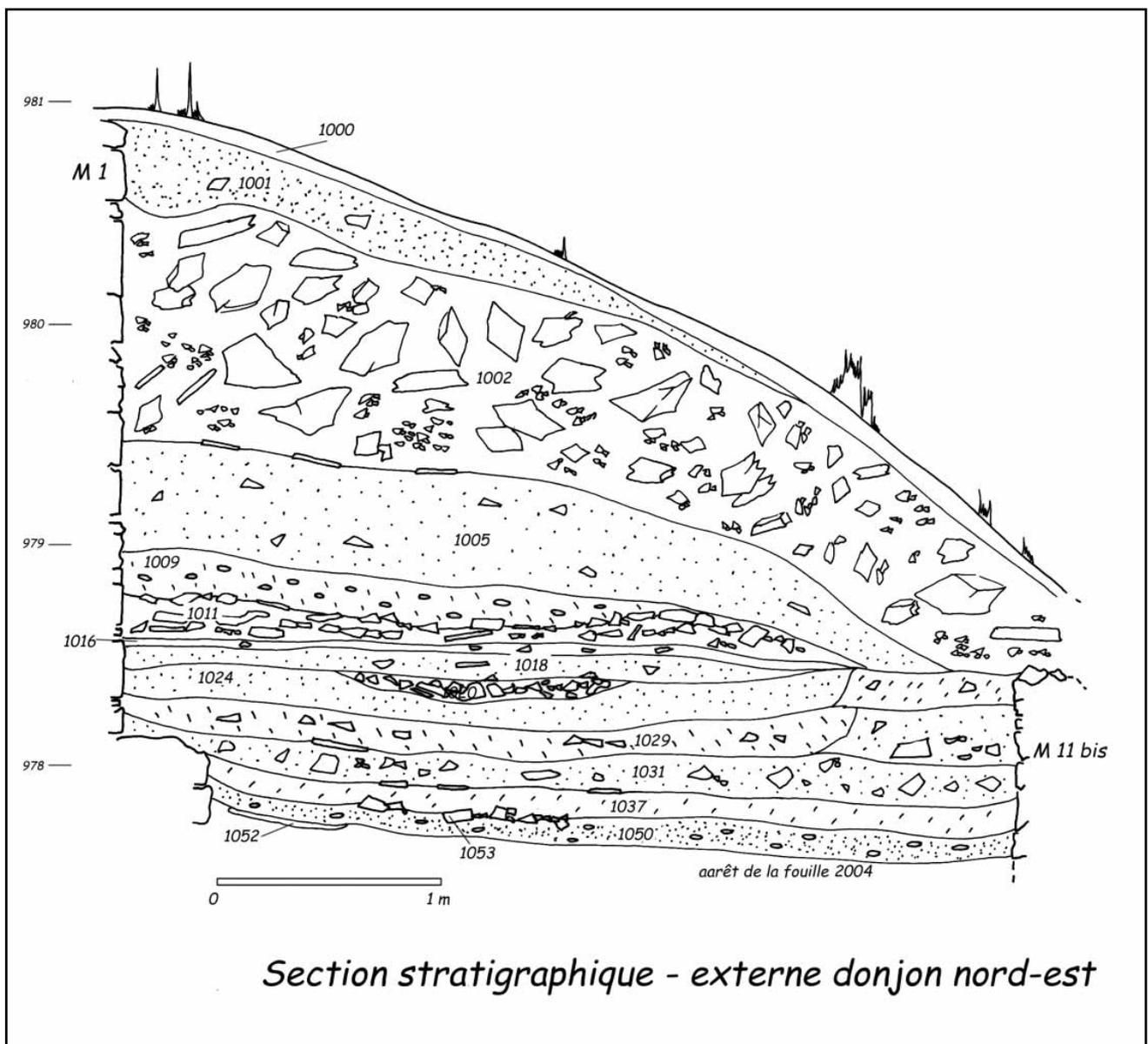
Sa base comporte de gros nodules de mortier de chaux.

On y a récolté 36 scories, 3 ou 4 ardoises comportant des tracés parallèles ou perpendiculaires sur une face, 59 éléments en fer dont deux fers de traits à longues pointes de sections carrées, deux ferrures, 3 pitons, 34 clous et une lame de couteau, 719 fragments d'os d'animaux et 280 tessons de céramique. On dénombre notamment 3 fragments d'amphore, un tesson antique ; 181 fragments de céramiques à cuisson oxydante dont des éléments glaçurés ou non à lèvres à poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle, 49 éléments à cuisson réductrice non glaçurés, 34 fragments à cuisson réductrice glaçurés et tournés qui se rapprochent des productions à anses coudées repérées sur le site et qui pourraient correspondre à une production de la fin du XIV^e - début XV^e siècles et un fragment de faïence moderne (282 tessons au total).

L'interface 1009/1011 comportait aussi 19 scories, 17 éléments en fer dont une ferrure, un crampon en T et 12 clous, 375 fragments d'os d'animaux et 60 tessons de céramique dont 2 fragments d'amphores et deux ou trois tessons antiques dont l'un comporte du mortier en adhérence. On dénombre aussi deux fragments de trompes d'appel, l'une à facettes, l'autre circulaire, 50 éléments à cuisson oxydante des XIIIe-XIVe siècles, dont deux bords en lèvre à poulie de la seconde moitié du XIVe siècle et 12 tessons de cuisson réductrice dont un bord en lèvre à poulie.

L'interface 1002/1011 présente sur quelques dizaine de cm² seulement, là où l'U.S. 1005-6 est absente (en périphérie est) comportait un fragment d'amphore et 3 tessons de céramique dont un bord à lèvre triangulaire glaçuré et à cuisson oxydante (XIVe siècle).

L'interface 1005-6/1011 (là où 1009 n'était pas présente, sur une toute petite surface) comportait aussi 4 clous et 4 éléments en fer indéterminés. Cette interface comportait aussi 54 tessons de céramiques. On dénombre 46 % de céramiques à cuisson réductrice dont des fragments de marmites tournées à anses coudées glaçurées ou non, production révélée cette année et paraissant se raccorder à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle. Les céramiques à cuisson oxydante représentent 54 % des éléments récoltés, elles se rattachent à des productions des XIIIe-XIVe siècles. Des céramiques récoltées dans cette interface concordent avec celles des unités 1001, 1019, 1011 et 1016.



Il semble s'agir d'une destruction différente, plus ancienne que la destruction finale (mais après la mise en place de la plate-forme nord-est - voir ci-dessous) d'un bâtiment ou de plusieurs bâtiments comportant une toiture homogène et différente de celle du donjon. Cette destruction, vu la dispersion chronologique du matériel, peut être celle d'un bâtiment éloigné et l'unité serait donc un remblai constitué avec le matériel issu de la destruction. La céramique récoltée concorde avec les unités 1009 et 1016.

U.S. 1016

L'U.S. 1016 comporte les mêmes caractères physiques que l'unité 1011. Seule les sépare l'interface constituée de gros nodules de mortier de chaux. Le matériel est aussi souvent concordant.

Il s'agit donc d'une unité de la fin du Moyen Âge.

Son épaisseur est faible (autour de quelques centimètres).

Les faces inférieure et supérieure de l'U.S. 1016 sont globalement planes.

Sa face supérieure (Z = 978,40 m) recouvre de très peu les assises du donjon ainsi que le mur d'enceinte interne (11, doublé de 11 bis) qui est arasé à ce niveau par la destruction finale.

On y rencontre quelques lauzes fines taillées, d'épaisseur homogène (autour d'1,2 cm) et plus schistées que les lauzes de la destruction finale.

L'unité 1016 comportait 29 scories, 3 fragments de granite rose se rapprochant des fragments de meules découverts en 1007, une agrafe et une bouterolle en bronze, 102 objets en fer dont 2 fers de trait à longue pointe de section carrée des XIIIe-XIVe siècles, 2 gonds, une serrure complète, une guimbarde, un anneau de cotte de maille, 4 pitons et 55 clous dont peut être deux de maréchalerie.

Cette unité comportait aussi 526 fragments d'os d'animaux dont 3 dents de peigne, un fragment d'enduit rosé et 276 tessons de céramique. On y dénombre deux tessons antiques. Les céramiques médiévales sont représentées très majoritairement par des éléments à cuisson oxydante des XIIIe-XIVe siècles. Parmi les éléments à cuisson réductrice (39 fragments), on dénombre un bord identique aux fragments de marmites à anses coudées de l'interface 1006/1011, dont on retrouve aussi des éléments en 1011 et sur l'interface 1005-6/1011.

La présence de chaux sur l'interface 1011/1016 marque peut-être une étape de construction et il paraît bien que l'U.S. 1016 et plus particulièrement son interface avec 1011 correspondent à l'occupation d'une plate-forme mise en place à la fin du XIVe siècle. Cette interface comportait en outre 7 tessons de céramique. La plate-forme située sur la face externe nord-est du donjon était limitée par le mur d'enceinte interne (M11 doublé de ce côté par M 11 bis), par le mur du donjon (M1), le mur 4 côté est et le mur 9 mis en place pour limiter cette plate-forme (voir étude du bâti ci-dessous). Sous cette unité, on rencontre les remblais de la plate-forme.

Ces trois unités 1009, 1011 et 1016 caractérisent l'occupation de la plate-forme nord-est créée entre les murs 1, 5, 4, 9, 12 et 11 bis. Cette occupation peut être rapprochée de la seconde moitié du XIVe siècle, voir du tournant des siècles XIVe et XVe, ce qui confirme clairement une destruction finale du site et un abandon plus tardif que ne le laissait augurer la documentation écrite.

1.3.1.3. Remblais pour la plate-forme nord-est :

1.3.1.3.1 Première série : chronologie toujours tardive

U.S. 1018

Composée d'une terre brune (PANTONE © Process 315-1) plus granuleuse et moins fine que la terre présente dans les unités supérieures, mais avec de rares blocs. Comporte des charbon de bois, du mortier épars et moins d'ardoises.

La haut de cette unité recouvre d'une dizaine de centimètres maximum la fondation du donjon. Il correspond aussi quelques centimètres sous le haut des vestiges actuels du mur d'enceinte interne (M 11 et 11 bis), mais l'altitude actuelle de ce mur est le produit de l'arasement médiéval. Cet arasement a provoqué le long du mur la disparition des unités supérieures en place (1005/1006/1009/1011) ; leur présence actuelle devant plus au glissement des unités vers la pente qu'à leur position initiale.

La présence de ce mur d'enceinte interne a protégé du glissement vers la pente les unités stratigraphiques de la plate-forme nord-est du donjon à partir de l'unité 1018.

En sus le long du mur 11/11bis l'U.S. 1018 est « remplacée » par des remblais différents (voir ci-dessous : 1023).

L'unité -sa face supérieure- 1018 remonte légèrement en se rapprochant du mur 11bis, mais pas vers le mur 4. Mais sa surface est globalement plane sauf vers l'angle nord du donjon où elle forme une fosse comblée par des blocs taillés (U.S. 1020).

Épaisseur maximum : une vingtaine de centimètres.

Elle est présente dans la quasi-totalité de la plate-forme, sauf à ses deux extrémités est et nord (donc proche des murs 4 et 9/12). Dans ces zones, elle est encadrée par d'autres remblais de structures différentes (U.S.1023). Parallèlement au donjon, son épaisseur a donc tendance à se réduire vers les murs 4 et 9/12. Perpendiculairement au donjon, l'effet est le même, ce qui donne à cette unité une coupe en légère cuvette que l'on soit parallèle ou perpendiculaire au donjon et au mur 11 bis.

L'unité 1018 comportait 4 objets en fer dont une lame de couteau et un fer de trait, un jeton de jeu (?) en os de forme carrée, 75 fragments d'os d'animaux et 23 tessons de céramiques majoritairement à cuisson oxydante, tournées dont un bord en lèvre à poulie de la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Il semble s'agir d'un remblai supérieur qui scelle la mise en place de la plate-forme nord-est à la fin du XIV^e siècle.

U.S. 1020

Lentille. Blocs calcaires taillés très fragmentés et non recouverts d'adhérence de chaux comblant une fosse depuis l'angle nord du donjon jusqu'à plus de 2 m vers l'est. Le haut de cette unité correspond au haut de l'unité 1018, donc aux plus hautes fondations du donjon (M1) sur le parement externe nord-est.

Elle ne comporte pas de matériel.

Il s'agit vraisemblablement de quelques blocs récupérés comblant une dépression en 1018.

U.S. 1024

Sous-jacente à l'unité 1018 (ou 1020), elle est présente dans la quasi-totalité de la plate-forme sur la même surface que 1018 et comporte un profil en légère cuvette dont le point bas est au centre de la plate-forme. Au centre, l'unité 1024 recouvre la fondation du donjon, mais sur les côtés nord et est, elle correspond au haut de cette fondation.

Composée d'une terre brune granuleuse à peine plus claire qu'en 1018 (PANTONE © Process 315-3 à 314-3). Comporte des charbons de bois, du mortier épars et plus d'ardoises fines différentes d'en 1018, très schisteuses comportant des biseaux courts (à

forte pente) très finement taillés. La différence entre les unités 1018 et 1024 est peu marquée et l'unité 1024 est un remblai sous-jacent à 1018 mais peu différencié.

Épaisseur de 20 cm maximum.

L'unité 1024 comportait 13 scories, un fragment d'aiguiseur en os, un objet en bronze, 27 éléments en fer dont un fer de trait à longue pointe de section carrée, 443 fragments d'os d'animaux et 166 tessons de céramique. Parmi les céramiques à cuisson oxydante tournées de la fin du XIII^e siècle et du XIV^e siècle qui représentent 78 tessons, on rencontre des formes en lèvres à poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle et des bords à lèvres triangulaires du XIV^e siècle, ainsi qu'un fragment glaçuré à bec verseur et bord éversé de la fin du XIV^e siècle. Ce fragment peut être rapproché de deux éléments présents en 1016 et 1011. On dénombre aussi un fragment de trompe d'appel à facettes et 82 tessons à cuisson réductrice dont des éléments tardifs se rapportant à la production de marmites à anses coudées.

U.S. 1023

Présente uniquement le long des murs 4, 11 bis et 9/12 (donc encadrant le centre de la plate-forme), sa surface supérieure correspond en altitude à celle de l'unité 1018, tandis que sa face inférieure correspond à la face inférieure de l'U.S. 1024.

Elle est composée de terre brune (PANTONE © Process 315-2) très aérée, dans laquelle on trouve des charbons, du mortier et surtout de nombreux fragments de blocs calcaires.

Cette unité a une épaisseur très variable, fine vers le centre, elle s'épaissit au contact des murs notamment vers le mur 9 où elle mesure presque 30 cm d'épaisseur (maximum). Dans l'angle mur 1 (donjon) / mur 9, elle recouvre les fondations du mur 1 et se poursuit un peu au-dessous du haut des fondations du donjon.

Côté mur 11 bis, la surface supérieure de l'unité correspond au niveau supérieur du mur arasé.

Il s'agit d'un remblai de la plate-forme différent des unités 1018, 1024 et 1029 mais non pas d'une tranchée de fondation d'un des murs.

L'unité 1023 comportait 3 scories, 7 objets en fer dont peut-être un clou de maréchalerie, 101 fragments d'os d'animaux et 27 tessons de céramique. On note la présence d'un fragment d'amphore. La majorité des tessons recueillis sont des céramiques à cuisson réductrice dont un élément tardif jointif (marmite à anses coudées) avec un tesson de l'unité 1031.

Le matériel de l'unité 1023 correspond donc aux unités encadrées (1018-1024). La différence stratigraphique est donc structurelle et porte peut-être simplement la marque de la contamination des murs encadrant la plate-forme, que ce soit du point de vue de la plus grande quantité de blocs que dans la présence de mortier. Cependant, il ne faut pas négliger une possible disposition en deux remblais différents entre le centre de la plate-forme et ses marges.

U.S. 1034

Présente uniquement le long des murs 4, 11 bis et 9 (donc encadrant le centre de la plate-forme), sa surface supérieure correspond en altitude à celle de l'unité 1029, tandis que sa face inférieure correspond à la face inférieure de la même unité (déprimée sur les côtés, là où l'U.S. 1034 est présente). Elle prend donc la succession en profondeur de l'unité 1023.

Elle est composée de terre marron fine, sans mortier ni charbon (PANTONE © Process 313-4) dans laquelle les blocs calcaires sont beaucoup plus nombreux qu'en 1023.

Elle débute 5 cm sous le haut de la fondation du mur 1 (donjon) et juste au niveau du haut des vestiges des murs 9/12.

Il s'agit d'un remblai précédant celui de l'U.S. 1023. Le matériel contenu dans cette unité est tout à fait concordant avec celui de l'U.S. 1023.

L'unité 1034 comportait une scorie, 8 objets en fer dont un piton et un fer de trait à longue pointe de section carrée, 33 fragments d'os d'animaux et 8 tessons de céramique, dont un fragment de plaque foyère, 4 éléments à cuisson réductrice dont un fragment jointif avec un élément de l'U.S. 1023 et 3 éléments à pâte claire.

Cette unité doit être rapprochée de l'unité 1023 dont les conclusions sont les mêmes.

U.S.1029

Unité sous-jacente à l'U.S. 1024, elle est tout autant difficile à différencier que l'était l'U.S. 1024 de l'U.S. 1018. La terre qui la compose est plus granuleuse, plus ocre (PANTONE © Process 313-1) -elle comporte plus de mortier de chaux- et inclut nettement moins de charbons de bois, voire presque aucun.

Quelques blocs taillés calcaires en fragments de petit volume parsèment cette unité.

Elle est épaisse de 3 à 10 cm. Sa section n'a plus la forme d'une cuvette mais ses surfaces montrent un pendage vers le mur 11 bis de +4° à +6°.

Elle couvre toute la surface étudiée ici et sa surface concorde presque avec le haut de la fondation du donjon au mur 1 (juste dessous sur les côtés nord et est, juste dessus au centre).



L'unité 1029 comportait 5 scories, un objet en bronze, 32 objets en fer dont une douille et 14 clous, 219 fragments d'os d'animaux et 126 tessons de céramique. Les éléments céramiques comportaient un tesson antique ainsi qu'un fragment de trompe d'appel circulaire. On dénombre en suite deux tiers de céramiques à cuisson réductrice dont quelques éléments tardifs et un tiers de céramiques à cuisson oxydante fin XIIIe-XIVe siècles.

Dans cette première série de remblais servant pour la plate-forme et notamment dans l'unité 1024, la céramique indique une chronologie identique à l'occupation fin XIVe siècle - début XVe siècle de la plate-forme. Ces remblais sont donc en concordance chronologique directe avec l'occupation qui les surmonte ce qui confirme une fois de plus l'utilisation du site jusqu'à une période tardive, ce que ne démontrent pas les chartes conservées.

1.3.1.3.2 Deuxième série :

Les unités de la deuxième série sont d'abord différenciées de la première par leur profil. Nous ne rencontrons plus ici de profil convexe (avec maximum au centre et le long du M1 du donjon). Ce profil convexe était observable depuis l'unité 1005, mais de moins en moins prononcé jusqu'à l'unité 1029. Les unités de la deuxième série sont légèrement concaves, remontant le long de la fondation du donjon. En outre, alors que les unités de 1018/1024 et

1029 étaient encadrées le long des murs 11/11 bis, 4 et 9/12 par d'autres unités 51023/1034), les unités de la deuxième série concernent toute la plate-forme. Elles sont aussi différenciées des précédentes par la chronologie du mobilier découvert, ce qui confirme la distinction stratigraphique.

U.S.1031

Unité sous-jacente à l'U.S. 1029, elle est difficile à différencier de l'U.S. 1029. Couche plus dense, comportant plus de mortier particulièrement en surface. La terre qui la compose est du même type qu'en 1029, légèrement plus clair (PANTONE © Process 313-2). Sa surface est irrégulière et débute au niveau de la fondation du donjon. Elle comporte plus de fragments de blocs calcaires taillés et de charbons, mais aucune ardoise, excepté quelques rares lauzes uniquement en surface.

Son épaisseur est de 7 à 19 cm.

L'unité 1031 comportait une ardoise taillée en arrondi (bouchon ?), deux scories, une poignée de dague en bronze, 9 objets en fer dont un fer de trait à longue pointe de section carrée et 5 clous, 82 fragments d'os d'animaux et 49 tessons de céramique parmi lesquels un tesson antique et un fragment d'amphore. On a aussi découvert 3 fragments de trompes d'appel, dont un tenon. Les autres céramiques sont majoritairement (55%) issues de cuisson réductrice dont un élément paraît être jointif à un fragment tardif de l'U.S. 1023. Les céramiques à cuisson oxydante sont des éléments de productions de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècles.

U.S.1037

Unité sous-jacente à l'U.S. 1031, elle occupe la même surface. Entre 1031 et 1037, on rencontre une petite surface indurée comportant plus de mortier et quelques ardoises fines schisteuses et très fragmentées. La terre qui la compose est du même type qu'en 1031, (PANTONE © Process 313-2).

Elle débute environ 15 à 20 cm sous le haut des fondations du mur 1 (donjon).

Son épaisseur est d'une dizaine de centimètres. Elle comporte comme 1031, à laquelle elle est parallèle, un pendage vers le mur 11 bis, pendage plus marqué côté donjon (jusqu'à -20°), ce qui donne à ces unités un profil relevé proche de la fondation du donjon.

L'unité 1037 comportait une scorie, deux monnaies de la fin du XIIIe siècle (un denier tournois en billon de Philippe le Hardi ou Philippe le Bel et un denier bourbonnais de Souvigny en billon)²⁹, 2 objets en bronze, 37 objets en fer dont une clef, un fer de trait, une boucle avec son ardillon, un piton, 13 clous et 2 clous de maréchalerie de la seconde moitié du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle. On dénombre ensuite 506 fragments d'os d'animaux, un noyau d'abricot et 221 tessons de céramique. On note la présence d'un tesson et d'un fragment d'amphore antiques. Y ont été récoltés 3 fragments de trompes d'appel, puis 159 éléments à cuisson réductrice dont deux éléments -XIVe siècle- se rapprochent de tessons de l'U.S. 1023. Ces éléments à cuisson réductrice sont plus nombreux en profondeur et représentent la quasi-totalité des céramiques de l'unité inférieure 1039 et de l'interface entre ces deux unités. Enfin, on dénombre 57 tessons à cuisson oxydante de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle.

U.S.1039

Elle est très proche de l'U.S. 1037 qui la recouvre. A nouveau une petite surface plus dure différencie le passage d'une unité à l'autre.

²⁹ Un denier tournois à l'O rond, frappé vers 1280-1285 sous Philippe III puis 1285-1290 sous Philippe IV
Un denier féodal du Prieuré de Souvigny et Sires de Bourbon – Agnès et Jean (1262-1287)
[déterminations Francis Dieulafait]

L'unité 1039 comportait deux scories, un objet en fer (une crapaudine), 71 fragments d'os d'animaux et 8 tessons de céramique dont la totalité sont des éléments à cuisson réductrice accompagnés d'un fragment de trompe d'appel en céramique polie rouge.

L'interface 1037/1039 comportait 5 scories, 9 objets en fer dont 5 clous, 290 fragments d'os d'animaux et 40 tessons de céramiques dont 36 fragments à cuisson réductrice sans éléments tardifs.

Dans les unités 1031, 1037 et 1039, l'augmentation de la proportion des céramiques à cuisson réductrice est claire, ce qui peut suggérer une évolution chronologique ou qualitative. Cette évolution rapprochée à celle de la section des unités n'est certainement pas fortuite et doit être rapprochée des conclusions sur l'U.S. 1050 sous-jacente et plus ancienne. Les unités 1031 à 1039 représentent donc une séquence chronologique a priori unitaire en transition entre l'occupation de la fin du Moyen Âge étudiées ci-dessus (1005 à 1024) et des occupations plus anciennes mises à jour dans l'U.S. 1050. Le mobilier recueilli, notamment dans l'U.S. 1037, forme un lot homogène de la fin du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle, ce qui correspond à l'époque de la caserne comtale mentionnée souvent dans la documentation, comme un des points forts du comté tenu pour le comte par un châtelain (documents des années 1272-1302). A cet ensemble chronologique se rattache probablement l'U.S. 1029, mais de façon moins bien définie.

On peut supposer que la mise en place de la plate-forme tardive était constituée par la première série de remblais. Tandis que la seconde série serait à rattacher à des unités plus anciennes (U.S.1031-1037-1039) décapitées par la mise en place de la plate-forme tardive occupée à la fin du Moyen Âge (U.S. 1005-1024). Ces unités, notamment l'unité 1037 paraissent se raccorder clairement à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle.

U.S. 1053

Unité constituée de gros blocs calcaires épars en interface entre 1037 et 1050. Présence en lentilles.

Pas de matériel dans cette unité.

1.3.2. Occupation plus ancienne : fin XIIe ou première moitié XIIIe siècles :

Jusqu'au niveau 1029 ou 1031, le matériel récolté est relativement homogène consacrant une occupation de la fin du Moyen Âge qui s'échelonne à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle. Les niveaux 1031-1039 paraissent appartenir à une étape chronologique plus ancienne, mais encore inscrite dans le XIVe siècle (début) ou au mieux à la fin du XIIIe siècle. L'unité 1050 présente une nouvelle césure et s'inscrit dans une chronologie radicalement plus ancienne.

U.S. 1050

Unité sous-jacente à l'U.S. 1037, elle occupe la même surface, c'est-à-dire toute la plate-forme nord-est au devant du donjon. Elle est caractérisée par des nodules ovales composés de particules très fines de couleur gris bleuté ou rouge sombre (PANTONE © Process 334-5 et 51-2). Ces nodules ne sont pas présents naturellement sur le site de Montréal ni dans les grottes sous-jacentes. Ils ne sont pas non plus présents dans les constructions que nous connaissons sur le site. Il sont constitués de matières varveuses minéralisées dont la recherche dans le secteur est pour l'instant infructueuse.

La terre qui la constitue est marron, caillouteuse et relativement grasse (PANTONE © Process 315-5). Elle inclut des charbons de bois et un peu de mortier.

Elle débute une trentaine de centimètres sous le haut de la fondation du donjon (mur 1), mais garde en surface le profil relevé avec pente négative vers le mur 11 bis qu'avaient les unités 1031 et 1037. Son épaisseur est de 5 à 12 cm.

Elle a presque été entièrement fouillée, mais constitue la dernière unité dégagée en 2004. L'unité 1050 comportait une scorie, un bloc de granite arrondi qui a pu servir de pierre à fronde, une monnaie, 18 objets en fer dont 3 clous et une paumelle, 1141 fragments d'os d'animaux et 125 tessons de céramiques dont 117 sont des éléments à cuisson réductrice dont de nombreux bords éversés et sans éléments tardifs dénombrés. S'y ajoutent deux fragments de trompes d'appel en céramique rouge et polie. Enfin, on ne dénombre que 4 fragments de céramiques à cuisson oxydante tournée de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle qui pourraient être issus de contaminations. D'autant que la monnaie s'avère être un denier en billon d'Alphonse I de Barcelone (II d'Aragon) (1162-1196), de l'atelier de Barcelone³⁰. L'unité 1050 pourrait être d'une chronologie concordante avec la première mention du château dans la documentation (1213). La poursuite de la fouille sur ce secteur doit permettre de vérifier cette chronologie tout en permettant de déterminer l'origine chronologique de la fortification comtale car la carence de la documentation écrite ne permet pas de considérer la mention textuelle de 1213 comme une origine récente et certaine.

U.S. 1052

Lentilles de chaux à la base de 1050. Présentes proches de la fondation du donjon, elles s'épaississent à son contact, formant une gangue jusqu'à une vingtaine de centimètres en avant.

La création de la plate-forme tardive au devant du donjon a considérablement modifié les unités supérieures antérieures à cette création. Un dégagement a alors probablement eu lieu décapitant des unités puis un remblaiement complexe est venu s'insérer sur cet ancien remblai. Néanmoins trois étapes chronologiques d'occupation semblent se succéder clairement :

- . Une occupation bien plus tardive que la documentation écrite ne le laissait supposer (fin XIV^e-début XV^e siècles)
- . Des occupations plus anciennes concordant avec nos connaissances documentaires : fin XIII^e-début XIV^e siècles lors des conflits entre les comtes et les rois de France et d'Aragon et fin XII^e – première moitié XIII^e siècles en concordance avec l'apparition du site dans les chartes.

³⁰ Détermination Francis Dieulafait.

1.4 Coin est du donjon : entre les murs 4 et 5/6/5bis

Niveaux

| | | |
|--|----------|---------|
| Rehausse sur parement externe donjon sud-est | 979,107 | |
| Interface US 1007/1012 au contact M1 | 978,191 | |
| Haut du mur 5 | 979,262 | |
| Haut du mur 5 bis | 978,989 | 979,045 |
| Haut du mur 4 | 979,262 | |
| Bas fenêtre dans mur 4 | 978,757 | |
| US 1010 | 979,062 | |
| Interface US 1013/ 1025 ou 26 | 978,399 | |
| Interface US 1025 ou 1026 / 1030 ou 1036 | 978, 310 | |
| Bas mur 5 bis (au plus bas) | 978,302 | |
| Haut US 2042/2043/2044 | 978, 008 | |

1.4.1 Liant et destruction du mur 5bis :

U.S. 1010

Lentilles de terre ocre argileuse. Très faible épaisseur (max 1,5 cm). Située juste au-dessous de la démolition.

Un unique objet en fer a été récolté dans cette unité.

Correspond au liant du mur 5 bis (monté à l'argile), liant qui s'est épandu autour du mur écroulé.

U.S. 1013

Située juste sous 1007 ou 1010, cette unité ne recouvre pas l'espace entier entre les murs 5 et 4. Elle domine le mur 5bis et s'étend à l'avant de ce mur. Sa surface supérieure est déprimée en avant du mur.

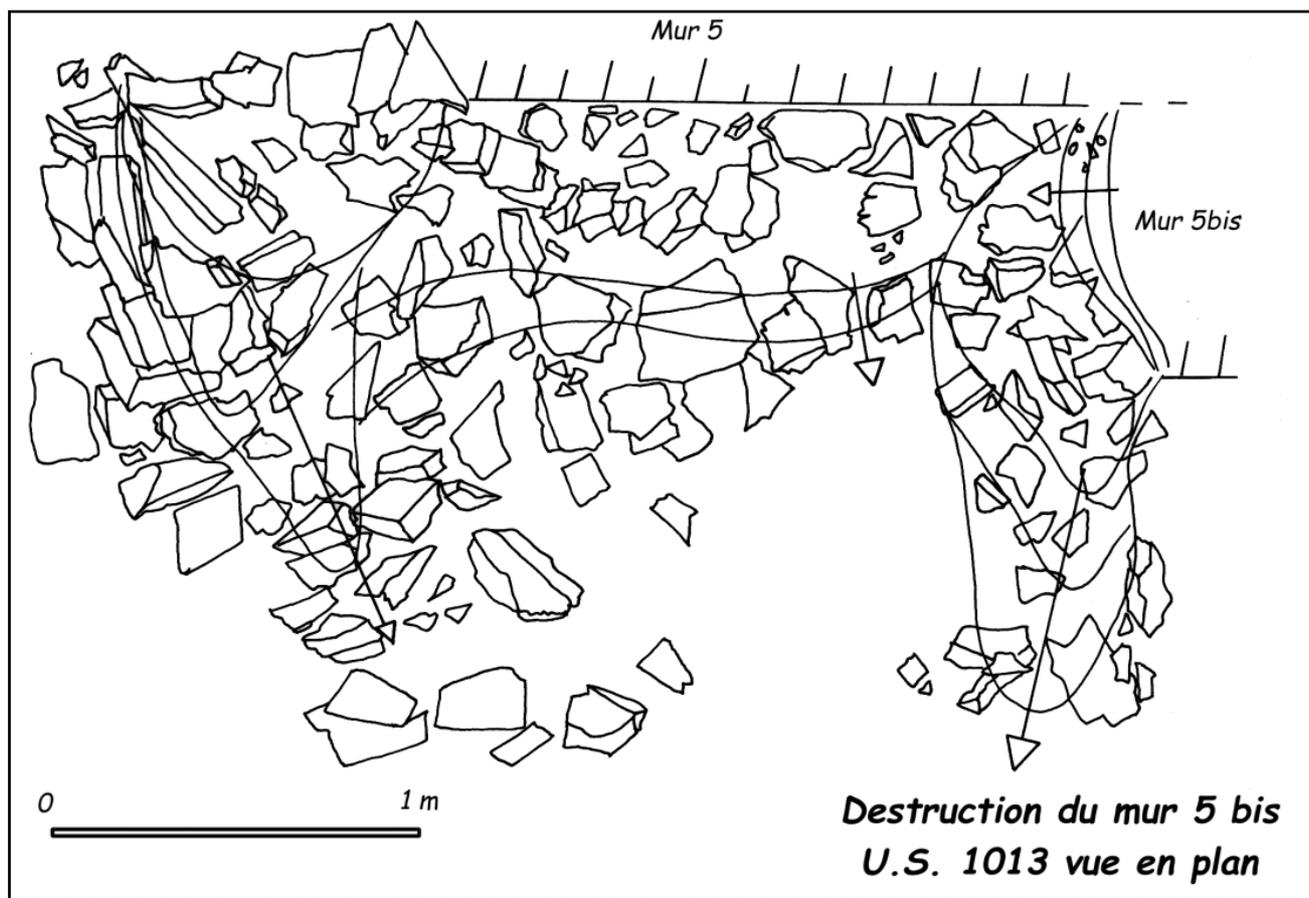
Constituée de blocs taillés calcaires mêlés à une terre ocre argileuse (idem 1010), il s'agit de l'écroulement du M 5bis. Sa situation démontre que cet affaissement a eu lieu juste avant ou au début de la destruction finale. Son faible volume montre que le M 5bis ne devait pas connaître une élévation importante (voir analyse du



bâti ci-dessous).

Elle comporte quelques ardoises schisteuses, donc différentes des lauzes des unités de démolition du donjon, de 4 mm à 1,2 cm d'épaisseur, elles comportent un biseautage court et sont plus petites en superficie. Elles correspondent aux ardoises que l'on rencontre dans l'U.S. 1024.

L'unité 1013 comportait 4 scories, 10 objets en fer dont 8 clous, 50 fragments d'os d'animaux et un unique tesson de céramique à cuisson oxydante et tournée (fin XIIIe siècle ou XIVE siècle).



1.4.1 Unités médiévales supérieures :

U.S. 1025

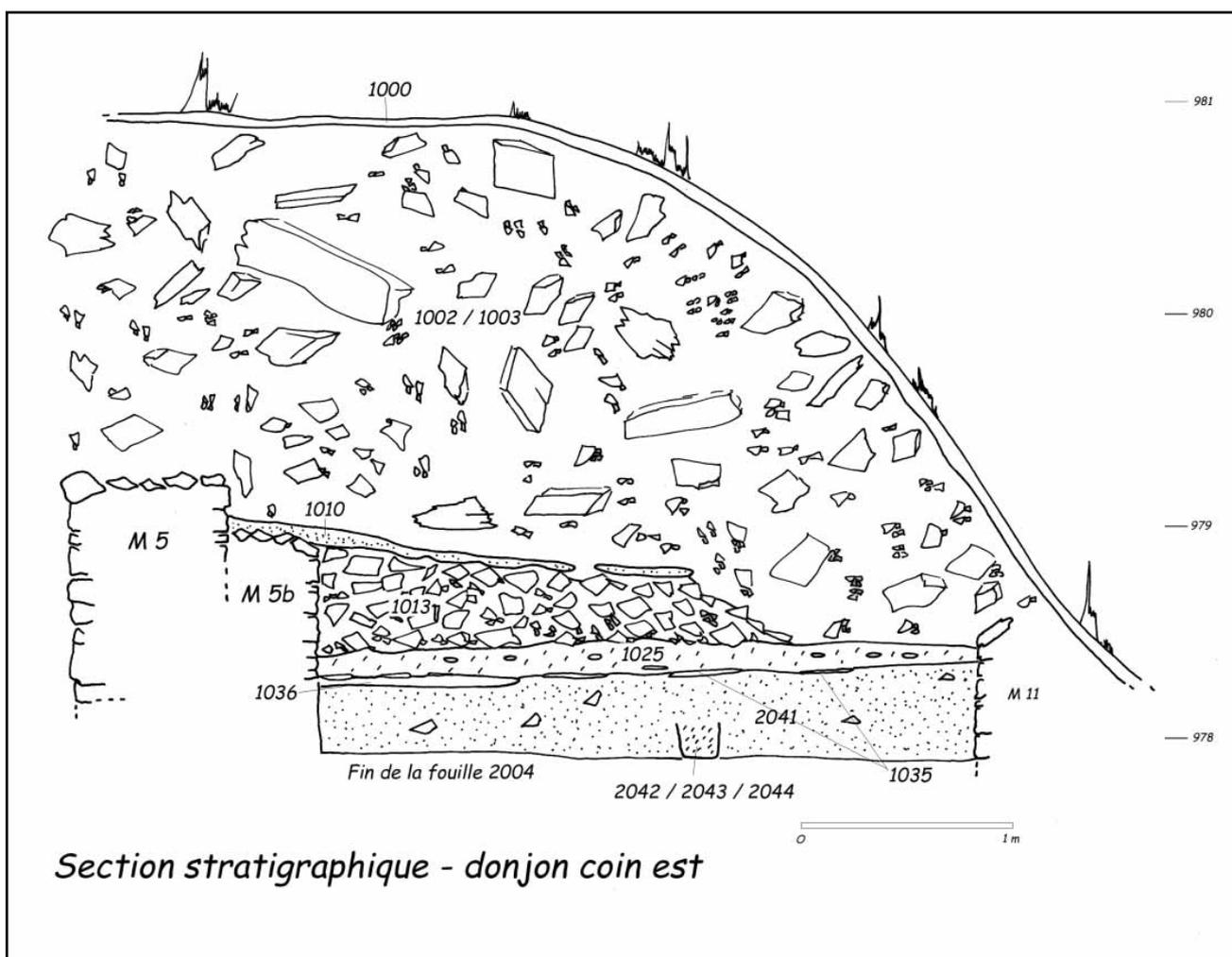
Constituée de terre marron (PANTONE © Process 314-3) à marron clair (plus claire en surface). On y rencontre quelques rares galets de rivière et des charbons de bois épars. Elle est présente dans toute la surface fouillée. Globalement plane au-dessus, elle débute un peu au-dessus du pied du mur 5 bis et mesure quelques centimètres d'épaisseur.

L'unité est très fine, de quelques centimètres d'épaisseur.

L'unité 1025 comportait 28 scories, un fragment d'enduit rosé, un anneau en bronze, 24 objets en fer dont un couteau à soie, un fer de trait à longue pointe de section carrée, une entrave³¹, une paumelle, un clou de maréchalerie (seconde moitié XIIIe- première moitié

³¹ Une entrave avait déjà été découverte sur la plate-forme nord-est du donjon, U.S. 1005 en 2003.

XIVe siècles), une attache d'éperon du XIVe siècle, un pêne de serrure et peut-être une dent de peigne à carder.



On y dénombre aussi 240 fragments d'os d'animaux et 203 tessons de céramique. Parmi ces derniers, un probable tesson antique, mais surtout 166 tessons de céramiques à cuisson oxydante (fin XIIIe-XIVe siècles) dont des éléments se rapprochent d'éléments de l'U.S. 2041. On dénombre aussi 29 fragments de céramiques à cuisson réductrice.

Contrairement aux unités supérieures de la face nord-est du donjon, les unités 1013 et 1025 ne comportent pas d'élément très tardif, mais restent dans une chronologie de la fin du Moyen Âge.

U.S. 1026

Peu différente de l'unité 1025, elle est constituée de terre marron (PANTONE © Process 314-1). On y rencontre quelques rares charbons de bois épars. Elle est présente dans toute la surface fouillée juste sous 1025.

L'unité 1026 contenait un fer d'équidé, 27 fragments d'os d'animaux et 7 tessons de céramique dont un fragment d'amphore, un fragment de trompe d'appel en céramique rouge et polie et des céramiques médiévales à cuisson réductrice sans élément tardif, ce qui confirme les conclusions de l'unité 1025.

Épaisseur : 5 à 6 cm.

La base de l'U.S. 1026 correspond à la fondation du mur 5 bis mais est plus élevée que la fondation du mur 4.

Présence dans tout l'espace entre les murs 4 et 5 bis.

Premières unités d'occupation médiévale, la surface 1025 supporte la destruction du mur 5 bis et l'arasement final. Ce niveau supérieur est différent du niveau des bases de la destruction finale sur le flanc nord-est et de l'autre côté des murs 5 et 5 bis : il est plus profond d'un mètre à 70 cm. Mais l'absence d'élément très tardif sur cette face, semble indiquer que l'occupation de la fin du Moyen Âge n'y est pas présente, ce qui expliquerait le décalage altitudinal observé.

Les unités 1025 et 1026 correspondent à une occupation contemporaine de l'utilisation du mur 5. Contrairement au flanc nord-est du donjon, cette occupation ne semble pas devoir être raccordée à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle, mais paraît un peu plus ancienne, tout en restant clairement dans le XIVe siècle.

1.4.2 Séries médiévales sous le mur 5 bis

U.S. 1030

Directement sous l'U.S. 1026, avec une interface comportant quelques ardoises schisteuses fines et taillées.

Constituée d'une terre plus sombre, marron (PANTONE © Process 308-4), on y dénombre des charbons de bois plus nombreux et quelques petits fragments d'ardoises rubéfiées.

Epaisseur : très faible. La base de cette unité correspond grossièrement à la fondation (malheureusement la fondation du mur est très irrégulière car constituée de très gros blocs) du mur 4.

L'unité 1030 comportait 6 objets en fer dont un couteau à soie et un fer de trait à pointe courte et douille large, 63 fragments d'os d'animaux et 3 tessons de céramiques à cuisson oxydante et montés au tour (fin XIIIe ou XIVe siècles).

U.S. 1035

Directement sous l'U.S. 1030, l'U.S. 1035 est composée de lentilles de grande superficie composées de mortier très dense, légèrement rosé (PANTONE © Process 310-9), et comportant des charbons.

Unité au niveau de la fondation du mur 4. Mais cette fondation, constituée de très gros blocs, s'étage sur plus de 40 cm de haut.

Epaisseur : 1 à 2 cm.

L'unité 1035 comportait une scorie et 8 fragments d'os d'animaux.

Cette unité semble indiquer une phase de construction qui ne peut correspondre au mur 5 bis puisqu'il est monté à la terre et puisque l'unité en question est surmonté par l'U.S. 1030. On peut plus facilement la mettre en relation avec la modification du mur 5 (extrémité sud-est du mur modifiée en mur 6).

U.S. 1036

Directement sous l'U.S. 1026, l'U.S. 1036 correspond à une zone en demi-cercle de terre très rubéfiée sur à peine moins d'1,5 m² (1,45 m x 1,05 m dans les plus grandes largeurs, forme générale en demi-cercle).

Accolée au mur 5 bis, cette couche passe sous ce mur. Elle correspond en altitude à la fondation du mur 4, mais ne jonctionne pas avec ce mur.

Epaisseur : 2 à 4 cm.

L'unité comportait deux battitures.

L'unité 1036 comportait 44 scories, un objet en bronze, un piton à tête plate, 9 fragments d'os d'animaux et un tesson de céramique glaçuré à cuisson oxydante (fin XIIIe-XIVe siècles).

Cette unité rubéfiée est à mettre en relation avec l'aménagement découvert en avant (voir ci-dessous U.S. 2042/2043/2044). Il est possible que nous ayons ici un petit atelier de forge, pour la réparation des ustensiles. En effet, le faible nombre de battitures récoltées et la faiblesse des aménagements tendent à montrer qu'il s'agit plutôt d'un atelier de reprise que de fabrication d'outils. Cette U.S. scelle la construction du doublement du mur 5, numérotée 5 bis qui la recouvre. Comme l'autre face du mur 5 n'a pas été fouillée, il n'est pas possible de connaître la chronologie du mur 5 par rapport à celle de l'unité 1036.

Le matériel des unités 1030 à 1036 est peu nombreux mais ne semble pas connaître de différences chronologiques appréciables avec les unités supérieures.

U.S. 2041

Directement sous l'U.S. 1025 ou les U.S. 1036 et 1035 (là où elles sont présentes) elle est présente dans tout l'espace étudié ici entre les murs 11, 4 et 5 bis.

Z = Z 1036. Sa face supérieure correspond avec la fondation du mur 4, et elle passe sous ce mur.

Constituée d'une terre brune (PANTONE © Process 315-2) incluant des cailloutis, des charbons et un peu de mortier de chaux.

Elle n'a pas été entièrement fouillée (sur plus de 30 cm) et constitue l'arrêt de la fouille 2004 dans cette zone.

Elle sert d'assise au foyer 1036 et constitue l'encaissant des trous de poteau 2042, 2043 et 2044. Elle passe sous ces trous de poteaux.

L'unité 2041 comportait une scorie, 5 objets en fer dont un clou et 7 tessons céramiques : 3 à cuisson oxydante dont un se rapproche d'éléments de l'U.S. 1025, 2 fragments de céramiques à cuisson réductrice et 2 fragments indéterminés.

U.S. 2042

Trou de poteau, d'un diamètre d'une vingtaine de centimètres constitué d'une terre plus sombre.

L'unité 2042 comportait 8 fragments d'os d'animaux et un tesson de céramique médiévale grise à bord éversé.

U.S. 2043

Trou de poteau, d'un diamètre d'une vingtaine de centimètre constitué d'une terre plus sombre.

L'unité 2043 comportait 5 fragment de coquille d'œuf et un clou.

U.S. 2044

Trou de poteau, d'un diamètre d'une vingtaine de centimètre constitué d'une terre plus sombre.

L'unité 2044 comportait 2 fragments d'os d'animaux.

Un aménagement en bois s'insérant dans l'unité 2041 et était presque contiguë à la rubéfaction 1036 souligne que cet espace au sud-est du mur 4 a servi à une activité artisanale du fer. Cet aménagement devait être léger car l'emprise des encoches de poteau dans le sol est de faible profondeur. Sa situation -proche du mur d'enceinte- confirme qu'il ne s'agit pas d'un refend sur poteau, mais plutôt d'une structure légère d'aménagement intérieur de la pièce. Le mur 5 bis a été rajouté après l'arrêt de cette activité, mais l'absence de fouille des unités d'occupation au-delà du mur 5 (flanc sud-est du donjon, voir ci-dessus)

ne permet pas de savoir comment celui-ci s'intègre dans cette chronologie ; la question est pourtant intéressante puisque le mur 5 bis ne fait que doubler le mur 5.

U.S. 2046

Unité de même structure que l'unité 2041, mais située entre le mur 6 et le mur du bâtiment sous-jacent (mur 13). Décapée sur une faible superficie pour la stabilité de la berme laissée en place.

L'unité 2046 comportait deux objets en fer, 15 fragments d'os d'animaux et 11 tessons de céramiques à cuisson oxydantes et montées au tour (fin XIIIe ou XIVe siècles) pour moitié et de céramiques à cuisson réductrice pour l'autre moitié.

L'unité 2046 semble correspondre à l'unité 2041.

Ce secteur est, extérieur au donjon, ne comporte pas les mêmes séquences chronologiques que la plate-forme nord-est puisque semble être absente l'occupation tardive de la fin du XIVe siècle ou du début du XVe siècle. Cependant, la faible quantité de matériel, due à la faible superficie de la fouille, ne permet pas de tirer des conclusions aussi claires que pour la plate-forme nord-est. Directement sous la destruction finale, les unités fouillées semblent toutes devoir être raccordées au XIVe siècle. La fouille dans le coin est du donjon ne semble pas avoir dépassé les occupations du XIVe siècle. Dans cet espace, une structure artisanale de travail du fer a été utilisée avant le doublement du mur 5 par le mur 5 bis et il serait évidemment intéressant de connaître la stratigraphie de l'autre côté du mur 5 pour en évaluer l'ancienneté. Cette structure artisanale paraît avoir été composée d'une zone centrale à l'arrière de laquelle un aménagement en bois existait. L'espace créé entre les murs 4 et 5, de petite superficie, semble donc avoir été aménagé pour une fonction artisanale au XIVe siècle.

1.4 Flanc nord-est du donjon au-delà du mur d'enceinte interne (M11) : unité de destruction du mur :

U.S. 1019

Unité fouillée sur un mètre d'épaisseur et sur un à deux mètres de distance du mur.

Unité de destruction du mur 11, constituée de blocs mêlés à du mortier de chaux et de peu de terre. On y rencontre des lauzes épaisses parfois taillées en biseau large qui correspondent à celles qui sont présentes dans les unités de la destruction finale 1002/1103/1004/1007.

Cette unité n'a été fouillée que sur une faible profondeur dans le but de faire apparaître le mur 11 pour une meilleure lisibilité du site et étude du bâti. Mais le mur 11 étant en très mauvais état (fruit important, cœur ayant perdu beaucoup de mortier,...), la fouille ne s'est pas poursuivie plus bas pour éviter de fragiliser cette structure.

Le mur est maintenant consolidé -sur la hauteur mise à jour- par un travail de restauration.

L'unité 1019 comportait 4 objets en fer dont deux clous, un fer à longue pointe de section carrée et une douille, 258 fragments d'os d'animaux et 35 tessons de céramique dont 24 tessons de céramiques à cuisson oxydantes (fin XIIIe ou XIVe siècles) et 9 fragments de céramiques à cuisson réductrice dont des éléments tardifs de marmites à anses coudées des XIVe-XVe siècles. Soulignons aussi la présence d'un tesson antique.

L'unité 1019 est une unité perturbée issue de la destruction du mur 11.

2. ZONE 3 : Intérieur enceinte interne

Un sondage dans ce secteur le long du mur avait eu lieu en 2002. Il a été prolongé cette année vers le donjon (sans jonction avec la fouille du donjon).

Ce sondage a été rebouché pour des questions de sécurité, vu sa profondeur et pour éviter le glissement du terrain attenant vers le trou créé. Néanmoins, pour des questions de lisibilité du bâti un espace de moins d'un mètre de haut a été préservé à la vue le long du mur d'enceinte 11.

La surface initiale de ce sondage était globalement plane, très légèrement relevée côté sud (côté destruction donjon) et ne révélant aucune anomalie topographique.

Niveaux :

| | | |
|------------------------|---------|----------|
| Sup US 30 | 976,562 | 976,723 |
| Interface US 30/US 31 | 976,555 | 976,68 |
| Interface US 31/3003 | | 976, 555 |
| Interface US 31 / 3004 | 976,350 | 976,473 |
| Interface US 3004/3005 | 976,163 | |
| Interface US 3005/3008 | 975,503 | |
| Interface US 3008/3009 | 975,455 | |
| Interface US 3009/3010 | 975,347 | |
| Interface US 3010/3011 | 974,88 | 975,715 |
| Interface US 3011/3012 | 974,664 | 975,704 |
| Sol au plus bas | 974,29 | |

2.1 Unités postérieures au Moyen Âge :

Des U.S. correspondantes aux U.S. 30 et 31 étudiées en 2002 ont été clairement identifiées. Nous avons donc prorogé les numérotations dans ces deux cas.

Début de fouille à l'altitude : 976,723 m.

U.S. 30

Humus, réseau racinaire peu dense, épaisseur de 3 à 6 cm.

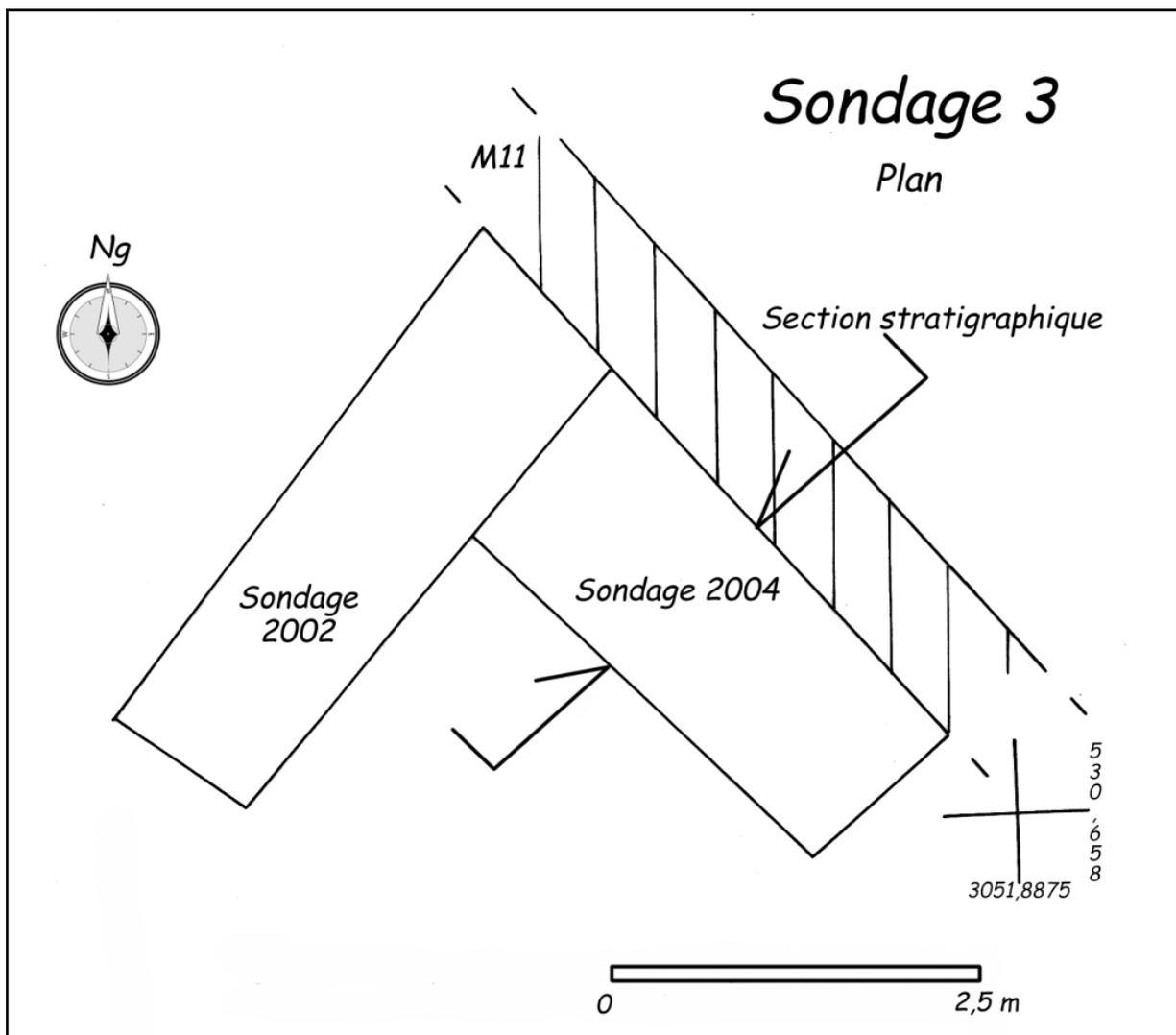
L'unité 30 comportait 47 fragments d'os d'animaux et 5 tessons de céramique (1 tesson de céramique à cuisson oxydante et glaçuré, 3 tessons à cuisson réductrice et un fragment d'amphore.

U.S. 31

Surmontée par l'U.S. 30, l'U.S. 31 est constituée de terre fine et brune (PANTONE © Process 315-1), présence de rares charbons de bois et de fragments de blocs taillés et de nodules de chaux et de mortier correspondant au ciment du mur d'enceinte. Cette unité recouvrait le mur d'enceinte 11. Son épaisseur varie de 25 à 33 cm.

L'unité 31 comportait 9 scories, 3 fragments d'enduits rosés, une ardoise en forme de jeton, 3 monnaies jointes par l'oxydation dont deux revers sont visibles (deniers de Melgueil, XI-XIIIe siècles³²), un poids ou lest en plomb, 27 objets en fer dont 12 clous et un clou de maréchalerie de la deuxième moitié du XIIIe siècle ou première moitié du XIVe siècle, deux fers de trait dont un à longue pointe de section carrée, une douille, un piton et une clef bénarde, 332 fragments d'os d'animaux et 571 tessons de céramique parmi lesquels des tessons antiques et une majorité d'éléments gris à cuisson réductrice et de rares tessons de céramiques à cuisson oxydante et montées au tour (fin XIIIe ou XIVe siècles).

Aucune structure bâtie n'apparaît dans ce niveau. Il s'agit clairement d'un niveau perturbé mis en place depuis l'abandon du site dans lequel on retrouve un matériel divers mêlé et non cohérent.



2.2 Unités de destruction du donjon :

U.S. 3003

Unité de démolition constituée de gros blocs calcaires taillés et de mortier de chaux. Elle est présente uniquement sur 1 m² dans le coin sud du sondage, du côté du donjon. Cette unité est surmontée par l'U.S. 31.

³² Détermination Francis Dieulafait.

L'unité 3003 comportait 31 fragments d'os d'animaux, un tesson antique et un fragment médiéval de trompe d'appel en céramique rouge et polie.

Il s'agit clairement d'un niveau perturbé, extrémité de la démolition provenant du donjon qui provoquait une légère surélévation du sol initial.

2.3 Remblais médiévaux :

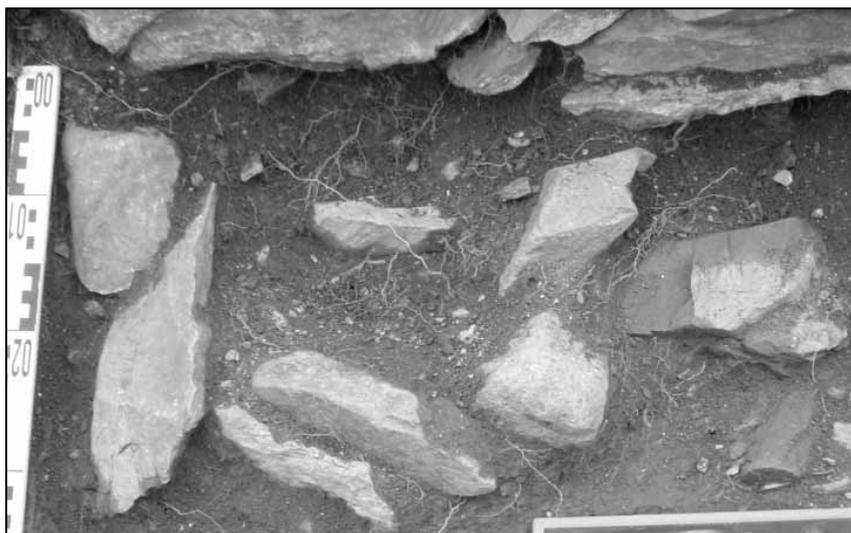
U.S. 3004

Présente dans tout le sondage, elle est surmontée par les unités 30 et 31 ou 30, 31 et 3003. Terre ocre à marron clair, caillouteuse (PANTONE © Process 311-6). Quelques blocs taillés calcaires épars à sa surface. Sa surface supérieure correspond au haut des vestiges du mur de l'enceinte interne (n°11). Parfois quelques lentilles très ocres ponctuent cette surface, proche du mur.

Son épaisseur moyenne est de 30 à 35 cm et cette unité adopte un pendage relativement proche de l'horizontale sauf qu'elle se relève de quelques centimètres le long du mur.

L'unité 3004 comportait une scorie, 10 objets en fer dont une douille, 71 fragments d'os d'animaux et deux tessons de céramique médiévales à cuisson réductrice, deux fragments d'amphore et un tesson antique.

Une structure de calage a été trouvée dans cette unité (en haut) le long du mur de l'enceinte, donc en face interne de cette enceinte. Composée de quelques



blocs calcaires taillés disposés en demi-cercle contre le mur sur 50 cm de long et 35 cm maximum de profondeur à l'arrière du mur.

Il semble ici que l'arasement à la fin du Moyen Âge du mur de cette enceinte intérieure (évacuation des assises vers l'extérieur du mur – voir sondages 2002) ait décapité les unités d'occupations médiévales. En conséquence, on passe directement d'une unité d'accumulation postérieure au Moyen Âge (31) aux remblais du mur (3004 et suiv.). Seul a peut-être survécu un calage de poteau situé le long du mur et qui a pu être protégé par son enfouissement sous le niveau d'occupation lors de sa mise en place.

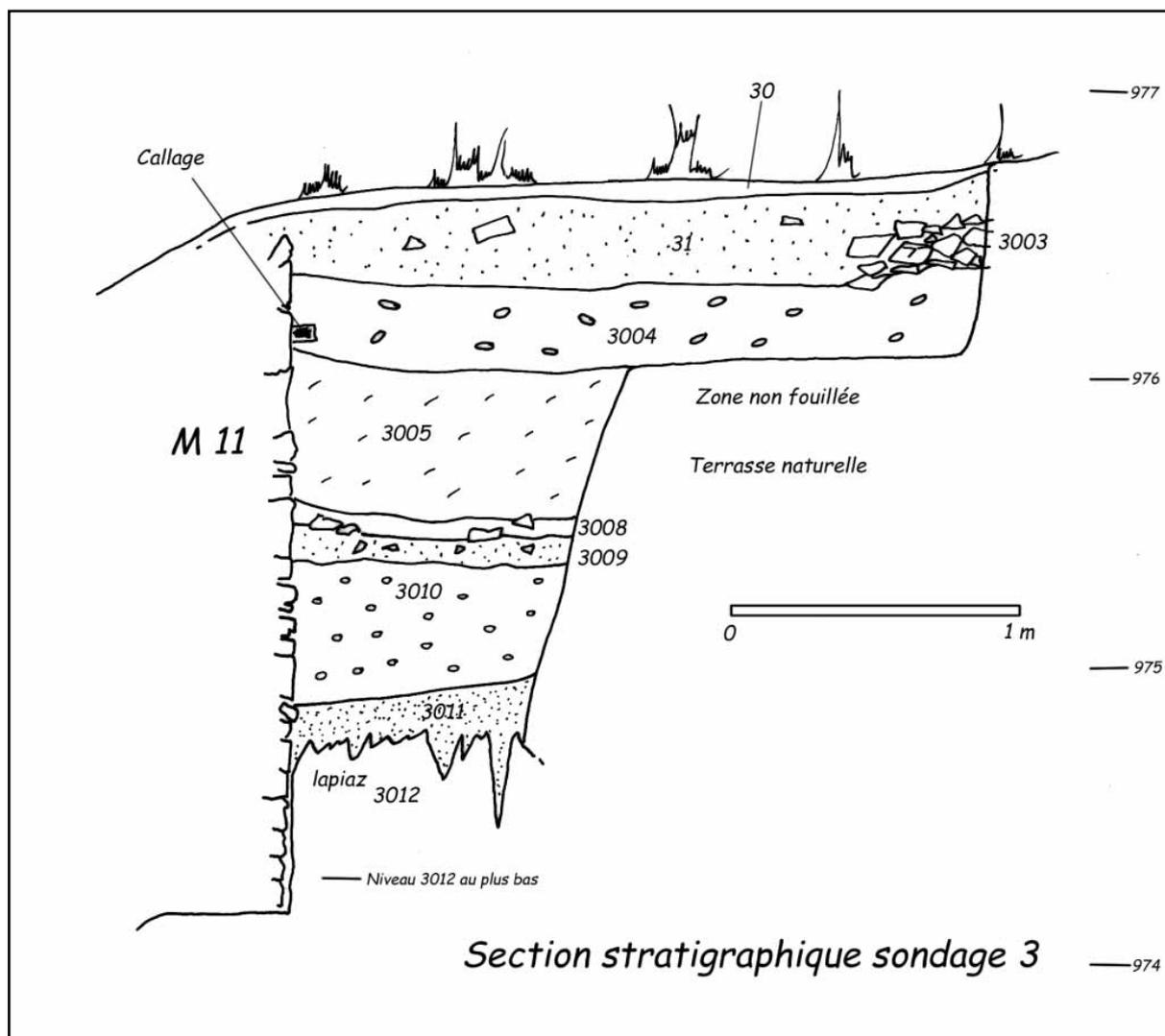
U.S. 3005

L'U.S 3005 est sous l'unité 3004. Elle n'est pas présente dans toute la superficie du sondage, mais seulement sur plus d'un peu plus d'un mètre de large le long du mur. Au-delà -plus en arrière du mur- existe une unité qui n'a pas été fouillée et qui semble correspondre à la terrasse naturelle au devant de laquelle a été bâti le mur, les unités 3004 et 3005 étant un remblai venu combler l'espace entre cette terrasse et le mur bâti sur le rocher dans une encoche de fondation taillée dans le rocher sur 50 cm de profondeur (voir conclusions 2002).

Constituée de terre plus sombre que la 3004 (marron - PANTONE © Process 17-2), cette unité a pour épaisseur 50 à 60 cm et se relève légèrement à proximité du mur. L'interface 3004/3005 correspond en altitude au sommet de la terrasse non fouillée. On peut donc supposer qu'il a été posé deux remblais successifs : l'un (3005) dans la tranchée entre le mur et la terrasse, l'autre (3004) au-dessus surmontant légèrement la terrasse.

L'unité 3005 comporte aussi des cailloutis (type galets) et quelques petits blocs, aucun charbon ni chaux.

L'unité 3005 comportait une scorie, 4 objets en fer dont 3 clous, 21 fragments d'os d'animaux et 6 tessons de céramique dont trois tessons de céramiques antiques, un



fragment d'amphore et deux tessons médiévaux à cuisson réductrice dont un bord éversé.

2.4 Unités résiduelles : premiers remblais médiévaux au pied du mur

Petites unités par leur épaisseur se succédant le long du mur de l'enceinte intérieure jusqu'au sol calcaire.

U.S. 3008

Elle débute un peu moins d'un mètre sous l'interface 31/3004, donc 95 cm sous les assises supérieures du mur actuel (z : 975,80 m).

Elle comporte des nodules de varves glaciaires et ne fait que 4 à 5 cm d'épaisseur. L'unité est composée d'une terre brune (PANTONE © Process 315-1) avec quelques gros blocs inclus. Ces gros blocs supportent des espaces vides. On note la présence d'un réseau racinaire.

Cette unité est limitée en arrière (80 cm environ) par l'encaissant de la terrasse.

Il s'agit d'un des premiers remblais associé au mur 11.

L'unité 3008 comportait deux fragments d'os d'animaux et 3 tessons de céramique dont un tesson peut être protohistorique et un élément antique.

U.S. 3009

Petit remblai sous-jacent à 3008, le long du mur 11, composé de terre ocre marron claire (PANTONE © Process 16-3) comportant de petits blocs et quelques galets.

Cette unité est limitée en arrière (80 cm environ) par l'encaissant de la terrasse.

Elle dépasse rarement les 8 cm d'épaisseur.

L'unité 3009 comportait 2 fragments d'os d'animaux et un tesson de céramique médiévale à cuisson réductrice.

U.S. 3010

Constituée de terre brune (PANTONE © Process 315-1) fine comportant de petits cailloutis et de très rares charbons de bois (pas de chaux). Cette unité est limitée en arrière (70 cm environ) par l'encaissant de la terrasse. Elle plonge vers le mur, avec une pente de -15° par rapport à l'horizontale.

Elle atteint en général 50 à 45 cm d'épaisseur, et est plus épaisse du côté du mur que du côté de la terrasse.

L'unité 3010 comportait 3 scories, 2 objets en fer, 19 fragments d'os d'animaux et 6 tessons dont deux fragments d'amphores et deux tessons antiques.

U.S. 3011

Constituée de terre ocre claire (PANTONE © Process 15-3) comportant de petits cailloutis.

Cette unité est limitée en arrière (75 cm maxi environ) par l'encaissant de la terrasse.

Cette unité mesure une dizaine de centimètres d'épaisseur côté ouest et une bonne vingtaine côté est. Dans certaines fissures de lapiaz, elle peut mesurer jusqu'à 37 cm d'épaisseur. Comme l'unité 3010, elle assure donc le comblement du vide produit par l'abaissement du sol dans cette zone.

L'unité n'a pas livré de matériel.

La succession de remblais résiduels à la destruction du mur 11 comporte peu de matériel, des éléments déplacés par la perturbation du remblayage. Soulignons la très forte proportion de matériel antique dans ce secteur et dans ces remblais. La rareté du matériel médiéval dans ces unités suggérerait qu'ils ont été mis en place à l'origine du château comtal médiéval, ce qui est confirmé par l'étude du bâti du mur 11 auxquels ils s'accolent.

2.5 Sol :

U.S. 3012

Sol calcaire faiblement lapiazé et d'altitude variable, beaucoup plus bas côté est (côté donjon). Z au point bas = 974,29 m.

A priori, le lapiaz n'a pas été repris en arrière du mur et les fissures sont trop petites pour avoir joué le rôle de piège. Mais le sondage 2002 avait montré, qu'au niveau du mur, le lapiaz avait été encoché pour réaliser la fondation du mur de l'enceinte interne.

La destruction du mur d'enceinte a entraîné le décapage des unités supérieures : seules subsistent des unités récentes ou des remblais primitifs concordant de la mise en place du mur 11 et qui ont servi au comblement de l'espace entre ce mur et la terrasse naturelle (retailée ?). Les surfaces de circulation ou d'occupation du Moyen Âge ont donc été perdues.

Cependant, il faut souligner les apports de ce sondage sur la connaissance de la topographie militaire. En effet, malgré la concordance parfaite du bâti de cette enceinte interne avec l'enceinte externe (voir analyse du bâti ci-dessous), sa mise en place technique n'en est pas moins différente. L'enceinte externe suit précautionneusement le bord de la falaise ou du dénivelé en ne s'en affranchissant que sur de très courtes distances et quand la pente se fait moins abrupte. L'enceinte interne est un ouvrage rectiligne qui s'affranchit presque entièrement de la topographie, rehaussant -il est vrai- une terrasse naturelle mais conservant son caractère rectiligne, même si cette terrasse devait être avant son aménagement plus désordonnée.

Enfin, soulignons que dans ce sondage, comme dans celui réalisé à proximité en 2002 et dans les fouilles dans le secteur du donjon, la présence de céramiques antiques dispersées est confirmée, alors que l'on en retrouve que tout à fait exceptionnellement et en faible nombre dans le secteur du Barri.

3. ZONE 4 : Extension dans le secteur du Barri

Un sondage en tranchée depuis le mur d'enceinte interne avait eu lieu dans ce secteur en 2002. Il avait révélé les fondations d'un mur (mur 8). L'extension 2004 ne correspondait qu'au secteur à l'est de ce mur. La surface initiale de ce sondage était globalement plane ne révélant aucune anomalie topographique.

Niveaux :

| | | |
|--------------------------------|----------|---------|
| Mur 7 sup | 974,917 | |
| Mur 8 sup | 974,652 | |
| Sup US 40 | 974,98 | |
| Interface US 41/US 42 | 974,762 | |
| Interface US 42/4002 | 974,642 | |
| Interface US 4002/4003 | 974,589 | |
| Interface US 4003/4005 | 974,517 | |
| Interface US 4005/4006 | 974, 512 | |
| Interface US 4006/4008 ou 4007 | 974, 500 | |
| Inférieur 4002 bis | 974,497 | 974,477 |
| Interface US 4013/4007 bis | 974,457 | |
| Base Mur 8 | 974,498 | |
| 4009 au plus haut (lapiaz) | 974,46 | |

3.1 Unités postérieures au Moyen Âge :

Des U.S. correspondantes aux U.S. 40 et 41 étudiées en 2002 ont été clairement identifiées. Nous avons donc prorogé les numérotations dans ces deux cas.

Début de fouille à l'altitude : 974,98 m.

U.S. 40

Humus, réseau racinaire peu dense, épaisseur de 2 à 4 cm.

L'unité 40 comportait 11 scories, 17 fragments d'os d'animaux et 12 tessons de céramiques à cuisson oxydante tournées (fin XIIIe et XIVe siècles) correspondant à des tessons de l'U.S. 41.

U.S. 41

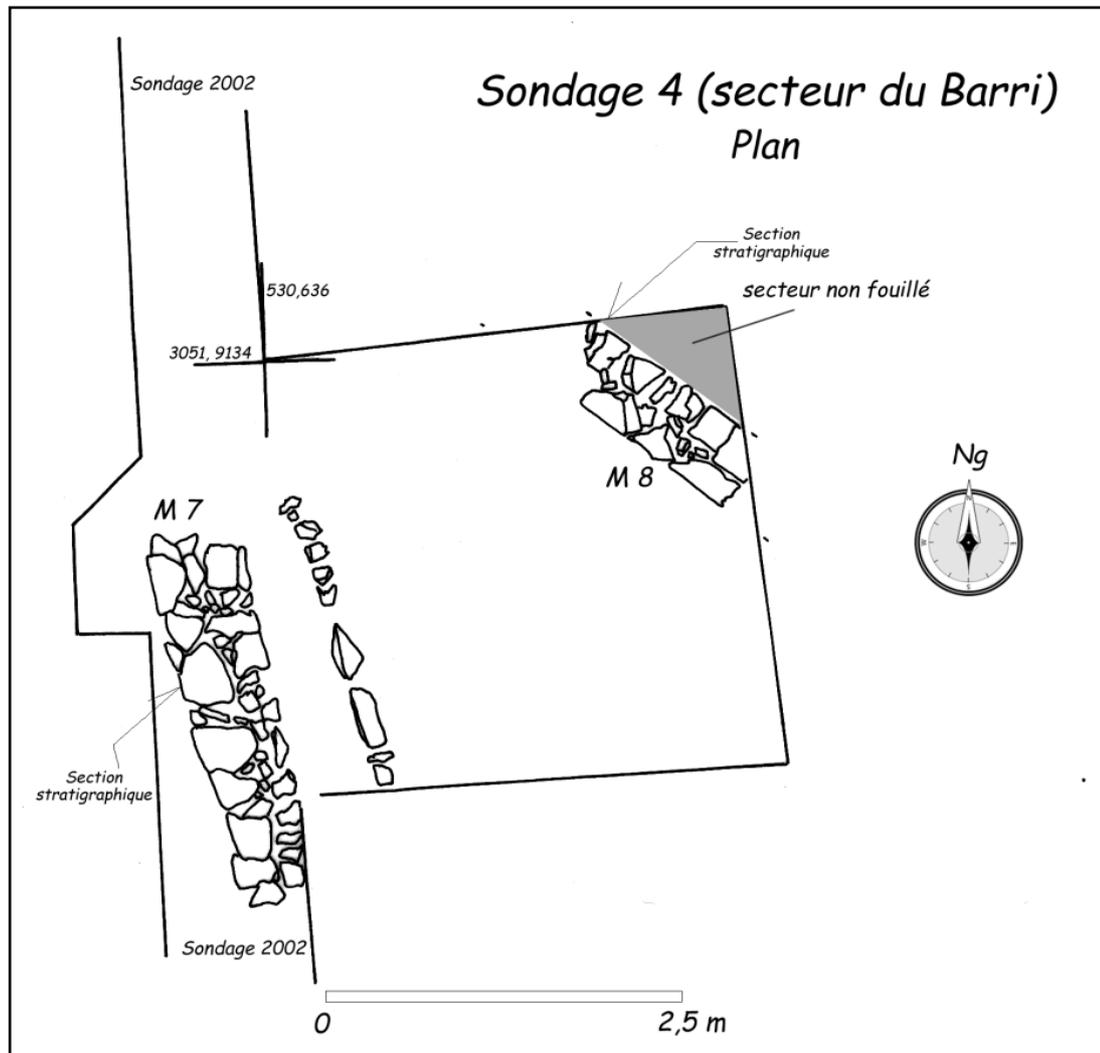
Surmontée par l'U.S. 40, l'U.S. 41 est constituée de terre brune et fine (PANTONE © Process 315-1). Des fragments fins d'ardoises taillées très délitées sont inclus dans l'unité. Certaines de ces ardoises comportent l'amorce du trou de clou, indiquant leur utilisation en toiture. Cette U.S. mesure une dizaine de centimètres d'épaisseur au minimum (mais jusqu'à 35 cm) et recouvrait les deux murs mis à jour dans ce sondage. Aucune structure bâtie n'apparaît dans ce niveau, mais deux à trois gros blocs taillés étaient présents dans le coin sud du sondage.

Enfin deux racines perturbaient cette unité sur une centaine de centimètres carrés chacune.

L'unité 41 comportait 40 scories, un fragment d'enduit rosé, 16 objets en fer dont un couteau et une boucle récents, une douille de fer de trait, 292 fragments d'os d'animaux

et 147 tessons de céramiques. Parmi ces derniers, on dénombre un fragment d'amphore, et deux à quatre tessons de céramiques antiques. On y a aussi récolté un fragment de trompe d'appel à facettes, 93 tessons de céramiques à cuisson réductrice dont un fragment de marmite à anses coudées tardif, un bord éversé à cuisson oxydante et 30 éléments à cuisson oxydante.

Il s'agit clairement d'un niveau mis en place depuis l'abandon du site dans lequel on retrouve un matériel divers et non cohérent.



3.2 Unités médiévales :

3.2.1. Unités médiévales supérieures:

U.S. 42

Unité de même type que l'unité 41, mais surmontée de blocs calcaires non taillés de petit module (moyenne 5cmx5x2) constituant une interface 41/42 très nette. Elle n'était pas présente partout, mais sur 3 m au nord du sondage.

L'épaisseur de cette unité atteint 5 à 12 cm.

Elle est globalement plane. Son niveau inférieur correspond au haut des vestiges de mur trouvé dans le coin nord-est du sondage (mur 8)

L'unité 42 comportait 9 scories, une ardoise taillée en forme de bouchon rond (diamètre 11 cm), 9 objets en fer dont un fer de trait à longue pointe de section carrée (XIIIe-XIVe siècles), un ardillon en bronze, 27 fragments d'os d'animaux et 19 tessons de céramique majoritairement à cuisson réductrice et quelques tessons à cuisson oxydante tournés (fin XIIIe et XIVe siècles) dont un bord antérieur à la fin du XIVe siècle.

U.S. 4001

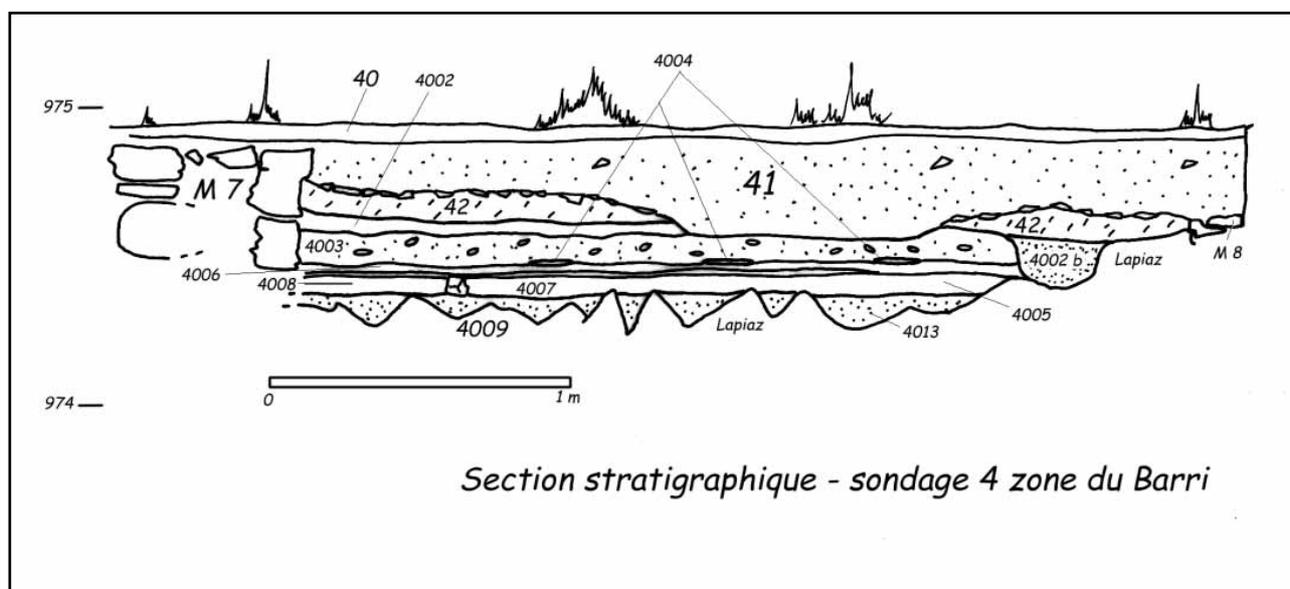
Unité sous jacente à l'U.S. 42 ou à l'U.S. 41 constituée de terre de même type (couleur, texture) qu'en 41 mais avec une très forte concentration de scories de fer. Son épaisseur est de 6 cm environ et elle est globalement plate. L'U.S. 4001 n'est pas présente dans tout le sondage au contraire des U.S. présentées ci-dessus, mais uniquement du côté nord, donc à proximité de la tranchée réalisée en 2002 et au-dessus de l'U.S. 42.

Elle comporte des charbons de bois épars et des nodules de chaux.

L'interface avec l'unité 4002 est granuleuse tout en laissant apparaître plus de mortier.

L'unité 4001 comportait 41 scories et 2 tessons de céramique médiévale à cuisson réductrice.

Il semble s'agir d'une fosse comblée par des scories.



U.S. 4002

La surface de cette unité est marquée par une nette concentration de chaux et de charbons épars.

L'épaisseur de cette unité dépasse rarement les 5 cm.

L'unité elle-même comporte de gros nodules de chaux et de mortier. Elle est constituée de terre granuleuse marron (PANTONE © Process 314-1).

Présente dans presque tout le sondage, sauf proche du mur 8, où l'unité plonge, puis disparaît, ainsi que l'unité sous-jacente 4003. Ces unités ont donc reçu une tranchée pour asseoir le mur 8. Cette tranchée est profonde d'au moins 35 à 40 cm.

L'unité 4002 comportait 32 scories, 25 petits fragments d'enduits rosés, 12 objets en fer : 11 clous et un clou de maréchalerie, 126 fragments d'os d'animaux et 21 tessons de céramiques médiévales à cuisson oxydante et tournées (fin XIIIe ou XIVe siècles).

L'interface 41/4002 présente au sud du sondage comportait 2 clous, 1 fragment d'os d'animal et 5 tessons de céramique médiévale à cuisson réductrice.

U.S. 4003

Présente dans tout le sondage, l'unité est constituée de terre ocre à brun sombre (PANTONE © Process 313-4 à 314-1), très granuleuse et très dense, d'une épaisseur de 10 cm maximum. Quelques rares charbons, nodules de mortier et cailloutis.

Z sup = 974,589 m.

L'unité 4003 comportait 83 scories, un clou de maréchalerie (deuxième moitié XIIIe – première moitié XIVe siècles) et 10 tessons de céramique dont 7 céramiques médiévales à cuisson réductrice et un fond de plat peut-être antique.

Soulignons la présence constante de scories en nombre important dans ces unités supérieures.

Le matériel peu abondant dans ces unités connaît une proportion de céramiques à cuisson réductrice plus importantes que dans les unités supérieures de la fouille du donjon. La matériel antique est aussi beaucoup plus rare qu'à proximité du donjon.

Ici, comme dans le coin est du donjon, le démarrage occupationnel ne paraît pas devoir être circonscrit à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle, mais sur une période plus ancienne inscrite dans le XIVe siècle. Cependant, la faible emprise du sondage ne permet nullement de tirer des conclusions certaines sur le sujet de la chronologie, qui demanderait une fouille plus extensive.

3.2.3 Tranchée du mur 8 dans les unités médiévales supérieures :

U.S. 4002 bis

Tranchée le long du mur 8, correspondant en niveau aux unités 4002 et 4003. Sa largeur dépasse rarement 30 cm. Constituée d'une terre plus claire qu'en 4002 (PANTONE © Process 313-3), dense et fine.

L'unité 4002 bis n'a livré qu'une unique tige en fer.

Le fond de cette tranchée est situé autour de 974,485 m d'altitude.

3.2.4 Aire de gâchage :

U.S. 4004

Sous-jacente à l'U.S. 4003, l'U.S. 4004 est composée de lentilles sableuses ocres non continues (PANTONE © Process 312-6). On note quelques inclusions de petites pierres (3-4 mm) et galets, ainsi que de rares charbons. Son épaisseur est très faible, de l'ordre du centimètre maximum et ces lentilles sont présentes à peu près partout, mais non jointives, laissant des espaces où l'U.S. 4004 est absente.

Il semble s'agir d'un matériau de construction du type sable de rivière pour réaliser un enduit ou un gobetis.

L'unité 4004 comportait une scorie, un piton, 15 fragments d'os d'animaux et 2 tessons de céramique médiévale à cuisson réductrice.

Il s'agit de résidus de matériaux de construction, sable pour le mortier.

U.S. 4005

Sous-jacente aux U.S. 4003 ou 4004 (lentilles), l'U.S. 4005 est présente presque dans toute la superficie du sondage, sauf du côté de la tranchée du M7 (4002 bis).

Z sup = 974,517 m. Son niveau supérieur recouvre de peu la base du mur (M 8). Elle est très peu épaisse (1 à 4 cm) et extrêmement dense. Son épaisseur maximum forme une surface arrondie sur une superficie 1,5 m² juste au-devant du M7.

Elle est composée de terre en très faible portion (PANTONE © Process 311-6) mêlée à une grande quantité de mortier de chaux, et à quelques très rares charbons, du tuileau fragmenté et de nombreux petits galets de rivières (2x3 mm en moyenne).

L'unité 4005 comportait 3 objets en fer dont deux clous et un clou de maréchalerie (seconde moitié XIIIe – première moitié XIVe siècle), 2 tessons de céramique médiévale à cuisson réductrice.

Le mobilier présent dans ces unités est numériquement très faible mais ne comporte pas de différences probantes avec celui des unités 42 à 4002 bis.

U.S. 4006

Cette unité très fine est située juste sous l'US 4005 et est une unité proche constituée majoritairement de chaux, mais moins dense et un peu plus claire à cause de la chaux très blanche (PANTONE © Process 311-6 : pour les portions les plus foncées jusqu'au blanc de la chaux). Sa surface inférieure sur 4005 est ondulée. Elle comporte aussi quelques charbons et du tuileau fragmenté, mais les galets de rivières sont très rares.

L'unité ne comportait pas de matériel.

Les deux unités 4005 et 4006 correspondent probablement aux vestiges d'une aire de gâchage.

3.2.5 Remblais sous l'aire de gâchage et sous les deux murs :

U.S. 4007

Terre marron dense et caillouteuse (petits fragments calcaires 2x1 cm max). Epaisseur de 5 cm. Comporte quelques charbons et rares nodules de mortiers provenant probablement de la contagion avec 4005/4006.

Le haut de cette unité correspond à quelques cm sous la base du mur 8³³ (Z= 974,498) et l'unité passe sous le mur.

L'unité 4007 comportait une scorie, deux petits blocs de granite arrondis pouvant servir de pierre à fronde, une tige en fer, 14 fragments d'os d'animaux et deux bords éversés de céramiques médiévales à cuisson réductrice et un tesson à cuisson oxydante à rapprocher des productions de céramiques non tournées à cuisson réductrice.

Un fois encore, le matériel étudié est numériquement faible et ce sondage demanderait à être élargi pour obtenir des informations claires. Les éléments de céramiques sont toujours marqués par la prédominance des céramiques à cuisson réductrice.

U.S. 4008

Elle correspond à l'US 4007 mais entre le mur (M 7) et des pierres alignées à l'avant du mur (35 cm devant, parallèles au mur, non maçonnées et incluses dans l'US 4003, la base des pierres repose sur 4007/4008).

Cette U.S. passe sous le mur 7³⁴ et le haut de l'unité correspond donc à la base du mur.

Cette unité supporte aussi les quelques blocs alignés à l'avant du mur 7.

L'unité 4008 contenait uniquement une scorie.

Les deux unités 4007/4008 sont donc présentes sous les deux murs et sous l'aire de gâchage. Des trous de poteaux s'insèrent dedans (4007 bis et 4012).

³³ Le mur 8 a livré un crochet en fer.

³⁴ Le mur 7 a livré un peu de matériel : un clou, 5 céramiques et un fragment de coquille d'œuf.

3.2.6 Trous de poteaux et fosse dans le remblai sous l'aire de gâchage :

U.S. 4007 bis

Trou de poteau arrondi dans 4007 le long du mur 8. Le haut du trou correspond au moins au haut de l'US 4007, mais il est possible qu'il ait été présent dans la tranchée 4002 bis. Etaient présentes des pierres de calage.

Son diamètre est d'une grosse vingtaine de centimètres.

L'unité ne comportait pas de matériel.

U.S. 4012

Trou de poteau arrondi dans 4008 le long des pierres alignées à l'arrière du mur 7. Le haut du trou correspond au moins au haut de l'US 4008.

Son diamètre est d'une grosse vingtaine de centimètres.

L'unité ne comportait pas de matériel.



Ces deux trous de poteaux (4007 bis et 4012) paraissent correspondre à un même niveau et à une structure mise en place au-dessus de l'espace de gâchage.

On peut penser que les murs ont été bâtis en premier dans une chronologie contemporaine l'un de l'autre. Dans les remblais mis en place autour des murs (4007/4008) ont été aménagés ces trous de poteaux et sur ce remblai est venue s'insérer une aire de gâchage.

U.S. 4010

Lentille, sous l'U.S. 4008, située entre les pierres alignées et le mur 7 sur une très faible superficie (50 cm²). Son épaisseur est limitée entre 5 et 10 cm et elle est constituée de terre brune (PANTONE © Process 315-1) avec de petits blocs calcaires, des varves et quelques nodules d'hématite.

L'unité 4010 comportait 2 scories, 2 petits blocs de granite arrondis du même type qu'en 4008, un jeton en ardoise, un piton, 3 fragments d'os d'animaux.

3.3 Sol :

U.S. 4009

Lapiaz de type couvert (arrondi). Altitude très variable (max : Z = 974,46 m)

U.S. 4013

Varves glaciaires. Remplit les espaces entre le lapiaz. Non fouillé.

Le sondage du Barri pâtit de sa faible extension : ajoutée à la faible quantité de matériel, elle limite les conclusions quant aux séquences chronologiques de l'occupation et de l'utilisation de cet espace.

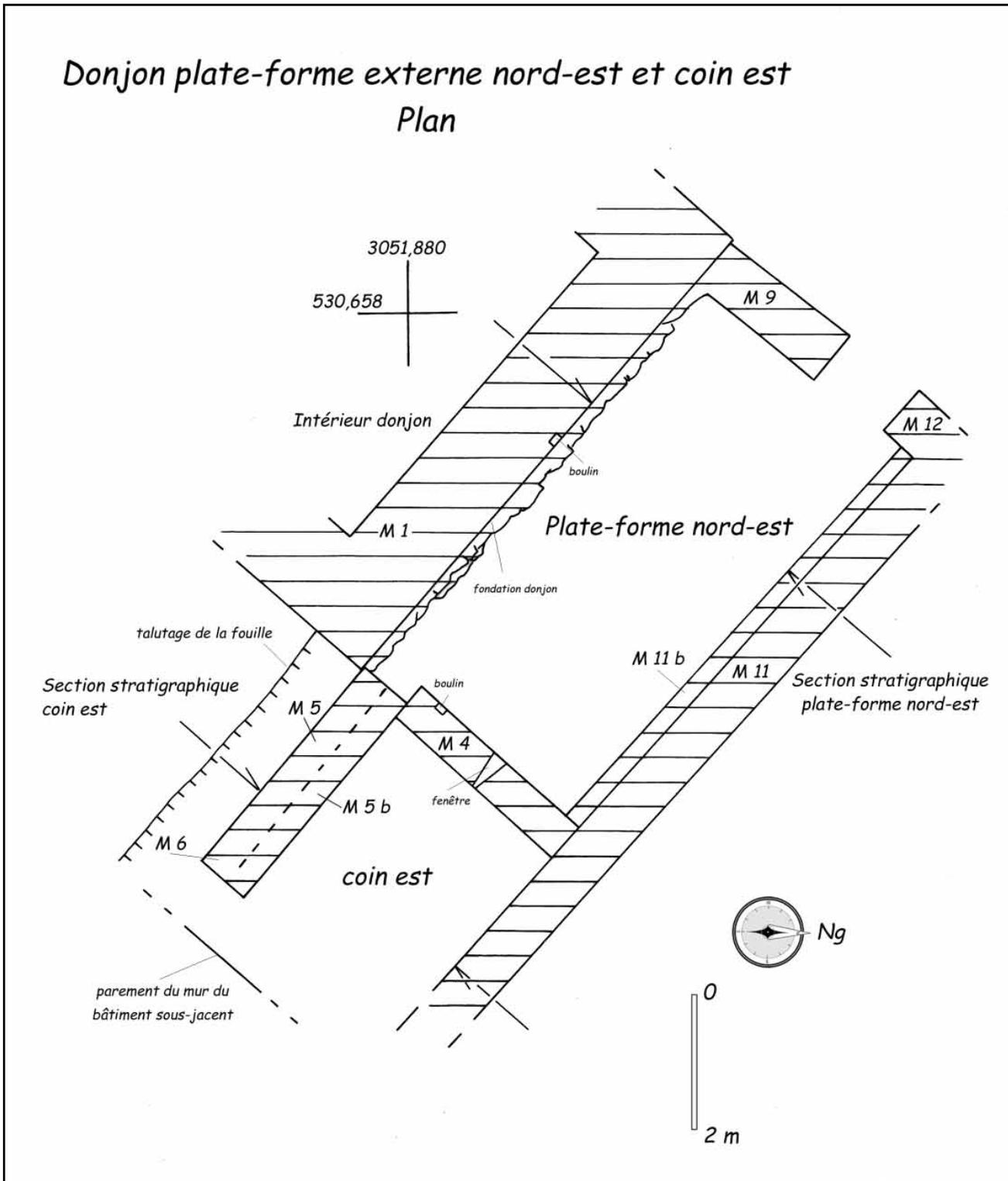
Néanmoins, alors que cette zone ne comportait aucune anomalie topographique visible et qu'elle semblait donc non aménagée, le sondage a permis de montrer qu'en fait cet espace

quasi-plan avait été aménagé et utilisé. Le château comtal est dès lors loin d'être un simple bâtiment composé d'un module central autour du donjon et de l'enceinte. L'étude de ces occupations et des structures mises en place demanderait une fouille plus exhaustive de ce secteur qui se différencie de celui du donjon que ce soit par ses caractères topographiques et stratigraphiques ou par la qualité des structures mises à jour. Nous sommes ici, dans le *caput castris*, mais en dehors du module central et il est donc logique que cet espace ait eu des utilisations différenciées qu'il serait intéressant d'étudier.

Etude du bâti dégagé

1. Le donjon

Mur 1 : face nord-est du donjon



Axe du mur : 143/343 gd.

Fondations :

La fondation du mur 1 en interne avait été dégagée en partie par le sondage en 2001. Elle était constituée de gros blocs calcaires majoritairement, mais aussi granitiques, non taillés et non liés au mortier qui reposaient dans des varves glaciaires.

La fondation du mur 1 en parement externe –étudiée cette année sur sa portion supérieure- est formée en face nord-est de gros blocs calcaires peu taillés noyés dans une grande quantité de mortier, formant une gangue autour des blocs. Elle est plus large que le mur de 20 à 30 cm et son altitude supérieure oscille entre 978,12 et 978,22. Soulignons que cette altitude est grossièrement régulière sur cette face, mais qu'elle ne correspond pas à l'altitude de la fondation sur la face sud-est qui n'a pas encore été atteinte et qui sera inférieure -au moins dans la « fenêtre » dégagée aujourd'hui- : nul doute que l'assise s'est adapté aux contraintes du relief.

Les unités stratigraphiques en concordance avec la fondation ne sont pas celles qui correspondent à sa mise en place du fait de la perturbation créée par la mise en place de la plate-forme nord-est à la fin du Moyen Âge.

Seul le mur 9 est chaîné dans cette fondation, mais il s'agit d'une reprise lors de la mise en place du mur 9 postérieurement au mur 1 (voir ci-dessous).

Le mur 1 en parement externe – face nord-est :

Déjà étudié en grande partie l'an dernier, il a été dégagé cette année sur quelques assises de plus qui ne comportent pas de différences notables avec les assises étudiées l'an dernier.

Ce mur est constitué de blocs calcaires taillés qui s'apparentent totalement au calcaire du promontoire du château³⁵. A la différence du parement interne, on ne note jamais l'usage du granite ou des gneiss. Les pierres sont liées au mortier assurant la cohésion avec le noyau du mur (puisque le mur est bloqué)³⁶. Aucune différence notable entre le mortier du parement et celui du cœur bloqué. De l'enduit subsiste sur le parement externe, comme en interne, traces de gobetis et d'enduits de finition indiquant un revêtement en pierre à vue ou en totalité.

Un trou de boulin apparaît au centre du mur, 2 m au-dessus des fondations.

Sur cette face comme sur l'autre, les blocs sont très bien appareillés, finement taillés, et les assises sont régulières et horizontales.

Le centre du mur subsiste avec plus de hauteur que les coins, qui sont très dégradés (au centre, le mur mesure encore presque 3 m de haut, tandis que sur les coins nous n'avons que 5 assises). A l'endroit où il est le plus haut, sur les assises supérieures conservées, on note une augmentation du volume des blocs utilisés par rapport aux assises inférieures.

Cette différence est confirmée par l'étude des assises inférieures cette année. Cette augmentation pourrait permettre de supposer une reprise du bâti. Mais les autres caractères de la construction restent les mêmes et il faudrait dégager d'autres faces pour pouvoir jauger d'une éventuelle reprise qui est loin d'être évidente. Peut-être faut-il plus logiquement supposer que les gros blocs –minoritaires- sont le fait d'un réemploi, tandis que les plus petits (mesurant tout de même en moyenne 20 cm sur 60 à 70 cm en

³⁵ Deux zones comportent des marques de cupules de débitages ovales. Le passage fossoyé vers le château, portion seigneuriale, au *castrum*, portion villageoise a été clairement. Mais surtout, toujours dans la zone entre la portion villageoise et le château proprement dit existe un site de débitage du calcaire clairement visible (surface en dents de scie).

³⁶ Rappelons que le mur fait 1,4 à 1,42 m d'épaisseur. Le volume des angles est donc très important avec une diagonale à 2 m.

face externe) correspondent plus aisément à des moellons du type de ceux que l'on retrouve dans beaucoup de constructions médiévales régionales soignées.

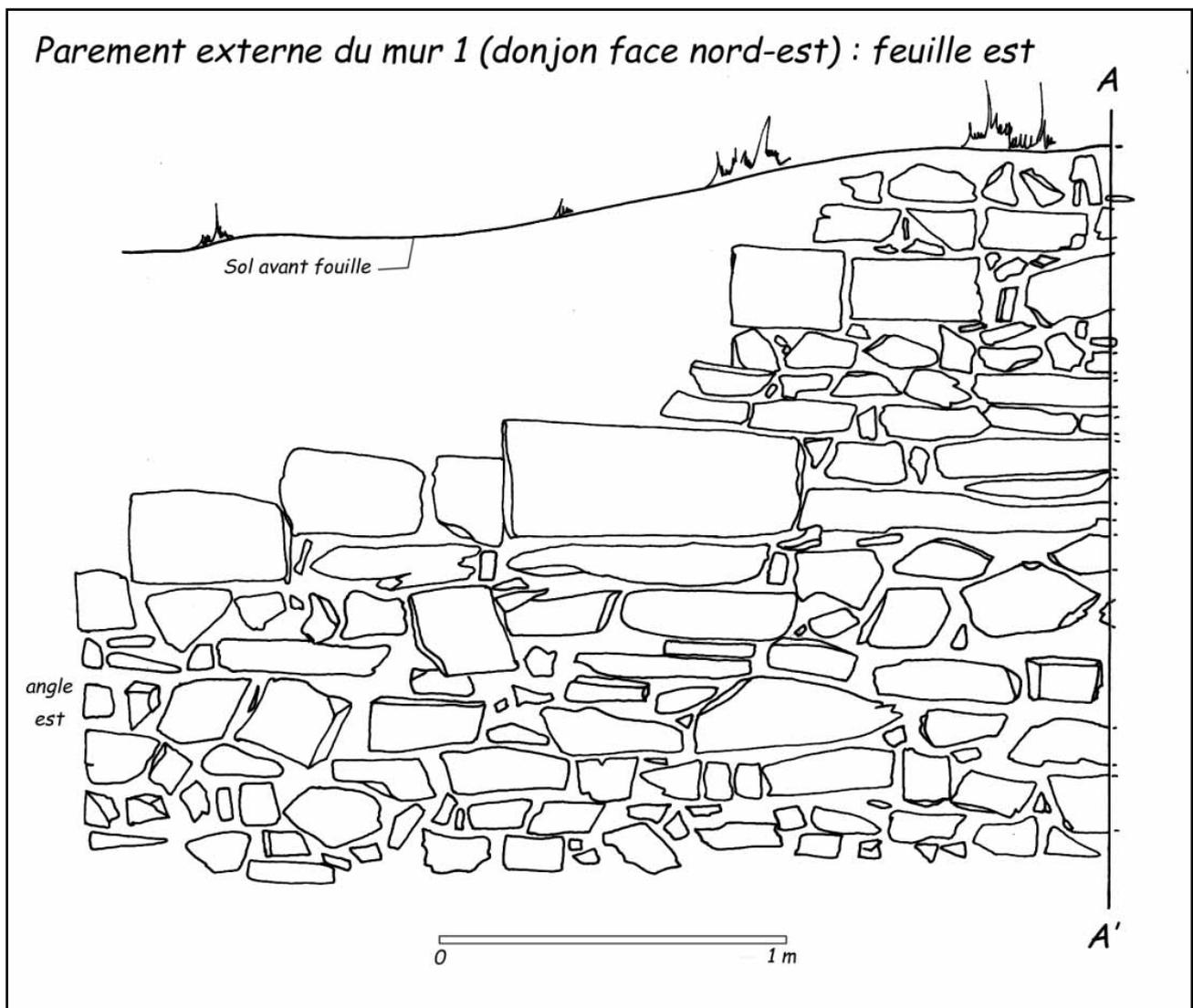
Tous les blocs sont très soigneusement taillés et l'aspect général de la construction en sus de sa puissance (murs en 140 cm d'épaisseur) est très massif et régulier.

Par contre, les bâtis des parements interne et externe paraissent bien différents à cause de l'utilisation de blocs d'origines lithologiques différentes mais aussi à cause de la nette inégalité dans le volume des blocs utilisés, même si le soin apporté à la construction est tout aussi réel sur les deux faces. Cette différence du bâti pourrait ne pas être une différence chronologique, mais uniquement fonctionnelle car les mortiers et les enduits utilisés paraissent être les mêmes.

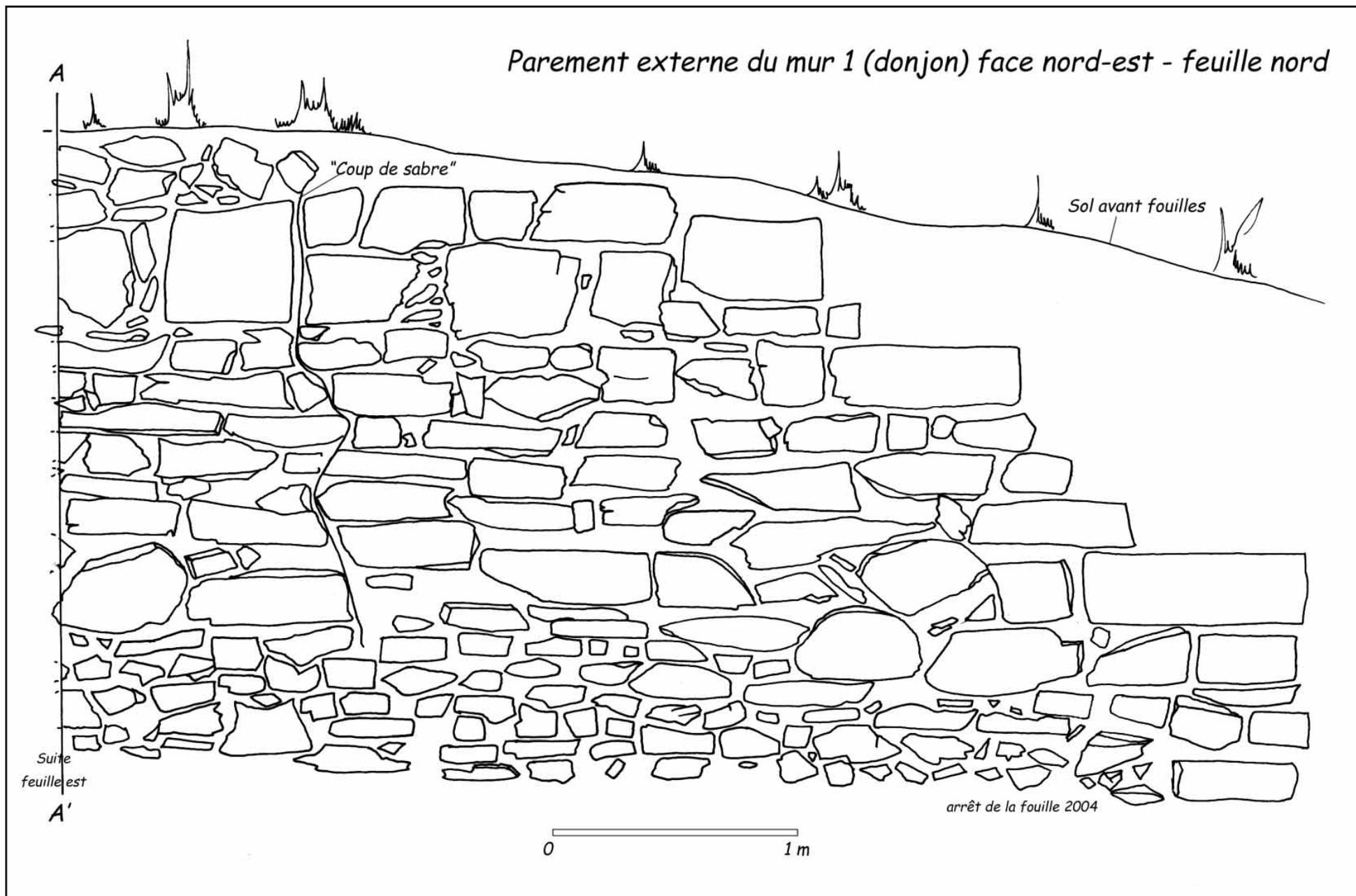
Sur les angles, nord et est, on note une classique augmentation du volume des blocs utilisés pour le parement.

Sur l'angle est, l'apparition de mortier rosé (correspond à l'U.S. 1003) commence à plus de 2 m du coin.

Sur l'angle nord, la présence de mortier rosé (correspond à l'U.S. 1004) commence à plus de 1,5 m du coin.



Parement externe du mur 1 (donjon) face nord-est - feuille nord



Ces deux zones correspondent à la proximité des poutres calcinées retrouvées en 2003 juste à la base de l'unité de démolition définitive (arasement de la fin du Moyen Âge) et le feu pourrait donc expliquer cette teinte.

Le mortier de chaux utilisé est de couleur claire (PANTONE © Process 303-8). Il est réalisé -comme dans les autres murs- à base de chaux grasse (chaux aérienne) claire mêlée à du sable roulé de rivière et dans une moindre mesure à du sable lavé de terre. Ces sables intègrent des éléments plus gros jusqu'à 1 ou 2 cm de diamètre, mais uniquement dans le cœur bloqué du mur.

Malheureusement, la création de la plate-forme nord-est au XIVe siècle crée un hiatus dans la chronologie des unités fouillées. Mais la dernière unité décapée (1050), située sous le haut de la fondation du mur 1 comporte un mobilier ancien qui concorde mieux avec la chronologie proposée par la documentation écrite pour la mise en place de la fortification



comtale. La fouille en-dessous de cette unité est d'autant plus intéressante pour fixer la chronologie de ce mur 1, donc du donjon. Car le bâti atypique (sur le site et parmi les fortifications sabartésiennes conservées) pose de réels problèmes de chronologie. Néanmoins, il paraît logique de penser que ce donjon a été mis en place en même temps que le castrum comtal, c'est à dire avant 1213. Ces caractères architecturaux spécifiques pourraient être issus de deux facteurs :

On peut supposer que l'épaisseur exceptionnelle des murs (pour une fortification sabartésienne) est liée à la fois à notre méconnaissance de beaucoup de donjons sur la chronologie XIIIe et à une volonté de surinvestissement symbolique dans un secteur en cours d'appropriation par les comtes.

On peut aussi supposer que la disparité des moellons utilisés et notamment l'utilisation de blocs particulièrement volumineux dans les parements soit le produit d'un réemploi de moellons provenant d'une structure plus ancienne.

2. Autour du donjon

Mur 4

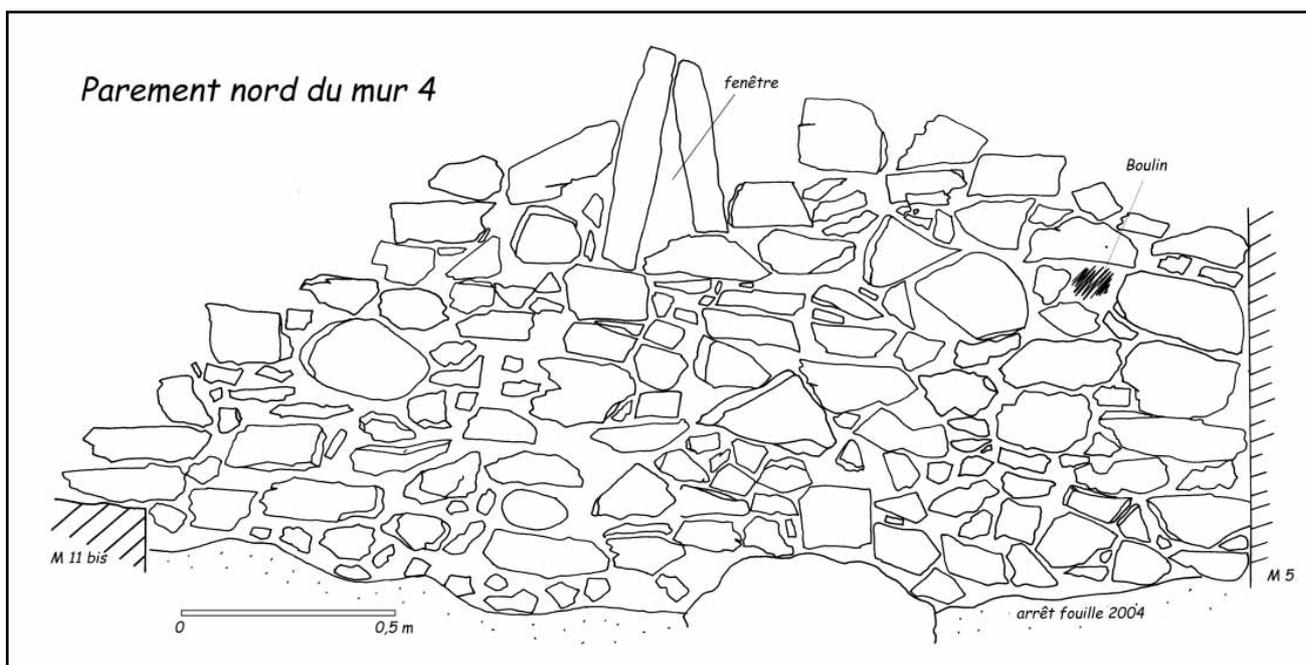
D'une largeur moyenne de 42 cm, le mur 4 s'appuie sur le mur 5 et sur le mur 11 et est perpendiculaire au mur 1 du donjon. Il subsiste sur 1,2 m de hauteur maximum.

Les pierres qui le constituent portent des traces d'accroches de mortier plus ancien, ce qui suggérerait que cette portion de mur a été construite avec des éléments réemployés.

Le mur 4 a été mis en place après le mur d'enceinte interne, mais il n'est pas certain qu'il ait été mis en place après le mur 5. Entre le mur 4 et le mur du donjon a pu exister un espace de circulation, obturé ensuite par le mur 5, comme semble le suggérer la stratigraphie.

Ce mur est constitué de blocs très majoritairement calcaires, taillés sur une face et liés au mortier de chaux. Apparemment, les parements n'étaient pas enduits. Les pierres d'angles constituent les moellons les mieux taillés mais restent très mal dégrossis.

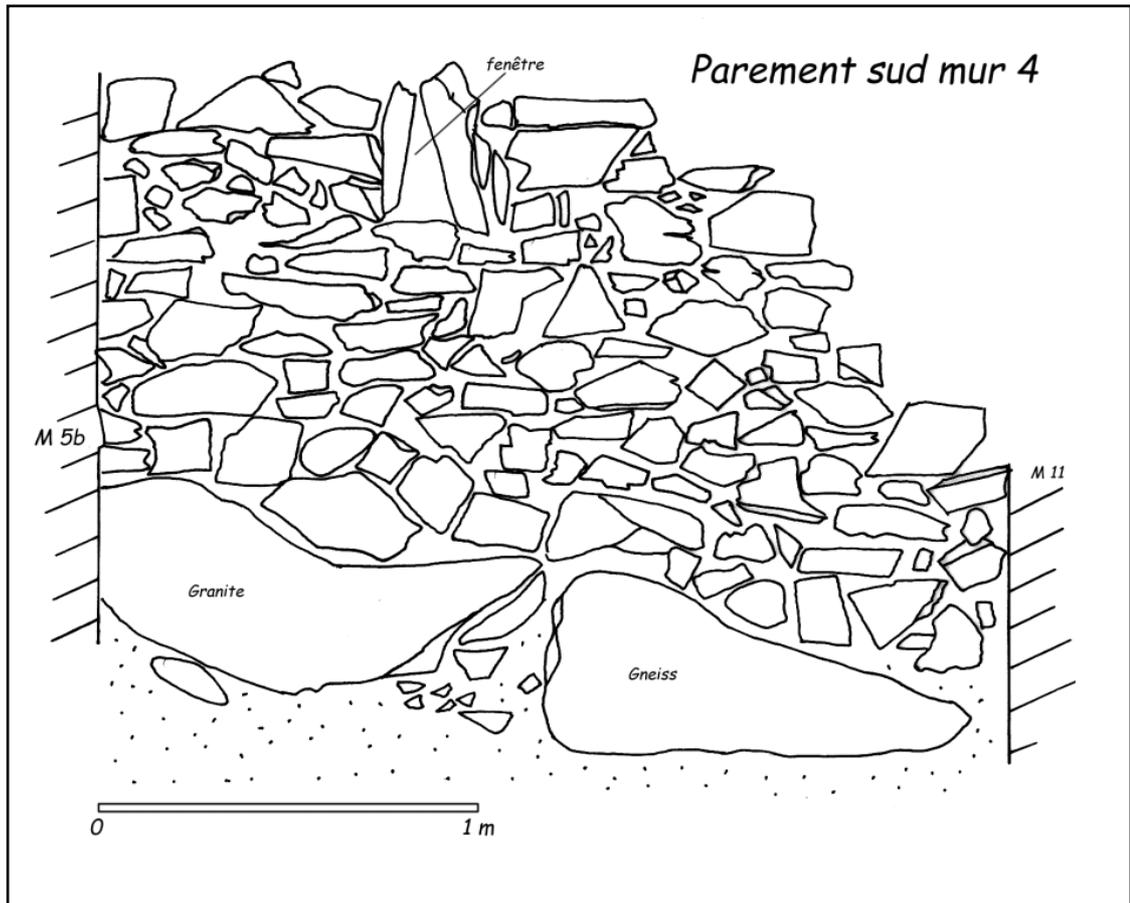
Les assises, bien que grossièrement horizontales, sont désordonnées. Le mur est fondé



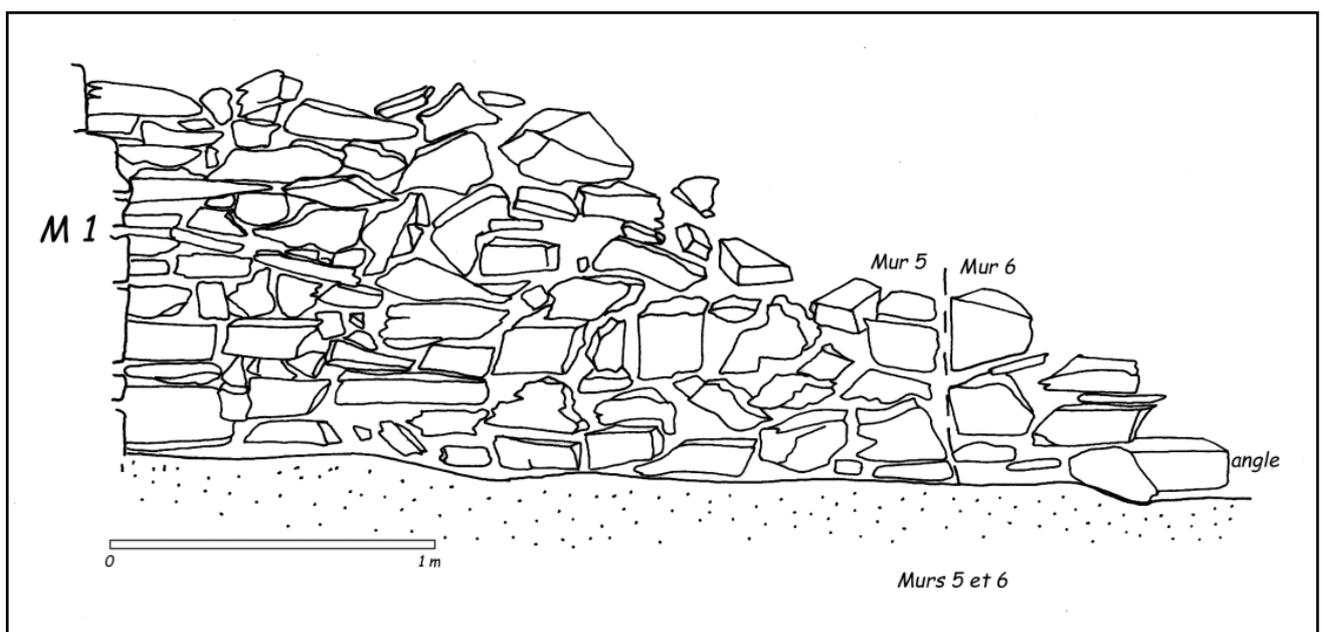
dans de la terre mêlée à des gros blocs. En premier, ont été posés deux gros blocs (l'un en granite, l'autre en gneiss) en guise de fondation. Du côté de la plate-forme nord-est, la fondation de ce mur est à peine recouverte par l'U.S. 1050, tandis que de l'autre côté, elle correspond au haut de l'U.S. 2041. Il semble que ce mur ait été mis en place avec l'unité 1050, donc au XIIIe siècle, ce qui en fait le mur le plus ancien des structures de refend étudiées cette année (murs 5, 5 bis, 6, 9 et 12).

Le mur comporte sur sa face nord-ouest un trou de boulin à un peu moins d'un mètre au-dessus de sa fondation.

Il comporte aussi une fenêtre rustique, triangulaire, dont il subsiste les deux montants des côtés mais pas le linteau supérieur. Elle s'ouvre sur la plate-forme nord-est au devant du donjon.



Mur 5



D'une largeur de 80 cm, le mur 5 s'appuie sur l'angle est du donjon, parallèlement au mur 1 et perpendiculairement au mur 4. Dans sa largeur, il occupe l'espace entre le mur 1 et le mur 4. De l'autre côté, vers le bâtiment sous-jacent au donjon, il est interrompu par la reprise numérotée mur 6, qui elle-même ne se raccorde pas jusqu'au mur du bâtiment sous-jacent mais laisse un espace de circulation.

Sur sa face nord-est, il est doublé par le mur 5 bis qui s'appuie sur lui.

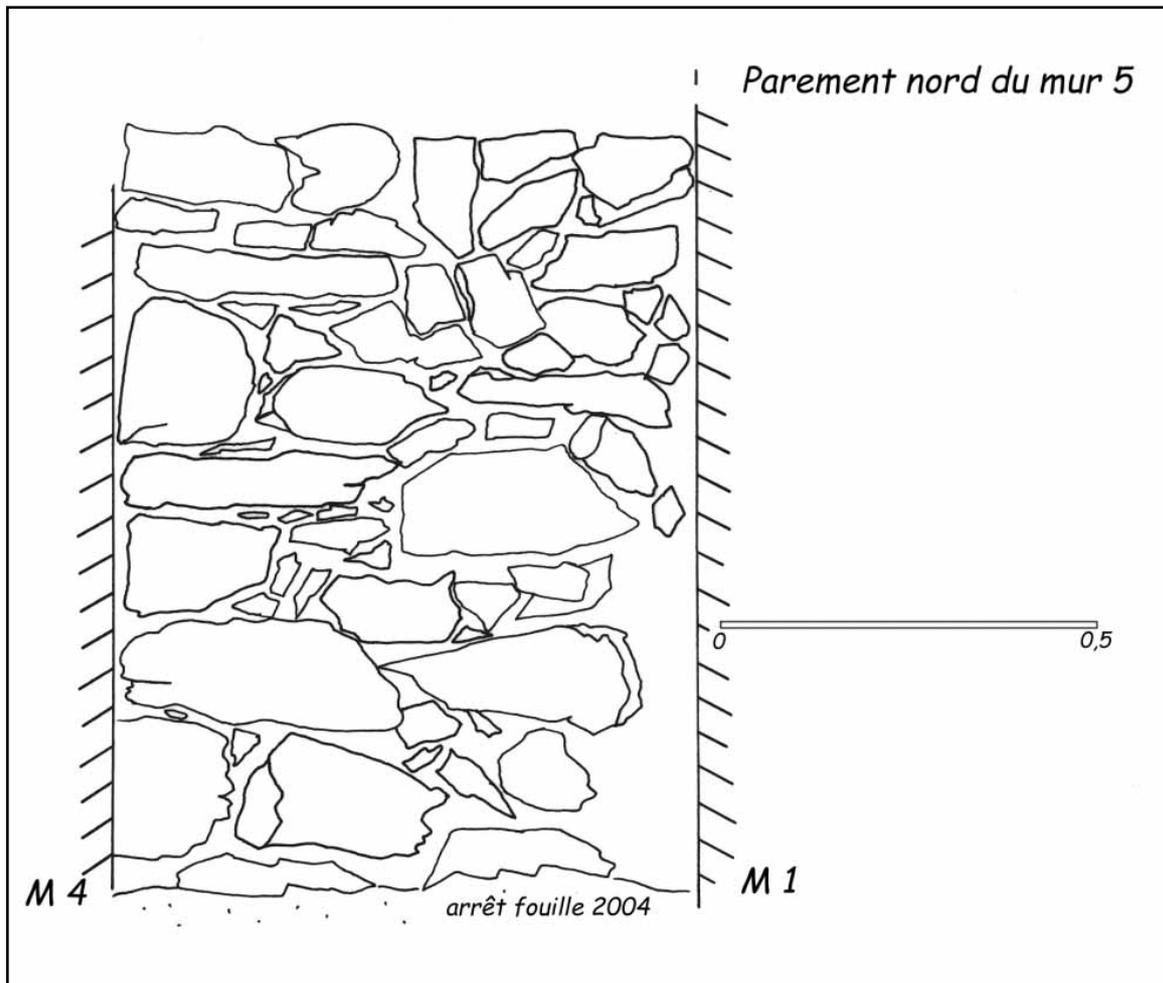
Le mur 5 subsiste sur 1,4 m maximum de hauteur. Il est constitué de blocs calcaires taillés sur une face, liés au mortier de chaux et non enduits en parements externes. Le module de ces blocs est légèrement supérieur aux modules des blocs utilisés dans la construction du mur 4, mais leurs caractères sont les mêmes. Deux parements encadrent un cœur réalisé en blocage.

Sur la face nord-ouest du mur 5 (la largeur, côté plate-forme nord-est), les unités 1006 à 1029 étaient absentes, s'évanouissant à un mètre du mur. Il semble donc qu'il ait été construit plus tardivement qu'il n'y paraît, venant probablement combler un espace de circulation entre le donjon et le mur 4 et refendre l'espace au sud du mur 4.

Malheureusement, l'arrêt de la fouille sur la face sud-est du mur 5 à la base de la destruction finale rend délicate l'interprétation globale de l'histoire de ce mur, notamment quant à la question de son éventuelle postériorité à l'unité 1036. En effet, le M 5 bis recouvre clairement les U.S. 1036 et 2041, mais nous n'avons pas pu nous rendre compte si c'était le cas du mur 5.

Néanmoins il paraît probable qu'il ait été mis en place après le mur 4 comme refend de l'espace artisanal découvert derrière le mur 4.





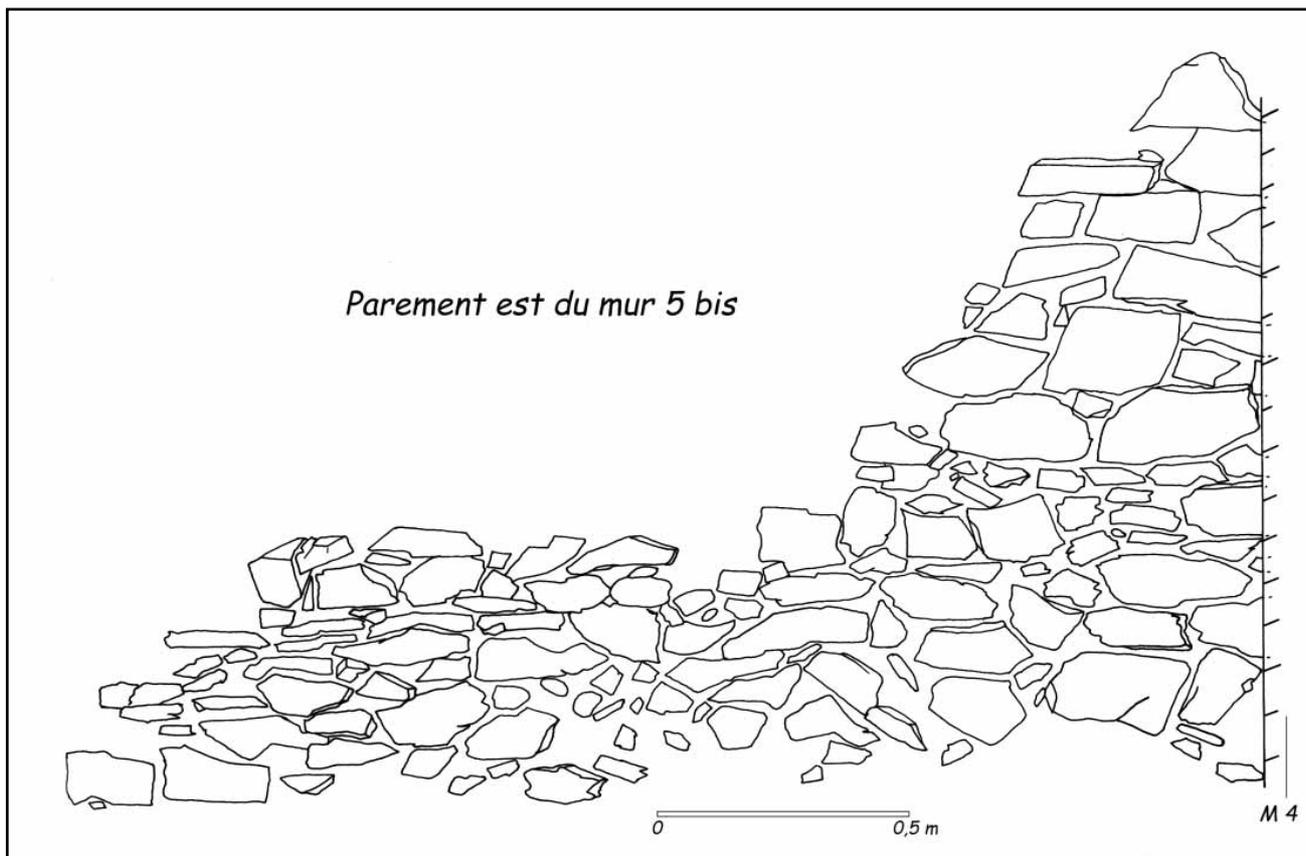
Mur 5 bis

D'une largeur de 45 à 47 cm, il n'est conservé que sur 70 cm de hauteur maximum. Il double les murs 5 /6 en face nord-est et recouvre les unités 1036/2041.

Fondé directement dans la terre, il est constitué de blocs calcaires et quelques gneiss souvent plats, de petits modules, liés avec de la terre argileuse. Il est constitué d'un unique parement à l'extérieur et d'un cœur bloqué qui s'appuie sur le mur 5.

Sa destruction correspond à l'unité 1013 située directement sous la destruction finale due à l'arasement du château à la fin du Moyen Âge. Son affaissement a eu lieu au début de la destruction, car rien ne vient entre celle-ci et la destruction finale : on peut supposer que sa mauvaise qualité ait entraîné cet affaissement dès les premières destructions, sous la charge. Le volume de l'U.S. 1013, ou des traces du liant, ne permettent pas de penser que ce mur était élevé.

Mis en place après les murs 5/6, il pourrait avoir servi pour accéder à un étage supérieur dans le donjon, ce qui expliquerait sa faible élévation. Rappelons qu'un linteau de porte a été retrouvé dans la destruction finale du donjon en face sud-est, donc juste au pied du mur 5. Son utilisation paraît être contemporaine de celle de l'U.S. 1025.



Mur 6

D'une largeur de 77 à 78 cm, il s'agit de l'extrémité sud-est du mur 5 qui a clairement été repris dans cette zone. La reprise a été numérotée mur 6 pour la différencier du mur en arrière, antérieur, numéroté mur 5.

Elle est conservée sur trois assises maximum et était constituée de blocs calcaires moyens taillés soigneusement et plats, du type de ceux qui constituent les angles des murs 9 et 12. Les blocs sont liés au mortier mais ne présentent pas de traces d'enduits sur les parements. Les deux parements se rejoignent, sans laisser de place à un blocage interne.



Cette reprise a permis de créer un espace de circulation à l'avant du mur 5 entre la plate-forme au pied du donjon et l'extérieur du bâtiment sous-jacent.

Les pierres qui le constituent portent des traces d'accroches de mortier plus ancien, ce qui suggérerait que cette portion de mur ait été construite avec des éléments réemployés.

Il s'agit d'un réaménagement tardif (qui intervient après la mise en place du mur 5) de cet espace entre le donjon et le bâtiment sous-jacent. Les fondations n'ont pas été atteintes par la fouille au sud-est qui s'est limitée au dégagement de la destruction de la fin du Moyen Âge, ce qui limite l'étude de cette structure. Mais sur le côté nord-est le mur est fondé dans la terre, sur l'U.S. 2041 (qui passe aussi sous le mur 5).

Murs 9 et 12

Les murs 9 et 12 se font face, créant un accès à la plate-forme nord-est. Ils sont donc grossièrement perpendiculaires aux murs 1 et 11 (donjon et enceinte interne). L'espace entre les deux murs mesure 125 cm de large.



Ces deux murs sont de même facture. Ils mesurent 55 cm de large. La fouille actuelle a permis de les faire apparaître sur 2 à 4 assises de haut.

Ils sont réalisés à partir de petits blocs calcaires taillés (plus quelques rares gneiss et très rares granites) liés au mortier de chaux. Ils sont formés de deux parements chaînés sans blocage interne. Les angles sont réalisés avec des moellons plats et larges, finement taillés. Leur structure ne correspond pas à celle d'autres murs de la plate-forme, mais celle des parements peut

être rapprochée avec des parements du mur sud-est du bâtiment sous-jacent au donjon sondé en 2002.

Le niveau supérieur actuel de ces murs correspond au niveau supérieur de la fondation du donjon au mur 1, et rien ne permet de supposer que ces deux murs aient été plus élevés. Au-dessus, ils sont plats.

Le mur 9 est fondé dans la terre, sur la face supérieure de l'unité 1034. La fondation du mur 12 n'est pas encore visible à ce niveau de la fouille.

Le mur 9 est chaîné sur 70 cm de long dans la fondation du donjon : on remarque clairement la reprise de mur mise en place contre la fondation qui lui était antérieure, lors de la création de la plate-forme nord-est. Cette reprise est réalisée à partir de 5 ou 6 blocs, posés sur la terre contre la fondation du mur 1.

Le mur 12 est construit contre le mur 11 (enceinte interne) et le mur 11 bis (doublement enceinte interne). Il n'est pas chaîné avec le mur 11 bis et le mauvais état du mur 11 ne permet pas de savoir comment sont raccordés les murs 12 et 11.

Les murs 9 et 12 ont probablement été réalisés lors de la mise en place de la plate-forme nord-est ou plutôt après la mise en place de celle-ci, en tout cas après la mise en place du doublement 11 bis, au vu du raccordement anarchique entre celui-ci et le mur 12.

Mur 11 : mur de l'enceinte interne

Axe du mur : 340/140 gd, grossièrement parallèle au mur 1.

D'une largeur de 95 cm à 100 cm, ce mur est constitué de deux parements et d'un blocage interne, le tout monté au mortier de chaux.

Il mesure probablement une cinquantaine de mètres de long, reliant de façon rectiligne la



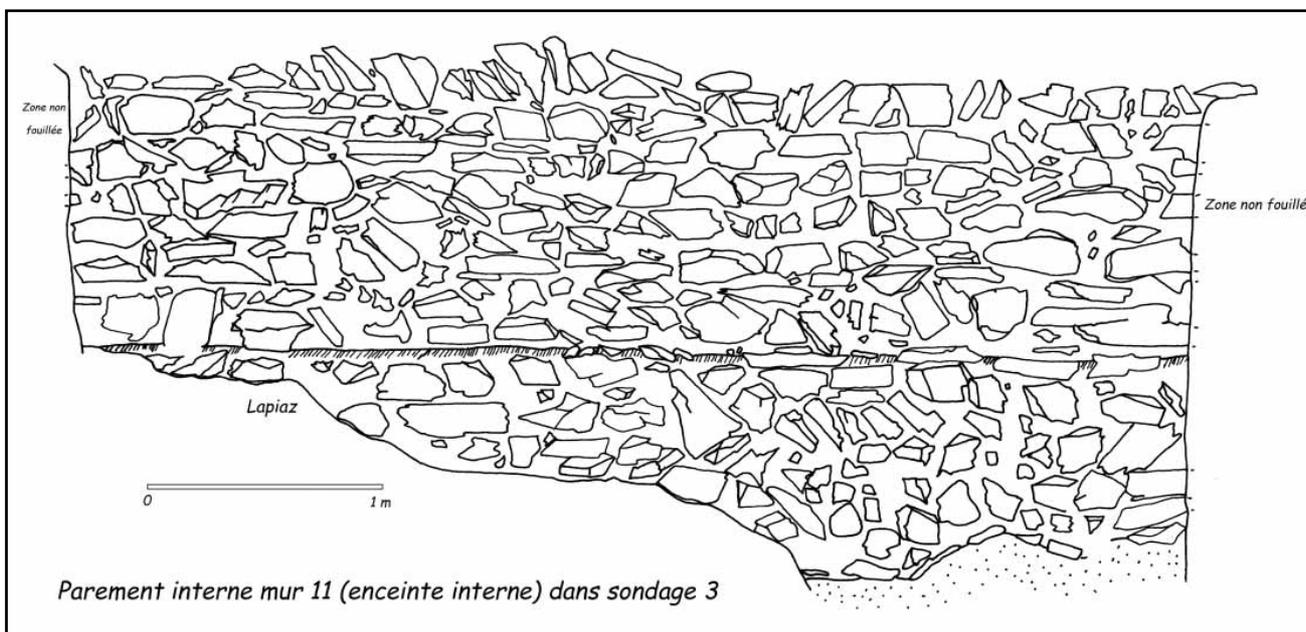
tour du barri au bâtiment sous-jacent au sud-est du donjon et créant une sorte de limite intérieure au *caput castris*. Il n'a pas été dégagé sur toute sa longueur :

Dans les sondages 2002, il est apparu deux fois sur 70 cm de large et 1,5 m.

En 2004, il apparaît sur 4,5 m dans le sondage élargi par rapport à 2002 et sur 12 m le long du donjon en face nord-est. Entre les deux, un espace n'a pas été fouillé, tandis que du côté du bâtiment sous-jacent au donjon, il n'a pas été fouillé jusqu'à son probable raccord sur ce bâtiment.

Les différentes portions mises à jour sont de même facture et le mur semble avoir été arasé régulièrement à environ deux mètres du sol géologique.

En faces interne et externe, la fondation du mur et ce sol non anthropisé n'ont été atteints que dans le sondage 3 (2002 et 2004) et dans la tranchée 4 de 2002 (secteur du Barri), montrant une tranchée de fondation de 40 à 50 cm de haut réalisée directement dans le lapiaz. La fouille 3 a montré que si le mur est rectiligne, il n'en double pas moins une terrasse naturelle située légèrement en arrière et l'espace entre le nez de cette terrasse et le mur a été remblayé.



En face externe, le fruit parfois important du parement du mur nous a conduit à le dégager sur une faible hauteur, juste pour garantir la lisibilité du bâti. Ce parement externe est très dégradé, subsistant parfois plus d'un mètre sous le parement interne. Ce mur a été stabilisé et réparé à l'automne 2004, en même temps que le mur 1 et les murs 4, 5, 5 bis et 6.

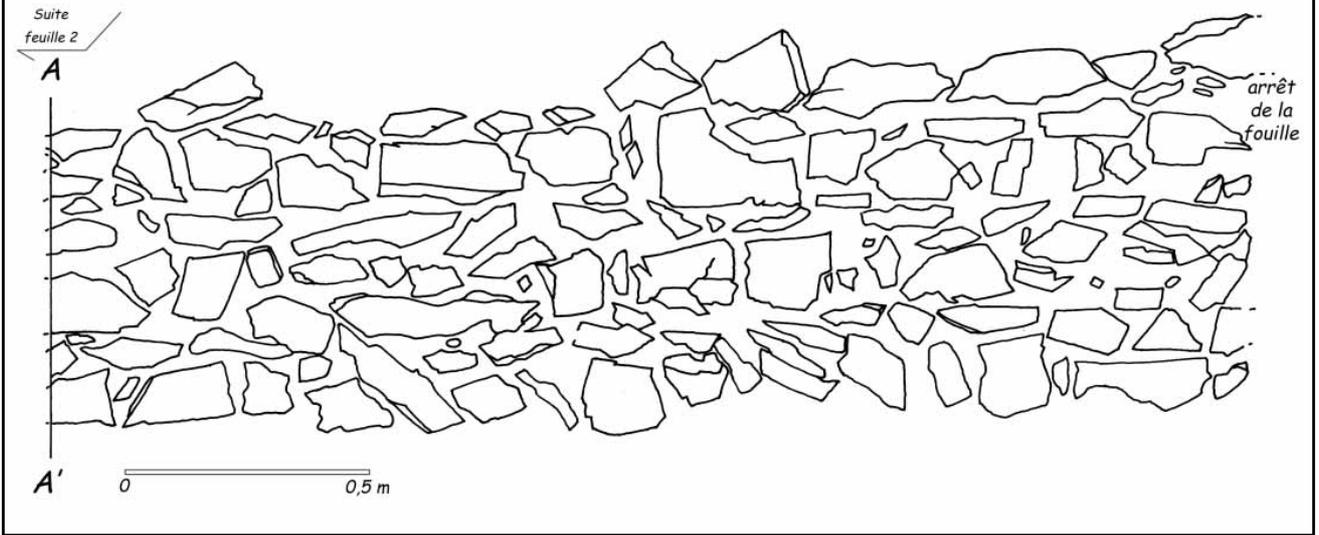
En face interne dans la plate-forme nord-est, la fondation du mur 11 n'a pas été atteinte, car la fouille de la plate-forme n'a pas été menée en 2004 jusqu'au sol géologique par manque de temps.

Les parements apparents, homogènes, sont réalisés à partir de blocs taillés sur une face de petit ou -plus rarement- moyen appareil. Les pierres sont le plus souvent en épis inversés donnant un aspect général irrégulier au mur, alors que les assises sont finalement relativement horizontales. Quelques morceaux de lauzes (dont certaines comportent des trous d'accroche) ont été insérés dans cette construction.

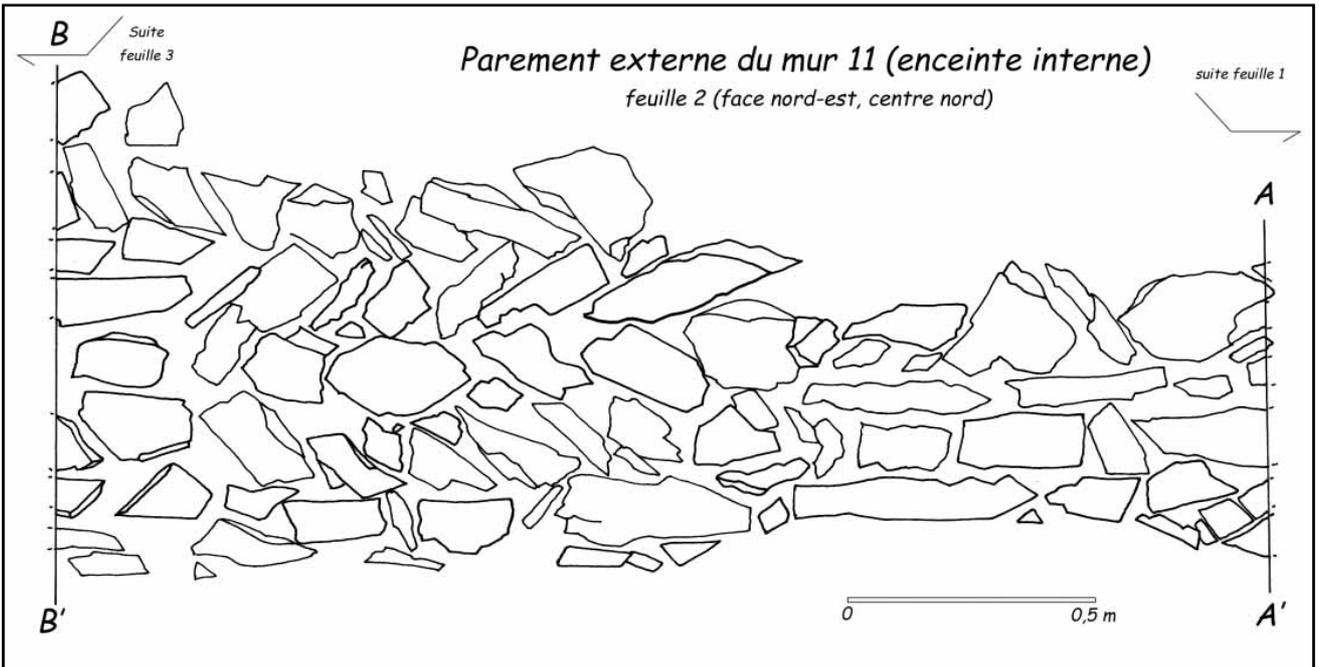
Le mortier possède la même teinte que celui du donjon (PANTONE © Process 303-8). Il est réalisé -comme dans les autres murs- à base de chaux grasse (chaux aérienne) claire mêlée à du sable roulé de rivière et à du sable lavé de terre. Ces sables intègrent des éléments plus gros jusqu'à 1 ou 2 cm de diamètre. Par rapport au mortier du donjon, celui du mur 11 comporte plus de sable de terre et de gros éléments. Il est ainsi moins cohérent, ce qui explique le mauvais état du mur. Les parements visibles ne semblent pas avoir été enduits.

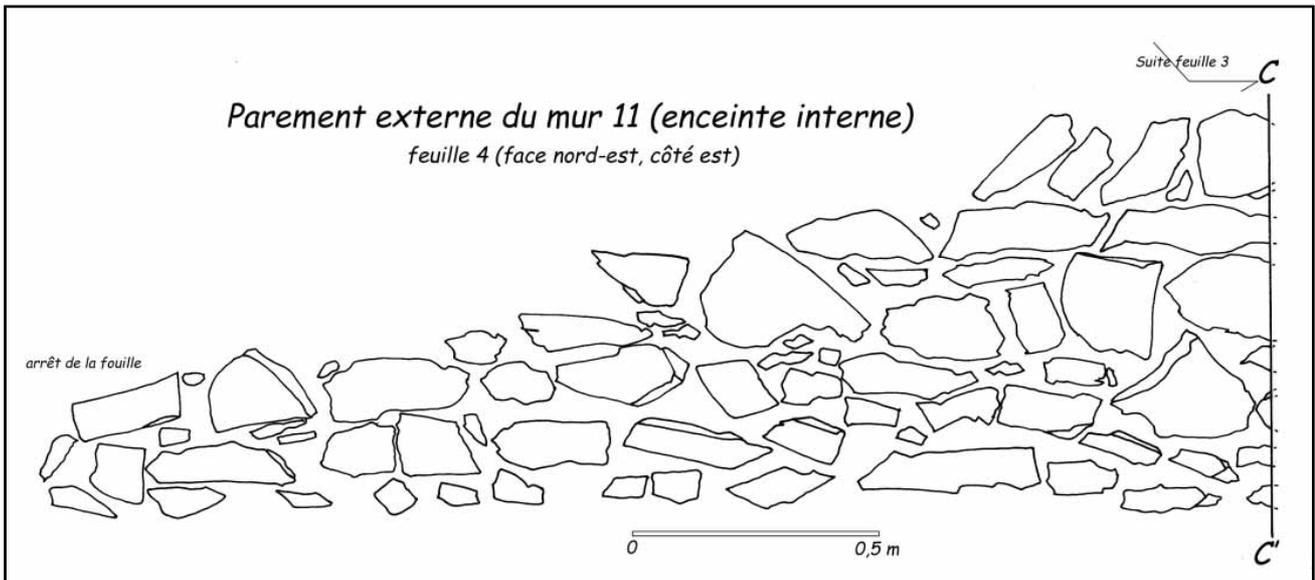
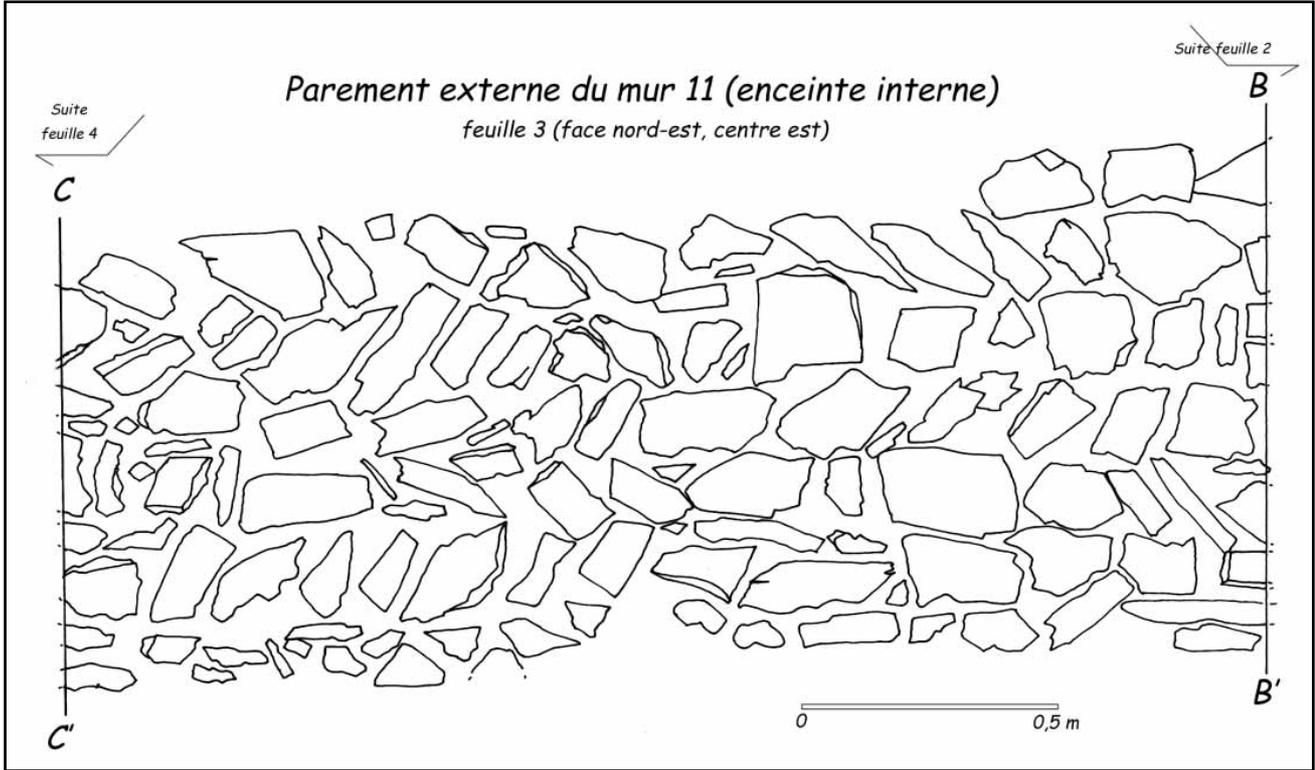
La structure de ce mur correspond tout à fait à celle des murs des tours du Barri et du Campanal, ou à la structure du mur d'enceinte extérieur qui fait le tour de l'éperon au-dessus des falaises. Elle correspond aussi à celles de nombreux murs sur des sites comtaux du XIIIe siècle en Sabartès, ce qui permet de supposer que ces deux enceintes (interne et externe) ont été mises en place lors de l'érection de la fortification par les comtes de Foix au début du XIIIe siècle ou à la fin du XIIe siècle. La structure de ces murs ne correspond, par contre, absolument pas à celle du donjon.

Parement externe du mur 11 (enceinte interne)
feuille 1 (face nord-est, côté nord)



Parement externe du mur 11 (enceinte interne)
feuille 2 (face nord-est, centre nord)





Mur 11bis

Constitue le doublement du mur 11 –en face interne- entre les murs 12 et 4, donc le long de la plate-forme nord-est et parallèle au mur 1.

Ce doublement semble avoir été mis en place avec la plate-forme, mais ses fondations n'ont pas été atteintes puisque la fouille n'a pas été achevée sur cet espace.

Il s'agit d'un unique parement composé de pierres calcaires taillées sur une face, de moyen



et petit appareil et non liées au mortier ou à la terre.

Ce mur en pierre sèche s'appuie donc sur le mur 11 qu'il double. Il s'appuie aussi sur le mur 4 qui a donc été mis en place avant.

Globalement les murs les plus anciens paraissent être ceux mis en place au début de la fortification comtale (fin XIIe-début XIIIe siècles) : ce sont les murs d'enceinte (dont M 11) et probablement le donjon.

L'espace bâti à l'extérieur du donjon sur sa face est s'est considérablement complexifié ensuite, du fait d'abord de l'insertion du mur 4, puis au XIVe siècle du mur 5 et de la plate-forme nord-est avec les murs 9, 12 et le doublement 11 bis. Le mur 5 lui-même a été largement remanié, dédoublé par le mur 5 bis et reconstruit à son extrémité sud-est (mur 6).

3. Fouille du Barri

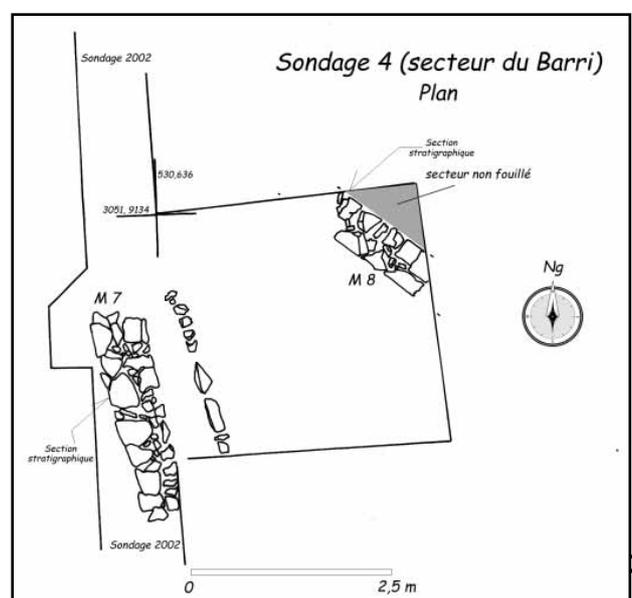
Mur 7

Ce mur avait été dégagé et étudié lors du sondage 2002. Soulignons cette année le dégagement de quelques pierres alignées au devant du mur, parallèlement à son côté.

Dans le mur ont été trouvés un fragment d'os et 4 éléments de céramique.

Mur 8

Mur dégagé dans un coin du sondage. La fouille n'a concerné qu'un seul côté de ce



mur car l'espace de l'autre côté s'est révélé trop limité en surface pour pouvoir fouiller. Comme le mur 7, il est presque entièrement arasé et ces vestiges ne comportent qu'une ou deux assises. Constitué de moyens et gros blocs non liés au mortier et peu taillés, certains sur une face d'autres sans taille. Les blocs sont majoritairement calcaires, mais on trouve aussi quelques granites et gneiss. Un crochet en fer a été découvert dans ce mur.

Le matériel

Le matériel osseux

Etude en cours. Les résultats feront partis d'un addenda à ce rapport. L'os travaillé a été étudié par Marc Comelongue et Nicolas Portet :

TRAVAIL DE L'OS Montréal-de-Sos 2004 - **Marc Comelongue et Nicolas Portet**

ZONE 1 – DONJON

DONJON NORD-EST

US 1009

1 extrémité distale brisée d'une flûte avec deux trous encore visibles 15826 (longueur conservée : 64 mm)

US 1016

3 dents brisées de peigne : 6936 (29 x 4 x 1 mm), 6937 (28,5 x 4 x 2 mm), 12480 (28,5 x 4 x 2 mm)

US 1018

1 pièce de jeu ? de forme carrée décorée d'une cannelure sur la face supérieure 6942 (17,5 x 17 x 6 mm)

US 1024

1 fragment d'aiguiseur 13669 (longueur conservée : 33 mm)

La céramique

Le matériel métallique

Voir étude ci-jointe de Marc **COMELONGUE** et Nicolas **PORTET**.

L'étude du matériel en bronze est annexée en addenda à ce rapport. Ces conclusions ne sont pas reprises dans l'étude stratigraphique car elle a été réalisée juste après la sortie du rapport. Néanmoins, ces conclusions dans l'avenir seront utilisées pour repreciser l'analyse stratigraphique présentée ci-dessus.

Elle a été réalisée par Michel **BARRERE**.

Les enduits

Voir étude du bâti ci-dessus.

Des blocs de granite

4 petits blocs taillés en arrondi de granite, dont la fonction n'est pas définie mais qui pourraient être des pierres pour frondes³⁷.

Les matériaux de construction

. Des ardoises taillées de toiture, voir étude des U.S. ci-dessus. Leur diversité est un argument supplémentaire à la diversité chronologique et fonctionnelle des structures étudiées.

. Une scorie ayant servi à la construction dans l'U.S. 1005.

. Le mortier, voir étude du bâti ci-dessus.

. Les blocs de construction, pour une très grande majorité taillés et calcaires (aptien à faciès urgonien). Quelques très rares éléments granitiques ou gneissiques/schisteux, moins de 2%. Soulignons qu'on rencontre sur le site quelques encoches ovales de débitage de rocher et un site de carrière pour l'extraction de la pierre.

Les scories

[Rappelons la proximité des grandes mines de fer du Rancié dont l'activité est attestée à l'époque antique³⁸, médiévale³⁹ et moderne, jusqu'au début du siècle précédent.]

Les scories sont nombreuses, tout particulièrement dans les unités du XIV^e siècle, en relation avec le développement de l'extraction et de la production de fer autour de la mine de Rancié à cette époque⁴⁰. Le matériel métallique est aussi beaucoup plus nombreux dans cette chronologie.

Les scories sont présentes dans des US perturbées ou récentes mais surtout majoritairement dans des US du XIV^e siècle.

On peut noter qu'il y a deux types de répartition :

. De "l'épandage" régulier, dans toutes les US anthropisées et des réemplois en calage de trou de poteau ou dans les murs.

. Des regroupements importants dans de petites fosses dans le secteur du Barri.

On rencontre plusieurs types de scories :

Une grande majorité (au poids. plus de 95 %) de scories sont de type "plan-convexes" (calottes de forge). Mais on a aussi quelques scories légères et quelques-unes coulées, mais ces deux types sont présents quasiment uniquement dans un seul secteur, autour du donjon.

Une collaboration avec le Programme de Recherche sur la mine de Castel Minier (Aulus-09 / FI. TEREYGEOL) est envisagée dans l'objectif d'affiner l'étude des résidus du travail du fer mais aussi du mobilier métallique.

³⁷ Soulignons qu'un acte de 1272 fait allusion à l'usage de pierres pour repousser des représentants du roi de France venus au pied du château.

³⁸ Recherches sur le sujet de Claude Dubois, dans la forêt de Lercoul.

³⁹ Actes nombreux dès la fin du XIII^e siècle et surtout à partir du XIV^e siècle.

⁴⁰ Voir VERNA C., *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XI^{ème}-fin XV^{ème})*, thèse de Doctorat, Paris, 1994.

Les monnaies – Francis Dieulafait

Inventaire Numismatique Montréal-de-Sos 2004

Le catalogue décrit d'abord les monnaies françaises, royales puis féodales, ensuite les étrangères, et enfin les indéterminées. Dans chacune de ces catégories elles sont classées chronologiquement.

Après la référence au site j'ai tenté d'indiquer l'état de la pièce à l'aide de deux indicateurs objectifs : le premier est « rogné / non rogné », le second décrit l'usure sur une échelle de 5 étoiles : * = très usée, illisible ; ** = usée et en grande partie illisible ; *** = usée mais en grande partie lisible ; **** = usée mais bien lisible ; ***** = très peu usée très lisible.

Royales françaises

| |
|---|
| Philippe III (1270-1285) ou Philippe IV (1285-1314) |
|---|

1

Denier tournois à l'O rond, frappé vers 1280-1285 sous Philippe III puis 1285-1290 sous Philippe IV.

✚ PHILIPPVS REX; croix.

✚ TVRONVS CIVIS ; O rond, châtel tournois sommé d'une croisette débutant la légende.

Billon, axe : 3 h ; diam : 18 mm ; Duplessy 223.

Réf. site : 2004 / US 1037 - 6944

Non rogné, état ****

Féodales françaises

| |
|---|
| Bourbonnais - Prieuré de Souvigny et Sires de Bourbon - Agnès et Jean (1262-1287) |
|---|

2

Denier.

✚ SCS MAIOLVS (légende commençant à 7 h) ; buste mitré de profil, une crosse devant le visage, coupant la légende en bas.

✚ DE SILVINIACO ; croix cantonnée au 1 d'un B, aux 2 et 3 d'une coquille et au 4 d'un D.

Billon, axe : 5 h, diam : 18 mm ; type P. A. 2182

Réf. site : 2004 / US 1037 - 6940

Non rogné, état ***.

| |
|----------|
| Melgueil |
|----------|

3-5

Trois monnaies collées en pile ; les revers de 2 deniers de Melgueil sont visibles.

NAIBONA (déformé) ; type carré odonique formé de 4 anneaux.

Billon, diam : env. 17 mm ; type P. A. 3842

Réf. site : 2004 / US 31 A - 6946

Non rogné, état **.

Royales étrangères

Alphonse 1 de Barcelone (II d'Aragon) (1162-1196) - Atelier de Barcelone

6

Denier.

BARQINO ; croisette sur un long pied, accosté par 2 annelets.

CI / VI / RE :X: ; croix pattée coupant la légende.

Billon ; axe : 6 h ; diam : 17 mm.

Réf. site : 2004 / US 1050 - 6963

Non rogné, état ***.

Conclusions – résultats significatifs et perspectives

Le matériel illustrant la vie quotidienne est étudié dans le rapport ci-dessous dont il faut donc associer les conclusions à celles-ci. Rappelons, tout de même, la richesse du matériel exhumé. Le matériel issu des occupations antérieures antique⁴¹ et protohistorique⁴² reste dispersé mais est toujours présent. Soulignons la plus grande concentration de ce matériel ancien autour du donjon et dans le sondage de l'enceinte au pied du donjon.

Le matériel médiéval étudiée cette année est surtout circonscrit dans une chronologie presque essentiellement XIVe siècle, comportant entre autre un grande quantité de matériel ferreux ce qui correspond à l'essor de ce type grâce au développement des forges à la catalane en corrélation avec la mine du Rancié (voir thèse de Catherine VERNA-NAVARRÉ). Soulignons en outre, l'apparition de découvertes originales comme les marmites à anses coudées inconnues dans la céramique régionale qui rappelle les formes des chaudrons métalliques des XIVe et XVe siècles.

Le bilan archéologique de la fouille programmée 2004 est riche. Il montre l'opportunité de cette fouille quant à l'étude du site lui-même, mais surtout confirme que les résultats de cette étude sont loin d'être uniquement monographiques et apportent quantité d'informations sur l'histoire médiévale régionale, celle du comté de Foix.

Commençons par la fin : l'arasement du château.

L'étude documentaire à l'échelle du Sabartès montre un désengagement du réseau castral de casernes des Gaston, vicomtes de Béarn dès le cœur du XIVe siècle. Les résultats archéologiques concernant Montréal semblent repousser ce désarmement à l'extrême fin du XIVe siècle, voire aux débuts du XVe siècle. Ces résultats doivent être précisés et assurés car ils éclairent une séquence de l'histoire politique du comté qui jusqu'alors a été très peu –voire pas– étudiée et décrite. En fait, les historiens ont privilégié l'étude du long règne fébusien et par-là même, ils ont largement ignoré la succession fébusienne. Rejetés par Febus lui-même, les Castelbon, successeurs des Gaston, ont été tout autant ignorés par les travaux d'Histoire.

Rappelons qu'à la mort de Febus sans fils en 1391, c'est Matthieu, vicomte de Castelbon et arrière-petit-fils de Gaston I, comte de Foix et vicomte de Béarn, qui hérita de cet Etat féodal pyrénéen. L'analyse documentaire démontre clairement que cette succession n'a pas été facile en comté de Foix. Elle fut en outre compliquée par la mort rapide de Matthieu à qui succéda sa sœur, Catherine, associée à son mari Archambaud de Grailly. Ces successions furent assises sur une reprise en main des seigneurs locaux par l'hommage et l'on connaît deux grandes séries d'hommages en 1391 et 1398 conservés dans le fonds Doat⁴³. Elle fut dédoublée par des garanties données par les comtes aux seigneurs⁴⁴. Il semble qu'outre le problème des hommages, cette succession ait produit des évolutions radicales dans la gestion du comté de Foix et tout particulièrement dans celle du réseau castral comtal qui servait d'assise jusqu'alors à la puissance des comtes. En effet, la séquence 1395-1420 est marquée par une remise en ordre rapide et significative de ce réseau. C'est alors qu'on construisit la dernière tour du château de Foix, la tour ronde dite

⁴¹ 1er – 11e siècle de notre ère.

⁴² Très rares éléments.

⁴³ Volumes 205 et 207.

⁴⁴ Par exemple, à Foix, H.G.L., X, acte 736.

improprement « tour Febus »⁴⁵. C'est alors qu'on reconstruisit des ouvrages sur les villages de consulat, comme à Vicdessos. Ce nouveau réseau plus moderne, s'attachait davantage à deux critères de fixations des ouvrages comtaux : proximité des pôles de peuplement consulaires et peut-être aussi concordance avec la frontière avec la remise en armes du château de Montailou en 1415⁴⁶. Il délaissa clairement les anciennes casernes comtales qui ne correspondaient pas à ces critères, isolées de l'habitat et positionnées au centre des espaces commandés. Il semble donc que l'arasement de Montréal s'intègre dans cette dynamique. On comprend dès lors mieux la particularité du désengagement par arasement, car les arasements sont a priori exceptionnels (voire unique) dans ce comté au Moyen Âge. Or, le désarmement de Montréal étant réalisé dans un contexte géopolitique nouveau et dans une situation de moindre main-mise des comtes sur le comté, l'arasement est justifié. Reste à bien vérifier cette chronologie lors de l'opération future et en même temps à la comparer avec le mouvement des fortifications comtales dans le nord du comté qui semble pouvoir être mis en parallèle ce qui permettra de décrire précisément une étape chronologique dans la géopolitique comtale fuxéenne non abordée jusqu'à aujourd'hui.

La mise en place de la fortification comtale de Montréal s'inscrit dans un schéma mieux étudié⁴⁷. Mais les opérations archéologiques ont permis de préciser la chronologie de cette mise en place et par conséquent d'en éclairer les dynamiques locales à l'échelle de la vallée du Vicdessos. Néanmoins comme nous n'avons pas terminé la fouille, ces étapes de la chronologie ancienne sont les moins bien connues à l'heure actuelle et restent donc largement hypothétiques. On peut espérer au vue de la cohérence de la dernière unité fouillée en 2004 (U.S. 1050) qui correspond à une chronologie plus ancienne, obtenir des résultats fiables en poursuivant la fouille sur cet espace.

Rappelons que la mise en place du pouvoir comtal fut réalisée par étapes sur le fuxéen au Moyen Âge dans une dynamique très différente de celle qu'on décrit les historiens jusqu'à une période récente. Au début du XI^e siècle, quand se forme ce nouveau comté par démembrement de celui de Carcassonne, la *potesta* des comtes de Foix est finalement très mal assise. La cause principale de cette faiblesse du pouvoir comtal pourrait être interprétée comme le produit de la féodalisation de la société mais elle provient en fait surtout du manque d'ancienneté de ce pouvoir, puisque la zone fuxéenne n'a été acquise par les Carcassonnais que dans la seconde moitié du Xe siècle, par récupération sur le grand *pagus* de Toulouse. Les puissants locaux en place restent des membres de la noblesse toulousaine. La création d'un comté de Foix homogène à l'échelle de la vallée de l'Ariège fut lente et cette extension du pouvoir comtal paraît à peine terminée à la fin du XII^e siècle. Dans la vallée de Vicdessos -et notamment sur la zone capitale du point de vue du peuplement de Vicdessos- elle semble acquise à partir de la reprise du château de Vicdessos en 1163⁴⁸ seulement. La création du site de Montréal est bien la conséquence de cette reprise. Les fortifications initiales, proches des habitats et en concurrence les unes avec les autres, celles d'Auzat et de Vicdessos, seraient abandonnées à la fin du

⁴⁵ Le bâti de cette tour la rattache au début du XV^e siècle, d'autant qu'un acte démontre qu'elle est antérieure d'une génération au milieu du XV^e siècle :

1447

Délibération du consulat de Pamiers concernant les réparations à faire au mur de la ville.

L'un des tailleurs de pierre pressentis pour les réparations était le gendre de celui qui avait bâti une tour au château de Foix « *el gendre del mestre que ha feyta la tor del castel de foix.* »

O. Archives municipales de Pamiers, A.D.A., G 130, CC41.

⁴⁶ 1415

Procès-verbal notarié des instructions données par le lieutenant du sénéchal du comté de Foix aux habitants de Montailou concernant leur équipement militaire et la mise en défense du château.

O.P.

Cop., Doat, 212, f° 180 - 185. BAYLE J., *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. CXXIX, 1971, pp. 113-119.

⁴⁷ GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

⁴⁸ O.P. Cop., Doat, 167, f° 248v - 249v.

XIIe siècle, au profit d'un ouvrage plus central –celui de Montréal- cadrant avec la nouvelle politique castrale de création d'un glacis d'ouvrages isolés du monde civil. Les opérations archéologiques 2005 devront confirmer que l'exploitation du site au Moyen Âge n'était que peu antérieure à sa première mention documentaire en 1213, ce qui permettra d'asseoir sérieusement ces réflexions sur la mise en place du réseau comtal.

Dès lors, Montréal semble bien avoir été un ouvrage de caserne s'insérant dans une chronologie XIIIe-XIVe siècles et dans une dynamique politique particulière, celle d'un comté puissant, structuré autour de châteaux-casernes occupant le centre des espaces dominés.

Mais l'étude du site et l'opération archéologique de 2004 ont permis de préciser cette occupation, tout en révélant des problématiques originales.

Une première originalité crée un questionnement : le site du *caput castris* est clairement entouré d'une zone d'habitat dont la fonction se définit mal. Car les sites comtaux de caserne sont tous isolés du monde civil. Ici, la superficie de la ceinture au pied du château proprement dit est relativement grande, plus de 5000 m². Elle est peu densément marquée par des anomalies topographiques ce qui suggère une densité de l'occupation assez faible, hypothèse corroborée par l'absence de site ecclésial. Mais qui vivait dans cet espace ? Aujourd'hui la réponse est loin d'être claire et l'on peut se poser la question pertinente d'un casernement plutôt que d'un habitat villageois réellement paysan.

Mais les résultats sont plus significatifs quant à la dynamique du château proprement dit, puisque la fouille portait sur cet espace. La fouille a montré que loin d'être une caserne peu occupée et peu aménagée, le *caput castris* est un espace très évolutif notamment au XIVe siècle⁴⁹. L'espace bâti est complexe, il est régulièrement remanié et réaménagé. Alors que l'ouvrage apparaît dans la documentation écrite connaître une occupation militaire maximum dans les années 1270, l'archéologie montre une occupation importante au XIVe siècle que ne suggérait pas l'étude documentaire⁵⁰. L'état actuel de nos recherches ne permet pas réellement de préciser ces occupations, mais la quantité de matériel récolté associée à la mobilité du bâti montrent que cette occupation est régulière et dense. Les causes de cette activité au XIVe siècle sont encore difficiles à mettre en évidence. Néanmoins, la fouille du coin est du donjon (entre les murs 4 et 5) pourrait être un indice d'activité métallurgique. Or le site de Montréal doit être mis en relation avec celui de la grande mine de fer du Rancié, dont l'activité se développe au XIVe siècle avec la mise en place des forges à la catalane. Le mobilier du site de Montréal montre d'ailleurs bien une densification très importante du matériel métallique au XIVe siècle. Cette proximité avec la mine explique peut-être les remaniements du *caput castris* au XIVe siècle, mais cette hypothèse demande de préciser sérieusement la fonction de ces divers espaces bâtis accolés au donjon que les fouilles 2004 ont mis à jour. Cette activité métallurgique et la proximité avec la mine pourraient en outre expliquer la survivance du site de Montréal durant le XIVe siècle, alors que nombre d'autres casernes comtales sont abandonnées par les Gaston. En outre, la complexité du bâti accroché au donjon est étonnante : en effet dans les sites du Sabartès étudiés jusqu'alors, le donjon est généralement un élément solitaire même s'il peut être dédoublé comme à Foix. Souvent, on note qu'il existe un autre bâtiment proche du donjon, mais rarement accolé, bâtiment dont la fonction hypothétique la plus logique pourrait avoir été l'habitat seigneurial. Ici, les espaces bâtis sont nombreux et les aménagements de l'extérieur nord-est du donjon sont complexes. Nos recherches

⁴⁹ Sur les périodes plus anciennes, la fouille 2004 n'obtient pas de résultats probants, car elle a été arrêtée par manque de temps.

⁵⁰ Ce qui ne signifie pas une activité basse en 1270. En effet, nos recherches n'ont porté que sur un côté du donjon, notamment une plate-forme remaniée au XIVe siècle, fouillée en partie seulement dont les unités inférieures n'ont pas été abordées. Les informations sur les séquences antérieures au remaniement sont donc très faibles dans l'état actuel des recherches.

actuelles ne permettent pas encore de préciser véritablement les fonctions de ces espaces, mais ces précisions sont d'autant plus importantes que ce *caput castrum* ne peut être comparé avec d'autres de la région. Soulignons, en outre, que la complexité s'étend bien au-delà du donjon puisque la fouille a montré qu'elle affecte aussi la zone dite du Barri. Pourtant cette zone n'a pas été protégée par la gangue de blocs de l'arasement du château qui protège le tour du donjon. Ce n'est donc pas uniquement de bonnes conditions conservatoires autour du donjon qui nous permettraient de visualiser des structures préservées, mais bien un aménagement complexe de toute la zone central du château de Montréal⁵¹. Cette question de l'organisation du bâti est d'importance car elle conditionne l'analyse des véritables fonctions du *castrum*, fonctions peu explicitées par les chartes.

Ces questions topographiques s'enrichiront dès 2005 du Programme de Recherche Collectif « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales des comtés de Comminges, Couserans, Foix » dont un des objectifs principaux est justement de relier la topographie des structures bâties avec les fonctions géopolitiques des *castra* de cette zone pour tenter de proposer des schémas chronologiques de l'évolution des bâtiments.

Pour l'instant, les résultats des fouilles sur le site de Montréal-de-Sos semblent montrer une dichotomie entre les fonctions du XIII^e siècle et celles du XIV^e siècle, ce qui expliquerait le remaniement observé :

Le château érigé à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle fut probablement une caserne « classique » dont il faudra évaluer la densité de l'occupation. Un bâtiment simple semble alors mis en place dans lequel les structures paraissent peu nombreuses :

Une grande enceinte (dite extérieure) ceinture la falaise en la suivant très précautionneusement. Elle est flanquée de deux tours, dont une tour-citerne, selon un schéma typique en comté de Foix.

Une autre enceinte (dite interne, voir M 11), dont les caractères sont tout à fait comparables à ceux de l'enceinte dite extérieure, partage l'espace trop grand du promontoire et délimite le château proprement dit. Le bâti de ces deux enceintes possède des caractéristiques très proches d'autres structures comtales du XIII^e siècle.

Au centre, un donjon massif fut construit. La fouille n'a pas actuellement permis de préciser sa chronologie, mais il peut difficilement avoir été construit après ou avant le premier château comtal. Ses fondations s'insèrent dans l'U.S. 1050 d'une phase chronologique clairement perceptible fin XII^e-début XIII^e siècles. Ces originalités architecturales sont par contre déroutantes : l'épaisseur des murs et le volume des pierres utilisées sont complètement atypiques en Sabartès. Concernant le module des pierres, une hypothèse de travail peut être avancée : la fouille archéologique à Montréal a démontré une occupation antique indéniable, même si le matériel est dispersé et si nous ne connaissons pas de structures. A cette étape chronologique, s'ajoute celle qui est suggérée par le toponyme de château royal qui implique un ouvrage public du haut Moyen Âge. Il est donc possible que la construction comtale ait bénéficié de moellons plus anciens réemployés dans la structure du donjon. Cette hypothèse peut être appuyée par l'étude du bâti des murs du donjon mis à jour. En effet, le module des moellons utilisés dans les parements est finalement très divers, même si les assises sont clairement régulières et horizontales, donc bien ordonnées. Aux grands moellons, s'associent des pierres taillées plus petites au profil très rectangulaire. Ces moellons plus étroits sont plus nombreux et correspondent mieux à nos constatations sur l'architecture comtale fuxéenne. Il est donc possible que ces derniers soient purement contemporains de l'érection de la caserne comtale, tandis que les plus gros furent des réemplois des vestiges d'un bâti plus ancien.

⁵¹ A ce propos, soulignons que l'arasement a véritablement permis de créer des conditions conservatoires de bonne qualité tant du point de vue des structures bâties que du matériel archéologique. Ajouté à la faible extension des fouilles clandestines, ce caractère permet au site d'être un objet d'études facilitées, même si finalement l'énorme gangue de blocs issue de l'arasement est aussi un frein à la fouille.

En dehors des ces structures d'enceintes flanquées et du donjon, le château du XIII^e siècle paraît -dans l'état actuel des recherches- moins dense que l'ouvrage du XIV^e siècle. Il pouvait aussi comprendre un bâtiment adjacent au donjon (à l'est) qui a fait l'objet d'un sondage peu fructueux en 2002.

La fortification aurait pu connaître une densification des structures au XIV^e siècle, au moins sur le *caput castris* (zone du Barri et flanc nord-est du donjon) qui pourrait correspondre à la mise en place de fonctions castrales nouvelles.

Mais cette évolution architecturale et fonctionnelle n'est à l'heure actuelle qu'une hypothèse de travail qui demande à être vérifiée et éventuellement précisée. Cette recherche permettrait en outre d'étudier véritablement les fonctions et les évolutions de ce glacis de fortifications typique du Sabartès : en effet, si ce réseau peut être clairement mis en évidence à travers l'étude des actes de la documentation écrite, son évolution n'y est pas perceptible avant son désengagement final. Dans ce cadre, l'étude du *caput castris* de Montréal peut éclairer l'histoire régionale de la fortification, les relations des ouvrages avec le pouvoir comtal et celles liées au développement des métallurgies et de l'extraction du fer au XIV^e siècle.

Analyse de la documentation écrite

Aucune mention médiévale du village d'Olbier avant la fin du XIV^e siècle : association au castrum auparavant. Il faut attendre que le castrum disparaisse pour que –classiquement– Olbier soit traité en tant qu'habitat.

Auparavant, il faut donc comprendre que le terme castrum peut indiquer soit le château lui-même soit le château + l'habitat qui y est associé. C'est pourquoi je ne l'ai pas traduit dans les mentions ci-dessous.

| Datation | Analyse de l'acte Mention | Origine de l'acte | Edition |
|---|---|--|-------------------------------------|
| Pas de mention antérieure de Montréal-de-Sos, seule mention d'une fortification à proximité en 1163, celle de Vicdessos ⁵² . | | | |
| 1213 | Serment de Raimond-Roger, comte de Foix, à Pierre II, Roi d'Aragon pour toute la terre du comté de Foix. Liste des ouvrages défensifs, <i>castra</i> et <i>cauna</i> . Parmi lesquels : <i>castra de ... Montereali,...</i> | O.P. | CATEL, p. 276. |
| 1272 mai 1 ^{er} | Lettre du sénéchal du comté de Foix, pour le Roi de France, au Roi d'Aragon, expliquant que tout le comté est soumis au Roi de France, y compris les <i>castra</i> de Lordat, Montréal de Sos, les <i>villae</i> d'Ax et de Mérens. | O.P. | H.G.L., X, acte 7 - I, col 102. |
| 1272 août 1 ^{er} | Lettre de <i>Gaufridus de Podio</i> , juge de Carcassonne au Roi d'Aragon, rappelant que des lettres de crédits du Sénéchal de Foix ont été présentées au Roi d'Aragon (V. acte précédent). Les <i>castra</i> de <i>Calames</i> , <i>Lordato</i> , le <i>castellanum</i> ⁵³ de <i>Tarascono</i> et de <i>Montereali de Sos</i> , ainsi que les <i>villae</i> de <i>Ax</i> et de <i>Merencs</i> avec leurs dépendances doivent être rendus au roi de France. Ce qui n'a pas été possible, car les châtelains de ces <i>castra</i> ne se sont pas rendus à la convocation qui leur a été faite, et parce que R. de Cardonne, seigneur du Roi d'Aragon, a affirmé au Sénéchal de Foix, que les châteaux étaient coutumièrement au Roi d'Aragon. Sommaton de respecter la suzeraineté française sur le haut du comté de Foix, partiellement occupé par les armées royales. | O.P. | H.G.L., X, acte 7 - II, col 103-4. |
| 1272 sept. | Jacques, Roi d'Aragon, ordonne malgré la requête du comte de Foix, Roger-Bernard, à Raimond de Cardonne de ne pas rendre au comte les <i>castra de Lordato et Montereali</i> qui sont sous la suzeraineté de Jacques. | O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 138v. | BAUDON de MONY, acte 59, p. 144. |
| 1272 oct. | Lettre de Jacques, Roi d'Aragon à Roger-Bernard, comte de Foix, lui signifiant qu'il ne voulait pas lui rendre les châteaux qu'il avait fait demander car ils sont sous sa souveraineté. Parmi ces <i>castra</i> : <i>castra de ... et de Montereali...</i> | O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 139. | BAUDON de MONY, acte 60, p. 145. |
| 1272 nov. | Liste des lettres et pièces écrites qu'emmenèrent le vicomte de Castelhou et le Maître du temple, en allant voir le Roi de France de la part du Roi d'Aragon, pour les affaires du comte de Foix. Parmi les <i>castra</i> cités : <i>castra de Montereali...</i> | O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 72. | BAUDON de MONY, acte 63, pp. 148-9. |
| 1272 | Enquête de Philippe, Roi de France, sur la composition du comté de Foix et ses limites. Dans le comté de Foix : <i>Vallis de Sos cum castro de Montereali...</i> | B.N., ms Lat. 9187, f°72. | H.G.L., X, acte 5, col. 91. |

⁵² 1163, 3 oct. Original : A.N. J.879 ;20 - Cop. P. : C.C.F - Cop. Doat, 167, f°248v - 249v Analyse : R. de Ravat et R.-Raimond donnent pour 15 ans le *castello de Saos* et le *castello de Saurat*, à Roger-Bernard, comte de Foix.

⁵³ Châtelain, personnage d'une famille seigneuriale à Château-Verdun (les Bataille).

| Datation | Analyse de l'acte Mention | Origine de l'acte | Edition |
|-----------------|---|--------------------------------------|--|
| 1283 | Philippe IV, Roi de France, déclare avoir reçu de Marguerite, comtesse de Foix, les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montréal et Montgrenier pour les garder deux ans, après lesquels il les rendra. | O.P. Cop. Doat 174, f°135r. | - |
| 1285 | Philippe IV, Roi de France, promet de rendre les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montgrenier, et Montréal. | O.P. Cop. Doat, 174, f° 203r. | - |
| 1285 juin | Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, qui affirme avoir reçu du comte de Foix, les <i>castra</i> de <i>Fuxo, Lordato, Montegranerio, et Montereali</i> . | BN ms lat. 9996, f° 101 b. | H.G.L., X, acte 43 - I, col. 197. |
| 1285 octobre | Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, à ses châtelains et serviteurs, leur demandant de garder les châteaux mentionnés ci-dessus. | BN ms lat. 9996, f° 101 b. | H.G.L., X, acte 43 - II, col. 197. |
| 1290 | Lettre de Philippe le Bel pour demander au sénéchal de Carcassonne de prendre sous sa garde deux châteaux du comté de Foix, pour y garder en otage le fils du comte de Foix. (Lordat, Montréal). | O.P. Cop. Doat, 175, f°151r-152r. | H.G.L., X, col. 258-9. |
| 1291 | Lettre de Philippe le Bel où il déclare qu'il décharge le comte de Foix de ses délits à condition qu'il parte en croisade, verse 10000 livres et donnent deux châteaux en gage. (Lordat, Montréal). | O.P. Cop. Doat, 175, f°193r-196v. | - |
| 1291 | Le sénéchal du Roi de France à Carcassonne déclare que le comte de Foix lui a donné les gages suffisants, à savoir 10000 livres et deux châteaux. (Lordat, Montréal). | o.P. Cop. Doat, 175, f°201r-202v. | - |
| 1291 juin | Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne et de Béziers, lui ordonnant de garder les châteaux et garnisons de Lordat et Montréal-de-Sos, appartenant à Roger-Bernard, comte de Foix. | A.N., J. 332, n.13 | H.G.L., X, acte 72 - V, col. 264. |
| 1297 fév. | Philippe IV, Roi de France, ordonne au sénéchal de Carcassonne de rendre les <i>castra</i> de <i>Lordato et Montereali</i> au comte de Foix. | O.P. Cop. Doat, 176, f° 278. | H.G.L., X, acte 72 - XI, col. 267. |
| 1332 | Analyse : Le comte de Foix donne à Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, divers revenus entre autres la rente faite par es habitants de Goulhier et d'Orus pour la manœuvre au château de Montréal-de-Sos. | O.P. : C.C.F. | D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245. |
| 1332 | Le seigneur de Garrabet ayant voulu élever des fourches patibulaires, malgré le privilèges des consuls de Tarascon, les hommes de Garrabet vinrent sous les murs du château du lieu munis de bâtons et renversèrent les fourches. Le seigneur de Garrabet se plaignit et la cour du comte renvoya les parties devant le châtelain de Montréal. Les consuls de Tarascon appelèrent de la sentence à la cour du sénéchal du Roi de France à Tarascon. | O.P. : cart. de Tarascon. | D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 247. |
| 1332 | Analyse : Donation en viager faite par le comte de Foix en faveur de Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, de droits divers (une saumade et demi de froment, 500 saumades de mélanges et une saumade et demi d'avoine, 9 fromages, 12 poulets, 10 fais de paille, toute la manœuvre sur le <i>castrum</i> de Montréal que les habitants des villages de Goulhier, Illier et d'Orus lui doivent en rente. A charge de retour s'il meurt sans postérité légale. | O.P. : C.C.F. | Analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245. Analyse, B.M.T., Ms 638, f° 257. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 106, note 4. |

...⇒

| Datation | Analyse de l'acte Mention | Origine de l'acte | Edition |
|----------------------|--|---|--|
| 1336 | Le château de Montréal-de-Sos sert de prison pour un habitant de Goulier. | O : A.D.A., E 96. Cop. XVI ^e : A.D.A., E 95, f° 20 r. | - |
| 1351 ⁵⁴ ? | Condamnation des hommes de la vallée de Sos à payer en deux fois pour la garde du château et à faire les manœuvres qui doivent y être faite. D'après les consuls, le dit château de Montréal n'a pas besoin de manœuvres. Noble Arnaud Bernard, chevalier, est châtelain du château. | O.P. Copie XVI ^e : A.D.A., E 95 f°18v. | - |
| 1375 | Registre comptable du paiement des taxes ecclésiales avec listes des paroisses et desservants. On note : <i>Curé de Sen, Golhero et Aussaco.</i> Pas de paroisse à Olbier. | Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v. | FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, <i>Pouillé</i> , pp. 807 - 814. |
| 1385 | Registre comptable du paiement du fouage avec liste des villages et des feux fiscaux sur tout le comté de Foix. On y note : <i>OLVIER :</i> 7 feux ⁵⁵ du comte de Foix 1 feu de Guilhem Ysarn Soit 8 feux | A.D.P.A., E 414. | BARRIERE-FLAVY, pp. 36. DUFAU de MALUQUIER, pp. 107 et 116. |
| 1696 | Ordonnance de la visite épiscopale des églises Saint Michel de Goulier et Saint Pierre d'Olbier, annexe de celle de Goulier. | A.D.A., G 58 | - |

Cartes et plans :

| | | |
|--|--|--|
| Carte I.G.N. 1/25000 ⁶ | 2148 Ouest Top 25 : Vicdessos 2148 OT | Château ruiné. |
| Carte de Cassini | N° 40 | Olbier : village + église notée succursale. Château ruiné. |
| Cadastre napoléonien et atlas portatif | Vers 1832 | Olbier : village à la croisée de deux chemins. Une église et une gleisette ⁵⁶ . Parcelles (sect. B) de « l'ancien château », du « castella », du « Barri » et de « derrière le château ». La tour « ancienne » est cadastrée, à l'emplacement de la barbacane du Campanal, quadrangulaire, légèrement rectangulaire. |

Abréviations utilisées :

A.D.A. : Archives départementales de l'Ariège.

A.N. : Archives Nationales.

A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne.

A. Ar. : Archives Aragonaises.

A.D.P.A. : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

⁵⁴ Le copiste inscrit 1451, ce qui est impossible. Il peut s'agir de 1351, d'autant plus que les personnages qui apparaissent dans cet acte, comme Raimond d'Albi, sénéchal du comte de Foix, vivent au milieu du XIV^e siècle. Jean le Bon, Roi de France, est d'ailleurs mentionné.

⁵⁵ Rappelons qu'il s'agit de feux fiscaux et non pas de famille. On peut difficilement en tirer des conclusions démographiques précises. Mais on peut noter qu'il s'agit d'un habitat faible économique donc certainement démographiquement en comparant aux 31 feux de Goulier et aux 85 de Vicdessos à la même époque.

⁵⁶ Adelin Moulis dans la Gazette de l'Ariège affirme qu'il y avait à Olbier une chapelle Saint Barthélemy en sus de l'église. Ces toponymes viennent confirmer l'existence d'une chapelle. H. RUFFIE dans ces recherches manuscrites propose de voir la pièce arrondie accolée au donjon du château comme une chapelle.

BARRIERE-FLAVY : BARRIERE-FLAVY C., *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e siècle*, Toulouse, 1898.

BAUDON de MONY : BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

Cart. St-Sernin : DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

Toulouse, Toulouse, 1623

C.C.F. : Caisses du château de Foix.

Doat : Fonds Doat, Bibliothèque Nationale.

H.G.L. : DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

Kal. : kalendes.

O. : Original.

Cop. : Copie.

DUFAU de MALUQUIER : DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

Ms : Manuscrit.

O.P. : Original perdu.

B.N. : Bibliothèque Nationale.

CATEL : CATEL G. de, *Histoire des comtes de*

Cop. P. : Copie perdue.

Instr. : Instruments.

Ms Lat. : Manuscrit latin.

Reg : registre

Bibliographie et éditions d'actes :

- A.D., Montréal-de-Sos, *Cahiers d'Etudes Cathares*, 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.
- BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.
- CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623.
- DENGERMA J., *Le castel de Montréal-de-Sos*, Foix, 1963.
- DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.
- DOUAI C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.
- DUBOIS Cl., *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990.
- DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, rééd. 2002.
- ESCUDE-QUILLET J.-M., MAISSANT C., *Carte archéologique de la Gaule : l'Ariège*, 1997.
- GAILLI R., La petite grotte mystique de Montréal-de-Sos, *Caugno*, Bulletin du Spéléo Club du Haut Sabarthez, n° 16, 1992, pp. 21 - 23.
- GERARD P., Les possessions Ariégeoises de Saint-Sernin, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.
- GERARD P., L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, aperçu géographique, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.
- GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.
- GLORY A., *A la découverte des hommes préhistoriques*, Paris, 1944.
- GRATTE L., *Survivances de l'art pariétal*, 1985.
- GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIème siècle au début du XVème siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.
- GUILLOT F., *Karstologia*, Les grottes fortifiées du Sabarthès : une architecture castrale originale, 1997, CNRS, Bordeaux.
- GUILLOT F., *Rapport d'évaluation archéologique 2001*, Montréal-de-Sos, dact., 2001.
- JACQUET-SEILHAN A., *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1987.
- JACQUET A., Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, pp. 109 - 125.
- JALUT G., L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 - 174.
- MESURET R., Les peintures murales du Languedoc, de la Guyenne et de la Gascogne au XVIIème siècle, essai de catalogue, *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome 32, 1966, p.87.
- MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.
- REULE R., SOUEIX R., *Au temps passé : Goulier en Vicdessos*, dactylographié.

SILVA F. da, *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

VERNA C., *Le temps des moulines, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XII^{ème}-fin XV^{ème})*, thèse de Doctorat, Paris, 1994.

Sources

- ✓ Archives départementales de l'Ariège
- Série J : Documents entrés par voie extraordinaire :
- . Sous série 1 J : Pièces isolées et petits fonds :
- . 1 J 90 : Copie XIII^{ème} siècle : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- . 1 J 262 : Coutumes de Vicdessos, 1304.
- . 1 J 275 : Photocopies de cartes et de photographies anciennes de la vallée de Vicdessos. Don de J. Dengerma.
- . 1 J 278 : Notes d'histoire locale, monographie de Goulier-Olbier.
- Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
- . E 95 : Copies modernes : Vicdessos, 1304 - 1726.
- . E 96 : Vicdessos, 1304 - 1726.
- . 145 E sup. 4 : Terrier du consulat de Vicdessos, 1665.
- . E 1-1 : Testament de Roger Ier, comte de Carcassonne, copie de la fin du XII^{ème} siècle.
- . E 1-2 : Copie moderne du testament de Roger Ier, comte de Carcassonne.
- . E 1-3 : Copie XII^{ème} siècle : Convenientia et serments de Roger à Pierre, 1034.
- . E 1-8 : Copie moderne : Inventaire de Marguerite, comtesse de Foix, des biens de feu son mari, Roger-Bernard, comte de Foix. 1302.
- . E 6 : Caisses du château de Foix, analyses modernes.
- . 248 E suppl. M 9 : Auzat XX^{ème} administration municipale (réparations églises)
- Série P : plans et cadastres :
- . 3 P 660 : atlas portatif napoléonien.
- . 3 P 407 : plan géométrique de la commune de Goulier. An 12.
- . 3 P 1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leur revenu, 1833.
- Archives diocésaines de Pamiers
- . Archives POUECH, carnet I, 6, sept. 1852, étendard de la grotte d'Olbier.

- ✓ Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Série E.
- . E 391 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- . Inventaire des archives du comté de Foix, dressé sur l'ordre d'Archambaud et écrit par Michel de Vernis, notaire de Foix, rédigé vers le milieu du XV^{ème} siècle.
- . E 392 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- . E 394 : Archives de la tour ronde (1066-1222).
- . E 396 : Archives de la tour ronde (1230-1243).
- . E 398 : Archives de la tour ronde (XIII^{ème} siècle).
- . E 414 : Rôle des feux du comté de Foix, 1385.

- série 1 C.
- 1 C 163 : cartulaire de Rancié.

- ✓ Archives départementales de la Haute-Garonne
- Série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XIIème - XVIIIème siècles.
- 101 H 1 : Fonds de Saint Sernin.
- Bibliothèque Nationale
- Manuscrits latins.
- N° 9187, f° 72 : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- Collection Doat :
- Vol. 174 : Recueil de divers titres et mémoires concernant les affaires des comtes de Carcassonne et vicomte de Béziers, des comtes de Foix et vicomtes de Castelbon, des vicomtes de Béarn, ... (1279 - 1286).
- Vol. 176 : Idem (1293 - 1298).

- ✓ Archives personnelles de M. Claude TERON, GOULIER
Notes manuscrites sur les fouilles des années 50 et 60.
Lettres concernant les fouilles non autorisées de M. Paul CASTELLE.

- ✓ Archives personnelles de M. Lucien GUAL, VICDESSOS
Notes dactylographiées sur les objets dégagés lors des fouilles de la grotte du Campanal.
Pièces de monnaies dégagées de la grotte du Campanal dans les années 60.

- ✓ Archives du Service Régional de l'Archéologie
Lettres concernant les fouilles de M. Robert REULLE et PECH.
Dessin des tombes dégagées dans la grotte du Campanal.

Etude du mobilier archéologique
du castrum
de Montréal-de-Sos

(Ariège)

par

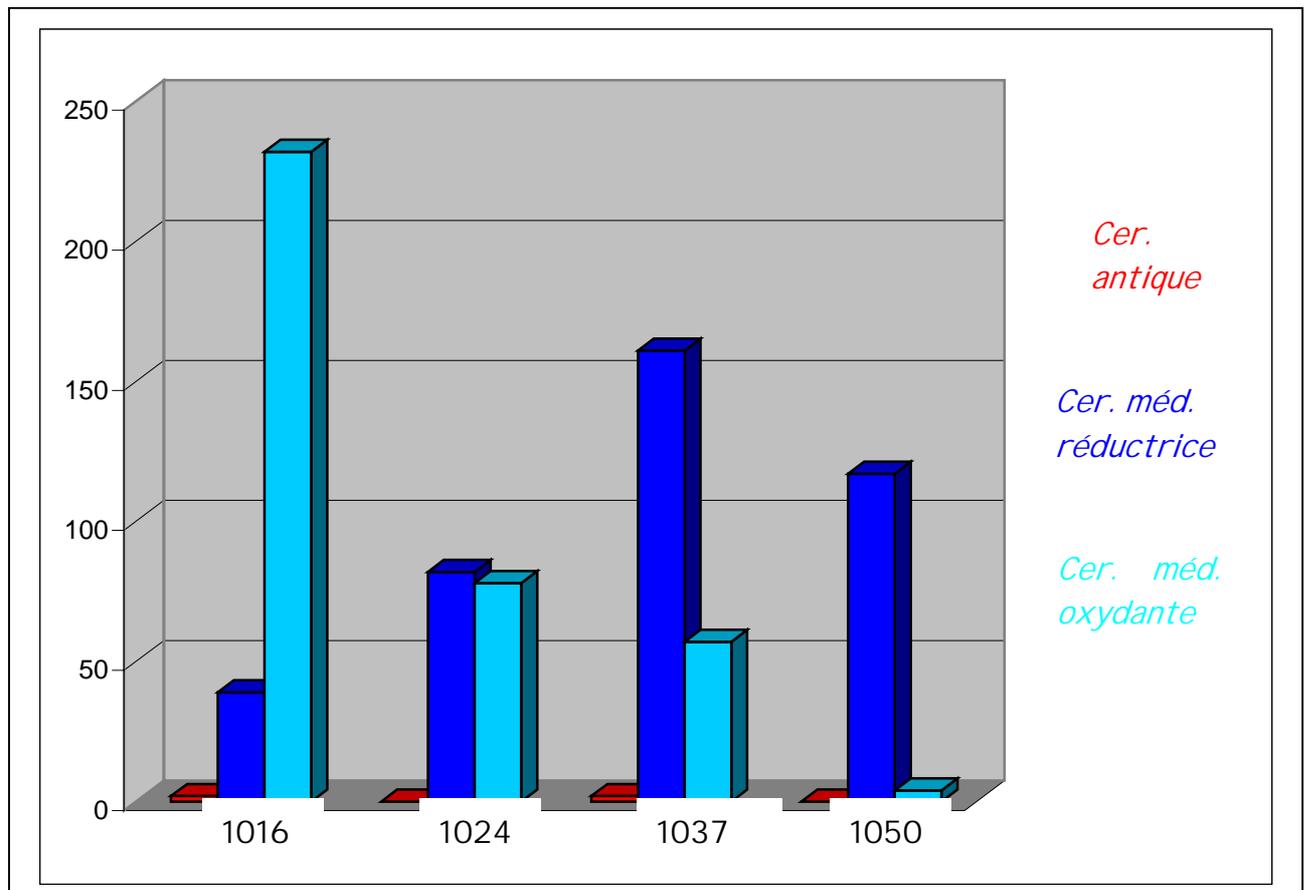
Marc Comelongue et Nicolas Portet

ACTER
Aménagement Culturel et Touristique en Espace Rural,
4 chemin de Montsec – 11190 Montazels



Montazels

Novembre 2004



Evolution de la proportion typologique des céramiques par US

Les principales catégories de céramiques trouvées dans les fouilles à Montréal-de-Sos en 2004 sont :

- la céramique protohistorique : elle reste rare, ou mal reconnue, néanmoins la découverte d'un bord impressionné peu épais (l'élément 5545 de l'US 1009) évoque les occupations de l'âge du Bronze bien connues par ailleurs dans les grottes de la région.

- la céramique antique : majoritairement représentée par des fragments d'amphores, elle compte aussi plusieurs tessons de céramiques à paroi fine des I^{er} - II^e s. de notre ère.

- les trompes d'appel médiévales en céramique rouge polie, à facettes ou de section circulaire.

- la céramique grise médiévale à cuisson réductrice : il semble que l'un des principaux apports de la fouille de cette année va être de pouvoir isoler une production non tournée (sauf pour les cols qui peuvent être tournassés) à dater de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s., si les conclusions de l'analyse stratigraphique confirme la présence de niveaux antérieurs à l'apparition des céramiques à cuisson oxydante. L'autre nouveauté est la découverte d'une production de marmites à anses coudées : connues jusqu'ici dans des milieux de l'extrême fin

du moyen-âge ou modernes où elles étaient reconnues comme des imitations de chaudrons métalliques, elles apparaissent apparemment précocement à Montréal-de-Sos à la fin du XIVe siècle en compagnie des productions à cuisson oxydante à pâte rouge qui disparaissent au XV^e siècle.

- la céramique rouge à cuisson oxydante, glaçurée ou non, datée fin XIIIe-XIVe s., avec notamment des formes tardives caractérisées par des lèvres en poulie ou documentées par la découverte, cette année, d'une forme ouverte qui pourrait s'avérer être un poêlon (plusieurs éléments des US 1011, 1016 et 1024).

| US | Céramique Protohistorique | Amphore | Céramique Antique | Céramique médiévale à cuisson réductrice | Céramique médiévale à cuisson oxydante | Trompe d'appel | ind. | Faïence | Sole | Total |
|-----------|---------------------------|---------|-------------------|--|--|----------------|------|---------|------|-------|
| 1001 | | 1 | | 1 | 4 | | | | | 6 |
| 1002 | | | | 68 | 39 | 2 | 3 | | | 112 |
| 1007 | | | | 2 | 30 | | 1 | | | 33 |
| 1007/1012 | | | | | 1 | | | | | 1 |
| 1006 | 1 | | | 12 | 58 | 2 | 2 | | | 75 |
| 1009 | 1 | 1 | 1 | 31 | 103 | 4 | 5 | | | 146 |
| 1006/1009 | | | | 4 | 19 | | | | | 23 |
| 1011 | | 3 | 1 | 83 | 181 | 1 | 10 | 1 | | 280 |
| 1009/1011 | | 2 | 3 | 12 | 51 | 2 | | | | 70 |
| 1006/1011 | | | | 25 | 29 | | | | | 54 |
| 1016 | | | 2 | 39 | 232 | | 2 | | | 275 |
| 1011/1016 | | | | 3 | 4 | | | | | 7 |
| 1018 | | | | 10 | 8 | | 5 | | | 23 |
| 1024 | | | | 82 | 78 | 1 | 5 | | | 166 |
| 1023 | | 1 | | 18 | 4 | | | | | 23 |
| 1034 | | | | 7 | | | | | 1 | 8 |
| 1029 | | | 1 | 80 | 40 | 1 | 3 | | | 125 |
| 1031 | | 1 | 2 | 24 | 19 | | 3 | | | 49 |
| 1037 | | 1 | 1 | 161 | 57 | 3 | | | | 223 |
| 1039 | | | | 7 | | 1 | | | | 8 |
| 1037/1039 | | | | 36 | 9 | | | | | 45 |
| 1050 | | | | 117 | 4 | 2 | | | 2 | 125 |
| 1013 | | | | | 1 | | | | | 1 |
| 1025 | | | 1 | 29 | 166 | | 5 | | | 201 |
| 1026 | | 1 | | 2 | | 1 | 3 | | | 7 |
| 1030 | | | | | 3 | | | | | 3 |
| 1036 | | | | | 1 | | | | | 1 |
| 2041 | | | | 2 | 3 | | 2 | | | 7 |
| 2042 | | | | 1 | | | | | | 1 |
| 2046 | | | | 5 | 5 | | 1 | | | 11 |

| US | Céramique Protohistorique | Amphore | Céramique Antique | Céramique médiévale à cuisson réductrice | Céramique médiévale à cuisson oxydante | Trompe d'appel | ind. | Faïence | Sole | Total |
|--------------|------------------------------|-----------|----------------------|---|---|-------------------|-----------|----------|----------|-------------|
| 30 | | 1 | | 3 | 1 | | | | | 5 |
| 31 | | 1 | 3 | 27 | 4 | 11 | 5 | | | 51 |
| 3003 | | | 1 | | | 1 | | | | 2 |
| 3004 | | 2 | 1 | 2 | | | | | | 5 |
| 3005 | | 1 | 3 | 2 | | | | | | 6 |
| 3005/3008 | | | 2 | | | | | | | 2 |
| 3008 | 1 | | 1 | | | | 1 | | | 3 |
| 3009 | | | | 1 | | | | | | 1 |
| 3010 | | 2 | 2 | | | | 2 | | | 6 |
| 40 | | | 2 | 6 | 4 | | | | | 12 |
| 41 | | | 6 | 94 | 30 | 1 | 16 | | | 147 |
| 42 | | | | 14 | 4 | | 1 | | | 19 |
| 4001 | | | | 2 | | | | | | 2 |
| 41/4002 | | | | 5 | | | | | | 5 |
| 4002 | | | | 16 | 5 | | | | | 21 |
| 4003 | | | 1 | 7 | | | 2 | | | 10 |
| 4004 | | | | 2 | | | | | | 2 |
| 4005 | | | | 1 | 1 | | | | | 2 |
| 4007 | | | | 3 | | | 1 | | | 4 |
| 4010 | | | | | | | | | | |
| M7 | | | | 4 | | | | | | 4 |
| 1002/1011 | | 1 | | | 1 | | | | | 2 |
| 1003 | | | | 1 | | | | | | 1 |
| Total | 3 | 19 | 35 | 1060 | 1223 | 33 | 79 | 1 | 3 | 2456 |

| |
|-----------------|
| ZONE 1 - DONJON |
|-----------------|

DEMOLITION TARDIVE**US 1001 (6 éléments)**

1 fragment d'amphore 8624, antique

1 élément à cuisson réductrice, médiéval (fond lenticulaire tourné, tardif)

4 éléments à cuisson oxydante, glaçurés, fin XIIIe-XIVe s. dont :

1 tesson décoré de 2 cannelures horizontales tourné 8625

1 anse en ruban 8622

1 bord à lèvre triangulaire 8626, XIVe s.

US 1002 (112 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 élément à cuisson réductrice, médiéval

1 fragment de trompe d'appel circulaire en céramique rouge polie 5095, médiéval

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie 5085, médiéval

67 éléments à cuisson réductrice, semblant appartenir à une même forme : une marmite ou oule (pas d'anse visible pour ce qu'on peut en percevoir) à bord éversé qui semble avoir été entièrement tournée (jointifs avec les éléments 5898-5798 de l'US 1016 et 8447 de l'US 1024) 5000... , médiéval

39 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 bord et bec verseur glaçuré à lèvre en poulie 5109-5070-5090-5091-5081, 2^e moitié XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvre en poulie 5074, 2^e moitié XIVe s.

2 anses glaçurées larges à deux cannelures 5080 (jointif avec l'élément 8600 de l'US 1007 sur cassure fraîche) et 5082

1 tesson glaçuré décoré d'une cannelure horizontale 5099

1 tesson glaçuré décoré de deux cannelures horizontales 5100

1 tesson glaçuré décoré de deux cannelures horizontales 5107

1 anse en ruban 5103

1 anse à deux cannelures 5083

1 fond plat 5072

1 fond plat 5073

1 bord à lèvre en poulie 5075, 2^e moitié XIVe s.

3 divers indéterminés

US 1003 (1 élément / non repris dans la synthèse)

1 élément à cuisson réductrice, médiéval

US 1007 (33 éléments)

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval

30 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 anse glaçurée large à 2 cannelures 8600 (jointif avec l'élément 5080 de l'US 1002 sur cassure fraîche)

1 anse en ruban 7221

1 tesson décoré de deux cannelures horizontales 8602

1 tesson décoré de deux cannelures horizontales 8603

(éléments jointifs : 6652-6660)

1 divers indéterminé

INTERFACE 1007/1012 (1 élément)

1 tesson à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

DONJON NORD-EST

US 1005 et 1006 (75 éléments analysés)

1 tesson protohistorique, 7614

2 fragments de trompe d'appel en céramique rouge polie 7627 / 7630, médiéval

12 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 anse en ruban 7459

1 tesson tourné tardif 7615

1 tesson décoré d'une série d'impressions 7620

58 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 fond plat 7632

1 tesson décoré d'un cordon horizontal plat et large 7633

1 bord glaçuré à lèvres en poulie 7465, 2^e moitié XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvres triangulaire 7475-7471-7481, XIVe s.

1 anse en ruban 14655

1 tesson décoré d'un cordon horizontal plat et large 7470

2 divers indéterminés

US 1009 (146 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 bord impressionné 5545, protohistorique

1 fragment d'amphore 7429, antique

1 céramique à paroi fine à pâte rouge dure 7437, antique

4 fragments de trompes d'appel à facettes en céramique rouge polie 5549 / 5530 (avec tenon perforé) / 5551 / 5555, médiéval

31 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 partie supérieure de marmite tournée à bord à lèvre en légère poulie, à anse coudée et panse décorée deux cannelures horizontales 5514-5537-5563-5510-5503 (se raccorde avec l'élément 5435 de l'US 1011), fin XIVe-XVe s.

1 fragment de haut de panse tourné décoré de deux cannelures horizontales (à rapprocher des productions à anse coudée fin XIVe-XVe s.) 5506, tardif

2 fonds lenticulaires tournés 5566 / 5502, tardifs

1 bord éversé (bec verseur) 5529

1 bord éversé 5568

1 bord éversé ? 5583

103 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 anse glaçurée en ruban 5501

1 fond plat glaçuré 5513-5528-5507

1 panse glaçurée à fond plat, décorée de deux cannelures horizontales 5546

1 fond lenticulaire glaçuré 5525

1 fond plat glaçuré 7410

1 bord glaçuré 5559 (jointif avec l'élément 5309 de l'US 1016)

1 bord glaçuré à lèvre en poulie 5509, 2e moitié XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvre triangulaire 7406, XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvre triangulaire 7429-7421, XIVe s.

1 fond concave 5550

1 fond plat 5569

1 bord à lèvre en poulie 5565, 2^e moitié XIVe s.

5 divers indéterminés

INTERFACE 1006/1009 (23 éléments analysés)

4 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 bord à lèvre en légère poulie tourné (à rapprocher des productions à anses coudées et notamment de la marmite de l'US 1009 : sûrement le même élément) 8756, fin XIVe-XVe s.

1 bord à lèvre éversée tourné (identique au bord 8478 de l'US 1024 : même élément ?) 5151, tardif

19 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 bord glaçuré à lèvre en poulie 8750, 2^e moitié XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvre en poulie (bec verseur) 8751, 2^e moitié XIVe s.

1 bord à lèvre en poulie 8752

1 fond plat 5156

US 1011 (282 éléments analysés)

3 fragments d'amphores 5425 / 5446 / 5326, antique

1 tesson à pâte claire tendre 5403, antique

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie 5359, médiéval

49 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment d'une partie supérieure de marmite tournée à bord à lèvre en légère poulie, à anse coudée et panse décorée de deux cannelures horizontales (jointif avec l'élément 5514-5537-5563-5510-5503 de l'US 1009) 5435, fin XIVe-XVe s.

1 bord tourné à lèvre à méplat horizontal (jointif avec 5238 de l'INTERFACE 1006/1011, identique à la marmite à anse coudée [5206-5208 (INTERFACE 1006/1011) - 8607-8609 (US 1019)] et à un élément de l'US 1016) 5426, fin XIVe-XVe s.

1 fragment d'anse de section circulaire (peut-être du type anse coudée) 5463, fin XIVe-XVe s. ?

1 tesson tourné 6720-6795 (jointif avec l'élément 5905 de l'US 1016), tardif (autres tessons tournés tardifs non décrits)

34 fragments de céramique grise à cuisson réductrice glaçurée tournée appartenant à un vase (certainement une marmite) à col vertical, à fond bombé marqué par une carène et à anse verticale de section circulaire (malheureusement cette anse est incomplète et on ne peut savoir si elle était coudée ; on rapprochera néanmoins ce lot des productions à anses coudées repérées sur le site) (éléments jointifs : 6731-6783 / 6761-6729-6737 / 6718-6775-6756-6750 jointifs avec l'élément 5241 de l'INTERFACE 1006/1011), fin XIVe-XVe s. ?

181 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

5 bords glaçurés à lèvre en poulie 5391 / 5892 / 5336 / 5373 / 5366 / 8618, 2^e moitié XIVe s.

1 bord glaçuré à lèvre éversée d'une forme ouverte, peut-être un poêlon (équivalent aux éléments 5136 (jointif avec l'élément 8535 de l'US 1024) / 5886 / 5165 / 5873 / 5139 / 5799 / 5277 de l'US 1016) 6709, fin XIVe s.

2 tessons glaçurés décorés d'un cordon large et plat 5433 / 5369

1 anse en ruban glaçurée 5335

7 fonds plats glaçurés

1 anse en ruban 5340-5464

1 anse à deux cannelures 5328

5 fonds plats 5330 / 5430 / 5342 / 6763 / 6764

1 tesson décoré d'un cordon large et plat 5360

6 bords à lèvre en poulie 5439 / 5367 / 5411 / 5471 / 5405 / 6746, 2^e moitié XIVe s. (éléments jointifs : 6799-6797)

1 fragment de faïence à décor bleu et brun 8088, moderne

10 divers indéterminés

INTERFACE 1002/1011 (4 éléments)

1 fragment d'amphore 7494-7495-7497, antique

1 bord à lèvre triangulaire glaçuré à cuisson oxydante, XIVe s.

INTERFACE 1009/1011 (68 éléments analysés / problème d'inventaire)

2 fragments d'amphores 7122 / 7133, antique

1 tesson à pâte jaune épaisse tourné 7132, antique (avec adhérences de mortier)

1 céramique à paroi fine orange avec décor de cannelures horizontales et séries d'impressions obliques à la molette 7159, antique

1 tesson à pâte rouge tendre 7169, antique ?

1 fragment de pavillon de trompe d'appel circulaire, en céramique rouge polie 7168, médiéval

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie 7152, médiéval

12 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment de bec verseur à lèvres en poulie 7176, 2^e moitié XIV^e s.

1 tesson rouge à cuisson oxydante non tourné (à rapprocher des productions grises à cuisson réductrice non tournées) 7134

50 éléments à cuisson oxydante, fin XIII^e-XIV^e s., dont :

2 bords glaçurés à lèvres en poulie 7139 / 7146, 2^e moitié XIV^e s.

1 fond plat glaçuré 7136

1 anse glaçurée à deux cannelures 7151

1 tesson à décor à la molette sur paroi et cordon 7120-7175, XIV^e s.

1 fond 7140

1 bord à lèvres triangulaire 7165, XIV^e s.

(éléments jointifs : 7157-7160-7173 / 7172-7174)

INTERFACE 1006/1011 (54 éléments analysés / problème d'inventaire)

23 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 bord éversé (équivalent au bord 5858 de l'US 1016, peut-être le même élément) 5205

1 haut de panse tournée (jointif au bord 5858 de l'US 1016) 5215

1 bord tourné à méplat horizontal (jointif avec l'élément 5426 de l'US 1011, identique à la marmite à anse coudée suivante [5206-5208 (INTERFACE 1006/1011) - 8607-8609 (US 1019)] et un élément de l'US 1016) 5238, fin XIV^e-XV^e s.

1 fragment de partie supérieure de marmite tournée à anse coudée, à lèvres à méplat horizontal et décorée de deux cannelures horizontales (jointif avec l'élément 8607-8609 de l'US 1019, identique au bord précédent 5238 (INTERFACE 1006/1011) et à un bord de l'US 1016) 5206-5208, fin XIV^e-XV^e s.

1 fragment de panse décoré de deux cannelures horizontales (à rapprocher des productions à anses coudées) 5226-5242, fin XIV^e-XV^e s.

1 fragment de panse décoré de cannelures horizontales (à rapprocher des productions à anses coudées) 5220, fin XIV^e-XV^e s.

1 tesson tourné décoré d'un cordon vertical impressionné 5227, tardif
(autres éléments tournés tardifs non décrits)

2 fragments de céramique grise à cuisson réductrice glaçurée tournée appartenant à un vase (certainement une marmite) à col vertical, à fond bombé marqué par une carène et à anse verticale de section circulaire (malheureusement cette anse est incomplète et on ne peut savoir si elle était soudée ; on rapprochera néanmoins ce lot des productions à anses soudées repérées sur le site) 5241 (élément jointif les éléments 6718-6775-6756-6750 de l'US 1011) / 5211, fin XIVE-XVe s. ?

29 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVE s., dont :

1 bord évasé glaçuré 5236

4 bords glaçurés à lèvres en poulie 5214 / 5231 / 5201 (bec verseur) / 5228, 2^e moitié XIVE s.

1 fond plat 5200

US 1016 (276 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 céramique à paroi fine à pâte orange tendre décorée de deux cannelures horizontales et d'une série d'impressions obliques à la molette 5916, antique

1 tesson à pâte orange tendre 5316, antique

39 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 départ d'anse 5273

1 fragment d'anse soudée 5297, fin XIVE-XVe s.

1 bord tourné à méplat horizontal (identique à la marmite à anse soudée [5206-5208 (INTERFACE 1006/1011) - 8607-8609 (US 1019)] et à l'élément 5426 de l'US 1011 qui est jointif à l'élément 5238 de l'INTERFACE 1006/1011) 58??, fin XIVE-XVe s.

1 bord éversé (jointif avec l'élément 5215 de l'INTERFACE 1006/1011) (équivalent à l'élément 5205 de l'INTERFACE 1006/1011, peut-être le même élément) 5858

1 bec verseur 5167

1 bord [n° illisible]

1 bord éversé (jointif avec pot 5000.... de l'US 1002) 5898-5798

3 anses en ruban

1 tesson tourné 5905 (jointif avec 6720-6795 de l'US 1011), tardif (autres éléments tournés tardifs non décrits)

232 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVE s., dont :

3 tessons glaçurés décorés d'un cordon large et plat 5301 / 5287 / 5255

1 fond plat glaçuré 5261

1 bord glaçuré à lèvres en poulie (bec verseur) 5258, 2^e moitié XIVE s.

1 bord glaçuré à lèvres ronde (ou poulie large) (jointif avec 5559 de l'US 1009) 5309

1 bord glaçuré à lèvres en légère poulie 5285-5810, 2^e moitié XIVE s.

1 bord glaçuré à lèvres en poulie 5929-5848, 2^e moitié XIVE s.

3 bords glaçurés à lèvres en poulie 5862 / 5172 / 5833 (bec verseur), 2^e moitié XIVE s.

1 bord glaçuré à lèvres triangulaire 5921, XIVE s.

1 bord glaçuré à lèvres triangulaire ? 5877, XIVE s.

1 anse en ruban glaçurée 5143

1 tesson glaçuré décoré d'un cordon vertical incisé 5855-5951

4 bords glaçurés à lèvres en poulie 5140 / 5892 / 5811 / 5805, 2^e moitié XIVE s.

2 fonds glaçurés 5872-5141 / 5851

7 éléments d'une forme ouverte glaçurée à bec verseur et bord éversé, peut-être un poêlon (équivalent à 6709 de l'US 1011, peut-être le même élément ?) 5136 (jointif avec l'élément 8535 de l'US 1024) / 5886 / 5165 / 5873 / 5139 / 5799 / 5277, fin XIVe s.

3 anses en ruban 5256 / 5887 / 5809

5 bords à lèvre en poulie 5274 / 5878 / 5885 / 5177 / 5184, 2^e moitié XIVe s.

4 fonds plats 5290 / 5272 / 5175 / 5880

2 tessons décorés d'un cordon large et plat 5843 / 5829

(éléments jointifs : 5826-5164)

2 divers indéterminés

INTERFACE 1011/1016 (7 éléments)

3 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment d'anse de section circulaire (sa morphologie rappelle celle des anses coudées) 7215, fin XIVe-XVe s. ?

2 tessons tournés 7219 / 7214, tardifs

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 1018 (23 éléments)

9 éléments à cuisson réductrice, médiéval

(incluant plusieurs tessons tournés tardifs dont les éléments jointifs 6801-6805-6810)

1 tesson de céramique grise à cuisson réductrice glaçuré 5498, XIIIe-XIVe s.

8 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 bord à lèvre en poulie 7498, 2^e moitié XIVe s.

5 divers indéterminés.

US 1024 (166 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 fragment de trompe d'appel à facettes en pâte rouge très dégradé ? 8546

82 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 bord éversé (jointif avec 5000.... de l'US 1002 et 5898-5798 de l'US 1016) 8447

2 bords éversés 8448 / 8451

1 bord éversé 8496-8511

1 fond lenticulaire 8446-8459-8439

1 fond lenticulaire 8497-8493

1 anse en ruban 8461

1 bord éversé tourné (identique au bord 5151 de l'INTERFACE 1006/1009 : même élément ?) 8478, tardif

1 bord tourné 8494-8498, tardif

1 panse tournée décorée de deux cannelures horizontales (identique aux productions à anses coudées) 8502-8434, fin XIVE-XVe s.
1 panse tournée décorée de deux cannelures horizontales (identique aux productions à anses coudées) 8531-8462, fin XIVE-XVe s.
1 panse tournée décorée de deux cannelures horizontales avec attache d'anse de section circulaire (identique aux productions à anses coudées) 8471, fin XIVE-XVe s.
1 panse tournée décorée de deux cannelures horizontales (identique aux productions à anses coudées) 8489, fin XIVE-XVe s.
1 anse coudée 8436, fin XIVE-XVe s.
1 bord tourné à méplat horizontal et anse coudée 8449, fin XIVE-XVe s.
1 bord tourné à méplat horizontal et anse coudée 8463, fin XIVE-XVe s.
1 bord tourné à méplat horizontal et anse coudée 8432, fin XIVE-XVe s.
1 bord tourné à méplat horizontal et départ d'anse à section circulaire identique au précédent (même élément ?) 8491, fin XIVE-XVe s.
1 tesson tourné décoré d'un cordon vertical incisé 8487, tardif
(autres tessons tournés tardifs non décrits)

78 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVE s., dont :

1 bec verseur glaçuré à lèvres triangulaire 8525-8543-8561, XIVE s.
1 fond plat glaçuré 8442
1 anse en ruban glaçurée 8526
1 bord glaçuré à lèvres en poulie 8542, 2^e moitié XIVE s.
1 bord éversé glaçuré (jointif avec l'élément 7719 de l'US 1029) 8522
1 anse en ruban glaçurée 8578
1 anse ? glaçurée 8592
1 fond plat 8524-8521
1 bord à lèvres en poulie 8545, 2^e moitié XIVE s.
1 bord à lèvres triangulaire 8544, XIVE s.
1 fragment d'une forme ouverte glaçurée à bec verseur et bord éversé, peut-être un poêlon (jointif avec 5136 de l'US 1016 et équivalent à 6709 de l'US 1011) 8535, fin XIVE s.

5 divers indéterminés

US 1023 (23 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 fragment d'amphore 6681, antique

18 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment d'anse coudée (branche haute) 6704, fin XIVE-XVe s.
1 fragment d'anse à section circulaire (jointif avec l'élément 7654 de l'US 1034) 6687
1 fragment de panse décoré de cannelures horizontales (jointif avec l'élément 5986 de l'US 1031, analogue aux productions à anses coudées) 6686-6684, fin XIVE-XVe s. ?
1 anse en ruban 6686-6694
1 fragment de col tourné (à rapprocher d'éléments d'un col et bord de l'US 1037 : 7853-7898 / 7876 / 7910 / 7856) 6701-6693, XIVE s.

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVE s.

US 1034 (8 éléments analysés / problème d'inventaire)

4 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment de col et d'anse à section circulaire (jointif avec le fragment d'anse 6687 de l'US 1023) 7654

3 éléments à pâte claire proche des productions à cuisson réductrice non tournées, médiéval, dont :

1 bord éversé 7657

1 fragment plaque de foyer 5198

US 1029 (125 analysés / problème d'inventaire)

1 tesson à pâte orange tendre 7744, antique

1 fragment de trompe d'appel de section circulaire en céramique rouge polie 7711, médiéval

80 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

2 bords éversés 7704 / 7810

1 bord éversé épais 7750

(quelques tessons tournés tardifs non décrits)

40 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

2 fragments d'un même bord éversé glaçuré (jointif avec l'élément 8522 de l'US 1024) 7809-7752 / 7719

1 anse en ruban glaçurée 7766

1 fond plat glaçuré 7762

(7717-7728 jointifs)

3 divers indéterminés

US 1031 (49 éléments)

1 fragment d'amphore 5977, antique

2 tessons à pâte orange tendre 7607 / 5988, antique ?

1 tenon de trompe d'appel en céramique rouge polie 5987

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie 5978

1 fragment de trompe d'appel (de section circulaire ?) en céramique rouge polie 7610

24 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment de panse décoré de cannelures horizontales (jointif à l'élément 6686-6684 de l'US 1023, analogue aux productions à anses coudées) 5986, fin XIVe-XVe s. ?

3 bords éversés 5979 / 5969 (avec méplat horizontal) / 59??

2 bords ou fragments anses ? 5996 / 5973

(quelques tessons tournés tardifs non décrits)

19 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 bord éversé glaçuré (jointif avec l'élément 8522 de l'US 1024 et l'élément 7719 de l'US 1029) 5966

1 fond plat glaçuré 7606

US 1037 (221 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 fragment d'amphore 7917, antique

1 tesson à pâte tendre orange 7918, antique ?

2 fragments de trompe d'appel en céramique rouge polie 6856 / 7848, médiéval

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie 7862, médiéval

159 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

2 fragments d'un col et bord éversé tourné à lèvre en bandeau à méplat concave avec bec verseur (à rapprocher de deux éléments de col et haut de panse 7910 / 7856 et de l'élément 6701-6693 de l'US 1023) 7853-7898 / 7876, XIVe s.

1 bord éversé décoré d'une série horizontale d'incisions sur le haut de la panse 7933

4 bords éversés 7879 / 7865 / 7890 / 7936

1 bord éversé épais 7904

2 bords 8074 / 8079

3 anses en ruban 6861 / 7869-7877 / 7945

1 anse en ruban attachée sur une lèvre 7875

1 anse 7852

1 tesson décoré par des incisions 6875

(quelques tessons tournés tardifs non décrits)

2 tessons à pâte claire à rapprocher des productions à cuisson réductrice non tournées 7943 / 7915, médiéval

57 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 bord éversé glaçuré à méplat concave 7939

1 bord à lèvre triangulaire 7836, XIVe s.

1 bord à lèvre triangulaire ? glaçuré 7831, XIVe s.

2 fonds plats glaçurés 7909-6841 / 7845

1 fond plat glaçuré à pâte plutôt tendre (fait rare pour ce type de productions généralement en pâte dure) 7697-7857 et certainement 7829

(6887-8067 jointifs)

US 1039 (8 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 fragment de trompe d'appel de section circulaire en céramique rouge polie 7985, médiéval

7 éléments à cuisson réductrice, médiéval

INTERFACE 1037/1039 (40 éléments)

36 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
3 bords éversés 8021 / 8005 / 8018
1 anse plate 7198
1 tesson décoré d'un cordon vertical incisé 8007-8002
1 tesson à décor ondé 8008
(pas d'éléments tardifs dans ce lot)

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 1050 (125 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 fragment de trompe d'appel de section circulaire en céramique rouge polie 8116
1 fragment de trompe d'appel en céramique rouge polie ? 9440

117 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
1 bord éversé avec série horizontale d'impressions et décor ondé 8025-8033
1 bord éversé avec série horizontale d'incisions 8112
1 bord éversé à méplat horizontal décoré d'une ligne horizontale d'impressions 8117
1 bord droit décoré de cannelure horizontale 8118
14 bords éversés
1 bord éversé ? 8132
1 départ d'anse 8092
2 tessons décorés de cordons 8140 / 8061
2 tessons décorés d'incisions 8??? / 8122
1 tesson décoré d'une série d'incisions sur cordon 8030
1 tesson décoré d'une série d'impressions et d'un décor ondé 7598
1 bec verseur ? 8046
(pas d'éléments tardifs dans ce lot)

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

2 fragments de plaque de foyer 8165 / 8119

DONJON – COIN EST

US 1013 (1 élément)

1 élément à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 1025 (201 éléments analysés)

1 tesson à pâte tendre orange 7376, antique ?

29 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

3 bords éversés 7261 / 7265 / 6624

1 tesson avec départ d'anse 7262

1 tesson tourné décoré de cannelures horizontales 6622

1 tesson à décor ondé 7321

1 tesson décoré d'une incision 7377

166 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

2 fragments d'un bord glaçuré à méplat concave 7244-7240-7239 / 7247-7354

1 fragment glaçuré de panse avec anse, décoré de deux cannelures 7248

1 fragment glaçuré de panse avec départ d'anse, décoré de deux cannelures 7238

2 tessons glaçurés décorés de deux cannelures horizontales 7311 / 7330

1 bec tubulaire 7270-7394-7364

1 anse en ruban 7287

1 tesson décoré de cannelures horizontales 7360-7363

1 bord éversé (bec verseur) 7255

1 bord à méplat horizontal 7308

3 fragments d'une forme d'usage indéterminé décorée d'une gouttière 7253-7252-6626-6617-7277 / 7366 / 7392

(2 éléments jointifs 7361-7275 sont à rapprocher de 7370 et de l'élément 7681 de l'US 2041)
(6617-7277 jointifs)

(7323-7297 jointifs)

5 divers indéterminés

US 1026 (7 éléments)

1 fragment d'amphore 7688

1 fragment de trompe d'appel de section circulaire en céramique rouge polie 7689

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval (pas d'élément tardif)

3 divers indéterminés

US 1030 (3 éléments)

3 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 1036 (1 élément)

1 élément glaçuré à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 2041 (7 éléments)

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval

3 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.
(le tesson 7681 est à rapprocher des éléments 7361-7275 et 7370 de l'US 1025)

2 divers indéterminés

US 2042 (1 élément)

1 élément à cuisson réductrice (bord éversé) 7226, médiéval

US 2046 (11 éléments)

5 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 bord éversé 6822

1 tesson décoré d'un cordon 6815

5 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.
(éléments jointifs : 6820-6824)

1 divers indéterminé

US 1019 – DESTRUCTION MUR M11 (35 éléments analysés / problème d'inventaire)

1 tesson à pâte orange et vernis rouge 8787, antique

9 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment de partie supérieure de marmite tournée à anse coudée, à lèvre à méplat horizontal et décorée de deux cannelures horizontales (jointif avec l'élément 5206-5208 de l'INTERFACE 1006/1011, identique au bord 5238 de l'INTERFACE 1006/1011 et au bord 58?? de l'US 1016) 8607-8609, fin XIVe-XVe s.

1 fragment de panse tourné décoré de deux cannelures horizontales (analogue aux productions à anses coudées) 8608, fin XIVe-XVe s.

1 bord éversé à méplat horizontal 7650

1 anse en ruban 5126

1 bord éversé 5111

1 fond lenticulaire 5110

24 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :

1 fragment de panse glaçurée décorée de deux 2 cannelures horizontales 5112-5127-5113-5116-5115-5129-5124-5121-5123-5125-5120

1 bord glaçuré à lèvre triangulaire 5122, XIVe s.

1 tesson glaçuré à décor à la molette sur cordon 14823, XIVe s.
(éléments jointifs 7235-7236)

1 divers indéterminé

ZONE 3 - ENCEINTE

US 30 (5 éléments)

1 fragment d'amphore 7193, antique

3 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
1 bord éversé 7196

1 élément glaçuré à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 31 (51 éléments analysés / problème inventaire)

1 fragment d'amphore 8645, antique

1 céramique à paroi fine orange décoré de deux cannelures 8785, antique

1 céramique à paroi fine orange à engobe blanc 8786, antique

1 fond lenticulaire tourné à pâte claire et surfaces grises (à rapprocher des céramiques décorées de deux cannelures trouvées sur le site) 8656, antique ?

11 fragments de trompe d'appel en céramique rouge polie dont une à facettes (5188), médiéval

27 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
6 bords éversés dont un tourné à lèvre en bandeau (8661, tardif)
1 fragment de panse avec départ d'anse en ruban 8658
1 tesson tourné à décor ondé 8647, tardif

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :
1 anse à deux cannelures 5187
(éléments jointifs : 8648-8665)

5 divers indéterminés

US 3003 (2 éléments)

1 céramique à paroi fine à pâte claire, engobe orange et décorée d'un petit mamelon 4630, antique

1 fragment de trompe d'appel en céramique rouge polie ? 7227

US 3004 (5 éléments)

1 céramique à pâte tendre orange 8773, antique

2 fragments d'amphores dont une anse qui portent le même numéro d'inventaire 8778, antique

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval

US 3005 (6 éléments)

1 fragment d'amphore 7646, antique

1 céramique à pâte tendre orange tournée, à engobe blanche 7647, antique

1 céramique à paroi fine à pâte claire, engobe orange et décor de cannelure et série horizontale de petits mamelons faiblement marqués 7638, antique

1 céramique à pâte tendre orange 7637, antique

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
1 bord éversé 7639

INTERFACE 3005/3008 (2 éléments)

1 céramique à pâte orange et vernis rouge 7225, antique

1 céramique à pâte orange tendre et engobe blanche 7224, antique

US 3008 (3 éléments)

1 tesson gris à cœur, ocre en surface, avec série d'impressions juxtaposées dessinant un motif en dents de scie 7048, protohistorique ?

1 céramique à pâte tendre orange et engobe blanche 7047, antique

1 divers indéterminé

US 3009 (1 élément)

1 élément à cuisson réductrice, médiéval

US 3010 (6 éléments)

2 fragments d'amphores 6675 / 6676, antique

1 céramique à pâte tendre orange, à engobe blanche 8975, antique

1 céramique à pâte fine, grise à surfaces rouges, à décor de cannelures horizontales 6677, antique

2 divers indéterminés

ZONE 4 - BARRI

US 40 (12 éléments)

1 tesson tourné à pâte fine claire et surfaces grises, décoré de deux cannelures horizontales (jointif avec le tesson 8638 de l'US 41) 8771, antique ?

1 bord éversé à pâte grise fine 8768, antique ?

6 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
4 bords éversés

4 éléments glaçurés à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s.

US 41 (147 éléments analysés / problème inventaire)

1 fragment d'amphore (avec mortier adhérent) 7667, antique

1 céramique à paroi fine à pâte beige tendre 15236, antique

1 céramique à pâte grise tendre avec engobe noire 7644, antique

2 tessons tournés à pâte fine claire et surfaces grises, décorés de deux cannelures horizontales 7084 / 8638 (jointif avec 8771 de l'US 40), antique ?

1 tesson du même type que précédemment, non décoré 7095, antique ?

1 fragment de trompe d'appel à facettes en céramique rouge polie et décor de bandes lissées, 8779, médiéval

93 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :

1 fragment d'anse coudée 8611, fin XIVe-XVe s.

1 couvercle à rebord 8615-8783

3 anses en ruban 7108 / 8700 / 8693

10 bords éversés 7107 / 7081 / 8614 / 8708 / 7659 / 8726 / 7673 / 7603 / 7666 / 8697

1 bord éversé ayant subi une post cuisson oxydante 8719

1 bord ou fragment d'anse ? 7674

1 bord plat souligné par deux cannelures horizontales larges intercalées de séries d'incisions 8689

1 bord tourné à méplat horizontal 8696, tardif

1 tesson décoré d'une incision 7104

1 tesson décor de deux cannelures horizontales 7115
1 bord légèrement éversé à méplat horizontal 7076

1 bord éversé à cuisson oxydante (à rapprocher des productions à cuisson réductrice non tournées) 7088, médiéval

30 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :
1 bord éversé glaçuré 7083
1 anse en ruban 8635

16 divers indéterminés

US 42 (19 éléments)

14 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
2 anses en ruban 7061 / 7068
3 bords éversés 7064 / 7070 / 7062

4 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :
1 bord éversé glaçuré 7056
1 fragment glaçuré d'anse en ruban 7045

1 divers indéterminé

US 4001 (2 éléments)

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval

INTERFACE 41/4002 (5 éléments)

5 éléments à cuisson réductrice, médiéval

US 4002 (21 éléments)

15 éléments à cuisson réductrice, médiéval, dont :
3 bords éversés 8731 / 8740 / 8735
1 bord éversé peu épais dissymétrique (proximité d'un bec verseur?) 8742
1 anse en ruban 8739

1 bord éversé à cuisson oxydante (à rapprocher des productions à cuisson réductrice non tournées) 8733, médiéval

5 éléments à cuisson oxydante, fin XIIIe-XIVe s., dont :
1 anse en ruban glaçurée 8736

US 4003 (10 éléments)

1 fond plat de petit diamètre à pâte rouge à dégraissant moyen sableux 7443, antique ?

7 éléments à cuisson réductrice, médiéval

2 divers indéterminés

US 4004 (2 éléments)

2 éléments à cuisson réductrice, médiéval

US 4005 (2 éléments)

1 élément à cuisson réductrice, médiéval

1 tesson à cuisson oxydante (à rapprocher des productions à cuisson réductrice non tournées), médiéval

US 4007 (4 éléments)

2 bords éversés à cuisson réductrice 8791 / 8790, médiéval

1 tesson à cuisson oxydante (à rapprocher des productions à cuisson réductrice non tournées), médiéval

1 divers indéterminé

US 4010 (aucun élément n'a pu être examiné / problème d'inventaire)

M7 (4 éléments analysés)

4 éléments à cuisson réductrice, médiéval

Le mobilier métallique de Montréal de Sos 2004.

Nous présentons comme pour la céramique un inventaire sommaire du mobilier métallique. Toutefois, seul le matériel en fer est ici traité ; le mobilier en bronze étant en cours d'étude par Michel Barrère⁵⁷.

La collection a fait l'objet d'une première observation avant intervention des restaurateurs. Notre analyse est donc basée sur l'état brut de l'objet sans nettoyage pour étude ou radiographie. Ces procédures interviendront dans un second temps et permettront d'affiner cette lecture typologique. Les dessins seront aussi réalisés dans un second temps, après nettoyage.

Le mobilier est présenté dans un tableau de synthèse. Il regroupe les objets par catégories fonctionnelles et non par critères typologiques comme pour la céramique.

On peut constater que la grande majorité des pièces est occupée par la clouterie. Les clous à tête plate, liés soit au bâti soit à l'ameublement, dominent avec près de la moitié du lot mais n'offrent pas de critère typologique probant. Leur forte proportion est toutefois une tendance assez généralisée sur les sites du bas-Moyen Age.

On a bien sûr lié à cette catégorie les éléments de huisserie (dans le sens d'éléments de fermeture). Elle regroupe notamment deux clefs et une serrure complète. Ce groupe s'intègre parfaitement dans le mobilier du XIVe siècle et trouve de nombreuses comparaisons à Rougiers (d'Archimbaud 1980).

La deuxième catégorie regroupe le mobilier lié à l'armement ou à l'activité militaire. Le plus grand nombre est représenté par les fers de trait. Sur 24 exemplaires tous ne sont pas complets, mais la majorité s'intègre dans le type A de Sarret (A1 et A2). Ces fers à longue tige massive se retrouvent sur la plupart des sites du XIIIe –XIVe siècles. On les retrouve notamment sur les fortifications comme Peyrepertuse (11) et Montségur (09).

Cette catégorie regroupe également un anneau de cotte de maille et un lot de couteaux. Ces derniers s'intègrent d'ailleurs plus dans l'activité domestique que militaire.

La troisième catégorie par ordre d'importance est représentée par la maréchalerie et l'équitation. On y retrouve quelques clous et fers d'équidés, la majorité du lot s'intègre dans la 2^{ème} moitié du XIIIe et la 1^{ère} moitié du XIVe siècle. Seuls quelques éléments plus récents se retrouvent notamment dans les US 1007 et 1009 (2^{ème} moitié XIVe – XVe siècle). On peut noter une possible attache d'éperon que l'on retrouve généralement associée à des éperons à molette (Clark 1995, d'Archimbaud 1980). Une entrave bien qu'exclue de cette catégorie a pu être utilisée pour la stabulation des équidés. On en compte deux découvertes sur le même secteur.

En dehors de ces trois catégories principales quelques objets viennent représenter de façon résiduelle d'autres activités.

L'Outillage est notamment représenté par une dent de peigne à carder. Une guimbarde illustre l'activité musicale. Cet objet est courant sur les sites médiévaux notamment à partir du XIVe siècle. Ils sont fabriqués soit en bronze, soit en fer ce qui est le cas pour l'exemplaire de Montréal. La comparaison la plus proche se retrouve à Montségur avec une guimbarde en fer pouvant appartenir au XIIIe siècle.

⁵⁷ Conservateur SRA Midi-Pyrénées, membre de l'UTAH, UMR 5608 du CNRS, spécialiste du mobilier en bronze médiéval.

| US | Fer de trait | Armement coutellerie | Clou | Piton | Huisserie | Anneau | Outillage | Boucle | Entrave | Maréchalerie | Guimbarde | Ind. | Total |
|-----------|--------------|----------------------|------|-------|-----------|--------|-----------|--------|---------|--------------|-----------|------|-------|
| 1001 | 1 | | 1 | | | | | | | | | | 2 |
| 1002 | | | 21 | | 1 | | | | | 1 | | 8 | 31 |
| 1007 | 1 | 1 | 5 | | | 1 | 1 | | | 1 | | 2 | 12 |
| 1007/1012 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| 1006 | 1 | 1 | 20 | | 1 | | | | | | | 18 | 41 |
| 1009 | 1 | 1 | 25 | 2 | 1 | | | | | 3 | | 20 | 53 |
| 1006/1009 | | | 1 | | | | | | | 1 | | 2 | 4 |
| 1011 | 2 | 1 | 34 | 3 | 2 | | | | | | | 17 | 59 |
| 1009/1011 | | | 12 | | 2 | | | | | | | 3 | 17 |
| 1006/1011 | | | 4 | | | | | | | | | 4 | 8 |
| 1016 | 3 | 1 | 53 | 3 | 3 | | | | | 2 | 1 | 36 | 102 |
| 1018 | | 2 | 1 | | | | | | | | | 2 | 5 |
| 1024 | | 1 | 12 | | | | | | | | | 16 | 29 |
| 1023 | | | 4 | | | | | | | 1 | | 2 | 7 |
| 1034 | 2 | | 1 | 1 | | | | | | | | 4 | 8 |
| 1029 | 1 | | 14 | | | | | | | | | 17 | 32 |
| 1031 | 1 | | 5 | | | | | | | | | 3 | 9 |
| 1037 | 1 | | 13 | 1 | 1 | | | 1 | | 2 | | 18 | 37 |
| 1039 | | | | | 1 | | | | | | | 0 | 1 |
| 1037/1039 | | | 5 | | | | | | | | | 4 | 9 |
| 1050 | | | 3 | | 1 | | | | | | | 14 | 18 |
| 1010 | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| 1013 | | | 8 | | | | | | | | | 2 | 10 |
| 1025 | 1 | 1 | 5 | | 2 | | 1 | | 1 | 3 | | 10 | 24 |
| 1026 | | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| 1030 | 1 | 1 | 4 | | | | | | | | | | 6 |
| 1036 | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| 2041 | | | 1 | | | | | | | | | 4 | 5 |
| 2043 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| 2046 | | | | | | | | | | | | 2 | 2 |
| 1019 | 2 | | 2 | | | | | | | | | | 4 |

| US | Fer de trait | Armement coutellerie | Clou | Piton | Huisserie | Anneau | Outillage | Boucle | Entrave | Maréchalerie | Guimbarde | Ind. | Total |
|--------------|--------------|----------------------|------------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|--------------|-----------|------------|------------|
| 31 | 3 | | 12 | 1 | 1 | | | | | 1 | | 8 | 26 |
| 3004 | 1 | | 3 | | | | | | | | | 6 | 10 |
| 3005 | | | 3 | | | | | | | | | 1 | 4 |
| 3010 | | | 1 | | | | | | | | | 1 | 2 |
| 41 | 1 | 1 | 9 | | | | | 1 | | 1 | | 3 | 16 |
| 42 | 1 | | 1 | | | | | | | | | 7 | 9 |
| 41/4002 | | | 2 | | | | | | | | | | 2 |
| 4002 | | | 5 | 3 | | | | | | 1 | | 3 | 12 |
| 4003 | | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| 4002 bis | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| 4004 | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| 4005 | | | 2 | | | | | | | 1 | | | 3 |
| 4007 | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| 4010 | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| M 7 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| HS | | | 6 | | | | | | | | | | 6 |
| Total | 24 | 11 | 301 | 17 | 16 | 1 | 2 | 2 | 1 | 20 | 1 | 240 | 636 |

FER Montréal-de-Sos 2004

ZONE 1 - DONJON

DEMOLITION TARDIVE

US 1001 (2)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9388 (type A de Sarret)
1 clou

US 1002 (31)

1 gond 9377
1 clou de maréchalerie ? 9366
21 clous
8 indét.

US 1007 (12)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9310 (type A de Sarret)
1 fer d'équidé 9311 (Fer à cheval de la 2^{ème} moitié du XIVe siècle)
1 grand anneau 9303
1 rondelle octogonale avec fenêtre centrale rectangulaire (garde de couteau ?) 9309
1 dent de peigne à carder ? 9302
5 clous
2 indét.

INTERFACE 1007/1012 (1)

1 clou

DONJON NORD-EST

US 1005 et 1006 (41 analysés)

1 couteau moderne à manche riveté et embout en bronze 8851
1 gond 8913
1 fragment de douille 6929
20 clous
18 indét. (peut-être pitons à tête plate : 6907, 6906, 6912)

US 1009 (53)

1 couteau à soie 8889
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 7552 (type A de Sarret)
1 paumelle 7558
1 piton à tête plate 7524

1 piton à tête plate 8890
1 fragment de fer d'équidé 7564
1 clou de maréchalerie à tête trapézoïdale, 2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XVe siècle. 7532
1 clou de maréchalerie à tête carrée 2^{ème} moitié XVe-XVIe siècle. 7530
25 clous
20 indét.

INTERFACE 1006/1009 (4)

1 clou de maréchalerie 6976
1 clou
2 indét.

US 1011 (59)

1 lame de couteau 9297
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9293 (type A de Sarret)
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9418 (type A de Sarret)
1 ferrure 9425
1 ferrure 9426
1 piton 9419
1 piton 9350
1 piton à tête plate 9415
34 clous
17 indét.

INTERFACE 1009/1011 (17)

1 ferrure 9250
1 crampon en T 9249
12 clous
3 indét.

INTERFACE 1006/1011 (8)

4 clous
4 indét.

US 1016 (102 analysés / problème d'inventaire)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 8838
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 8839
1 douille (de fer de trait ?) 8837
1 gond 8834
1 gond 8833
1 serrure 6972
1 guimbarde 9384 Instrument de musique courant sur les sites médiévaux, voir sur le plan local l'exemplaire de Montségur.
1 anneau cote de maille 6943
1 piton à tête plate 8272

1 piton à tête plate 8287
1 piton à tête plate 8263
1 clou de maréchalerie ? 8231
1 clou de maréchalerie ? 8242
53 clous
36 indét.

US 1018 (5 analysés)

1 couteau à soie 8858
1 fer de trait. 8859
1 clou
2 indét.

US 1024 (29)

12 clous
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 8178
16 indét.

US 1023 (7)

1 clou de maréchalerie ? 8910
4 clous
2 indét.

US 1034 (8)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 8902
1 douille (de fer de trait ?) 8897
1 piton ? 8896
1 clou
4 indét.

US 1029 (32)

1 douille (de fer de trait ?) 8965
14 clous
17 indét.

US 1031 (9)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9341
5 clous
3 indét.

US 1037 (37)

1 clef 8205 (clef bénarde à tige décorée et anneau de faible diamètre)
1 fer de trait 8216
1 boucle avec ardillon 8219
1 clou de maréchalerie 8200 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)

1 clou de maréchalerie 8201(2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)
1 piton 8203
13 clous
18 indét. Une pièce de ce lot peut toutefois s'apparenter à un fragment d'anse de chaudron.

US 1039 (1)
1 crapaudine.

INTERFACE 1037/1039 (9)
5 clous
4 indét.

US 1050 (18)
1 paumelle 9439
3 clous
14 indét.

DONJON – COIN EST

US 1010 (1)
1 indét.

US 1013 (10)
8 clous
2 indét.

US 1025 (24)
1 couteau à soie 8844
1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9323
1 entrave 9335
1 paumelle 9332
1 dent peigne à carder ? 9327
1 penne de serrure à deux barbes 9321
1 clou de maréchalerie 9320 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)
1 attache d'éperon 9329 (XIVe siècle ?)
1 clou de maréchalerie 9331
5 clous
10 indét.

US 1026 (1 analysé / problème d'inventaire)
1 Fer d'équidé.

US 1030 (6)

1 couteau à soie 8877

1 fer de trait à pointe courte de section carrée et douille large 8887 (type L de Sarret)

4 clous

US 1036 (1)

1 piton à tête plate 8874

US 2041 (5)

1 clou

4 indét.

US 2043 (1)

1 clou

US 2046 (2)

2 indét.

US 1019 – DESTRUCTION MUR M11 (4)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9389 (Type A de Sarret)

1 douille 6960

2 clous

ZONE 3 ENCEINTE**US 31 (26)**

1 clef bénarde à embase de section carrée et tige décorée de stries parallèles 6971 (XIVe s. ? voir exemplaire analogue découvert à Rougiers)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 7581 (Type A de Sarret)

1 fer de trait 7582

1 douille 7588

1 piton à tête plate 759?

1 clou de maréchalerie 7572 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)

12 clous (plusieurs clous d'ameublement)

8 indét.

US 3004 (10)

1 douille 9276
3 clous
6 indét.

US 3005 (4)

3 clous
1 indét.

US 3010 (2)

1 clou
1 indét.

| |
|---------------------|
| ZONE 4 BARRI |
|---------------------|

US 41 (16)

1 couteau pliant récent 9247
1 petite boucle en D légère récente, type attache de sangle de sac à dos 9234
1 douille de fer de trait 9241
1 éponge nourrie de fer d'équidé 9244
9 clous
3 indét.

US 42 (9)

1 fer de trait à longue pointe de section carrée XIIIe-XIVe s. 9265
1 clou
7 indét.

INTERFACE 41/4002 (2)

2 clous

US 4002 (12)

1 clou de maréchalerie 9357 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)
5 clous
1 piton à tête plate 9355
1 piton à tête plate 9362
1 piton à tête plate ? 9359
3 indét.

US 4003 (1)

1 clou de maréchalerie 6959 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVe siècle)

US 4002 bis (1)

1 indét.

US 4004 (1)

1 piton à tête plate 6956

US 4005 (3)

1 clou de maréchalerie 8878 (2^{ème} moitié XIIIe-1^{ère} moitié XIVE siècle)

2 clous

US 4007 (1)

1 indét.

US 4010 (1)

1 piton à tête plate 9248

M7 (1)

1 clou

HS (6)

6 clous

Lots problématiques

INTERFACE 1002/1005

1 élément indét. (9232) n'apparaît pas dans la synthèse mais est référencé dans le tableau du mobilier

l'élément indét. 6923 a été trouvé dans un sac marqué US 1026 mais est référencé US 1006 dans le tableau du mobilier ?

l'élément indét. 8875 a été trouvé dans un sac marqué M.42 mais il est référencé M8 dans le tableau du mobilier ?

Conclusion et perspectives

L'analyse du mobilier issu des fouilles 2004 nous a permis de réaliser un premier phasage. Dans la Zone 1 du Donjon la séquence apparaît ainsi :

De l'US 1005 à 1024, le mobilier marque une occupation de la deuxième moitié du XIV-XVe siècle. On y trouve notamment les bords à lèvre en poulie associées à des marmites à anses coudées. Ces dernières imitant des marmites en fer dont les exemples les plus anciens mentionnés appartiennent au XIVe siècle. Ces productions sont toutefois plus connues en contexte XVe – XVIe siècle. On retrouve cette chronologie dans le mobilier métallique, notamment dans la maréchalerie. Ces niveaux sont aussi à mettre en relation avec l'analyse de l'US 1005 étudiés en 2003. Notre analyse chronologique permet d'intégrer ces niveaux dans la deuxième moitié du XIVe et la première moitié du XVe siècle (sans *terminus* très clair). A ce groupe correspond une tendance statistique dans le lot céramique avec la domination des productions à cuisson oxydante.

De l'US 1029 à 1037, il semble que le mobilier change de faciès. Les proportions céramiques s'inversent avec une domination des productions à cuisson réductrice. Les formes changent avec notamment l'absence d'anse coudée et de lèvre en poulie.

L'US 1037 marque un lot homogène de la deuxième moitié du XIIIe siècle et de la première moitié du XIVe siècle. La maréchalerie est typique de cette période avec des clous à tête trapézoïdale. Elle correspond également aux découvertes numismatiques toutes deux datées du dernier tiers du XIIIe siècle.

L'US 1050 annonce quant à elle un nouveau changement dans la chronologie. Le mobilier céramique est quasi exclusivement représenté par des productions céramiques à cuisson réductrice et à bord éversé. Elles nécessiteront une analyse comparative fine avec les lots découverts à Montailou et à Montségur. Ces céramiques d'un type nouveau sur Montréal sont associées à une monnaie de la deuxième moitié du XIIe siècle. Cette US 1050 pourrait témoigner d'une occupation de la fin du XIIe et de la première moitié du XIIIe siècle. Cette phase demande toutefois à être étayée par la poursuite de la fouille en zone 1.